

CARACTERISTIQUES

Constitution de la carrosserie

La carrosserie est du type monocoque en tôle d'acier, sa structure a été conçue pour la plus grande sécurité du conducteur et de ses passagers.

- Les blocs avant et arrière sont les zones déformables ; ils absorbent l'énergie en cas de collision afin de ne pas la transmettre à l'habitacle.
- L'habitacle protège les occupants en cas de chocs avant, arrière, latéraux ou par retournement ; sa rigidité est assurée par :
 - les côtés multipièces assemblées par encastrement et soudures qui constituent des caissons.
 - les traverses soudées ou vissées dont l'action est complétée par les robustes traverses supportant les ensembles mécaniques avant et arrière.
 - les longerons de liaison servant de butées aux roues AV.
- Les pare-chocs en polyuréthane à haute rigidité absorbent efficacement les chocs à faible vitesse évitant ainsi leurs conséquences sur la carrosserie.
- L'aménagement intérieur ne présente aucun angle vif ; les garnissages, les équipements, colonne de direction brisée, ceintures de sécurité à enrôleurs à l'avant et à l'arrière, ont été étudiés et conçus pour la meilleure protection des occupants.

Composition de la superstructure

Eléments amovibles

BERLINE 5 PORTES

- Aile avant (5).
- Capot avant (6).
- Façade avant (9).
- Transparent de feu arrière (36).
- Pare chocs arrière (35).
- Lunette arrière (38).
- Pare brise (23).
- Bras d'essuie glace avant (24).
- Grille de calandre (2).
- Pare chocs avant (1).
- Feu anti-brouillard (52).
- Bloc optique (3).
- Transparent de feu avant (4).
- Porte avant (53).
- Porte arrière (54).
- Coffre arrière (37).

SPECIFICATION BREAK

- Porte arrière (1).
- Glace de custode (7).
- Glace de porte arrière (3).
- Glace fixe de porte arrière (4).
- Hayon (14).
- Feu arrière (8).
- Feu de coin arrière (9).
- Pare-chocs arrière (10).
- Lunette arrière (12).
- Relai essuie-glace arrière (11).

Eléments soudés

BERLINE 5 PORTES

• Partie avant

- Doublure d'aile AV (7).
- Semelle caisson d'auvent (19).

- Côté d'auvent (18).
- Renfort supérieur de côté d'auvent (55).
- Arc boutant sous plancher (12).
- Renfort inférieur pied avant (33).
- Pied AV (17).
- Traverse inférieure de baies (20).
- Dessus de tablier (26).
- Tablier (25).
- Arc boutant central (11).
- Arc boutant partiel (10).
- Traverse inférieure assemblée (8).
- Doublure d'aile assemblée (14).
- Tôle latéral de fermeture d'aile AV (15).
- Tôle supérieure de fermeture d'aile AV (16).
- Demi façade gauche (13).

• Partie centrale

- Ame de longeron (37).
- Longeron extérieur (32).
- Ridelle de montant de baie (98).
- Montant de baie (22).
- Doublure de montant de baie (21).
- Traverse sous siège (56).
- Doublure de montant central (30).
- Montant central (29).
- Panneau de porte AV (50).
- Panneau de porte AR (51).
- Pavillon (27).

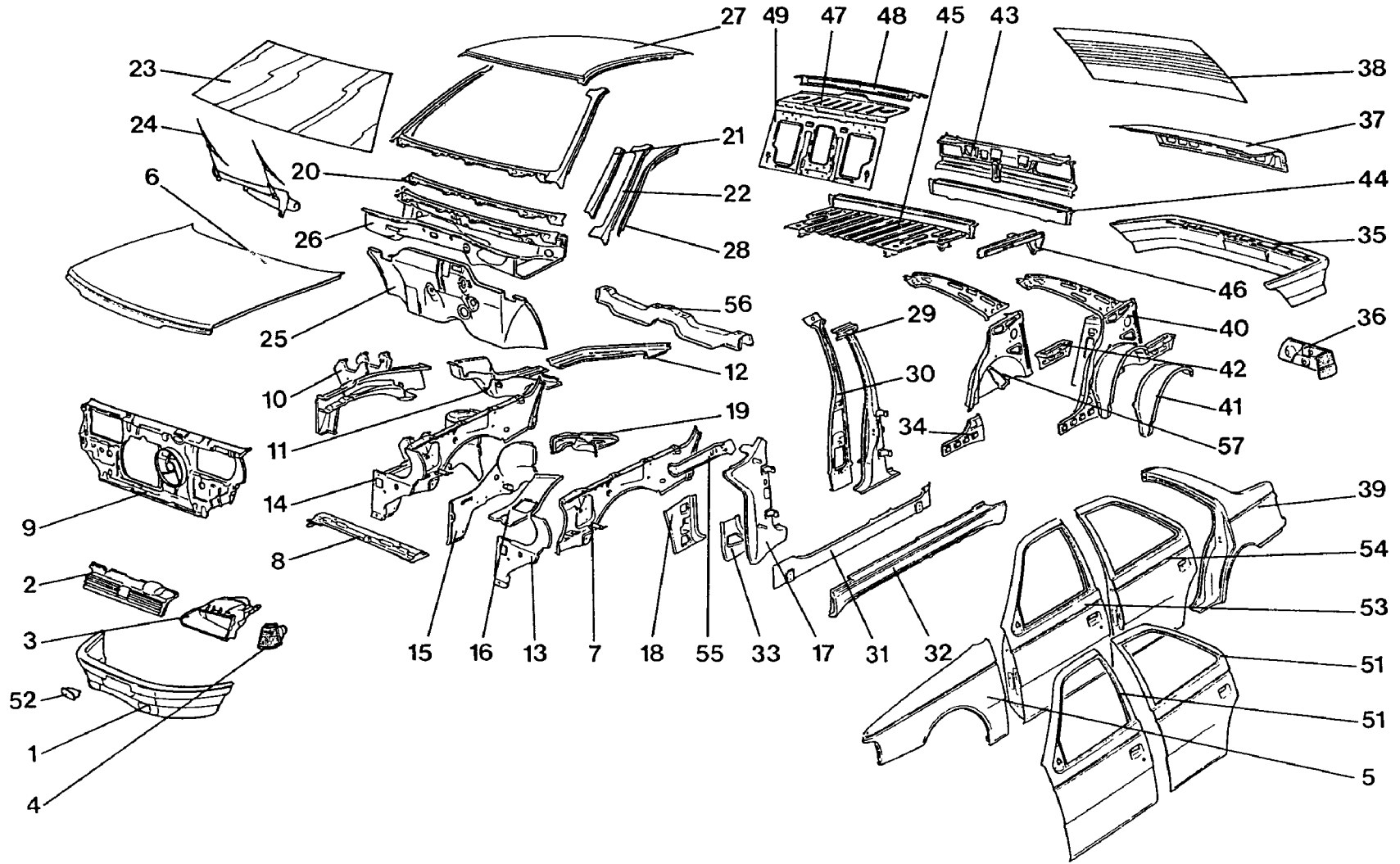
• Partie arrière

- Longeronnet sous plancher AR (46).
- Doublure d'aile AR assemblé (40).
- Aile AR (39).
- Traverse AR assemblée (44).
- Panneau AR (43).
- Passage de roue assemblé (41).
- Fermeture d'aile AR (42).
- Doublure de passage de roue (57).
- Doublure de custode (58).
- Ame de longeron AR (34).
- Traverse de lunette AR (48).
- Tablette AR (47).
- Tôle de dossier (49).
- Plancher AR assemblé (45).

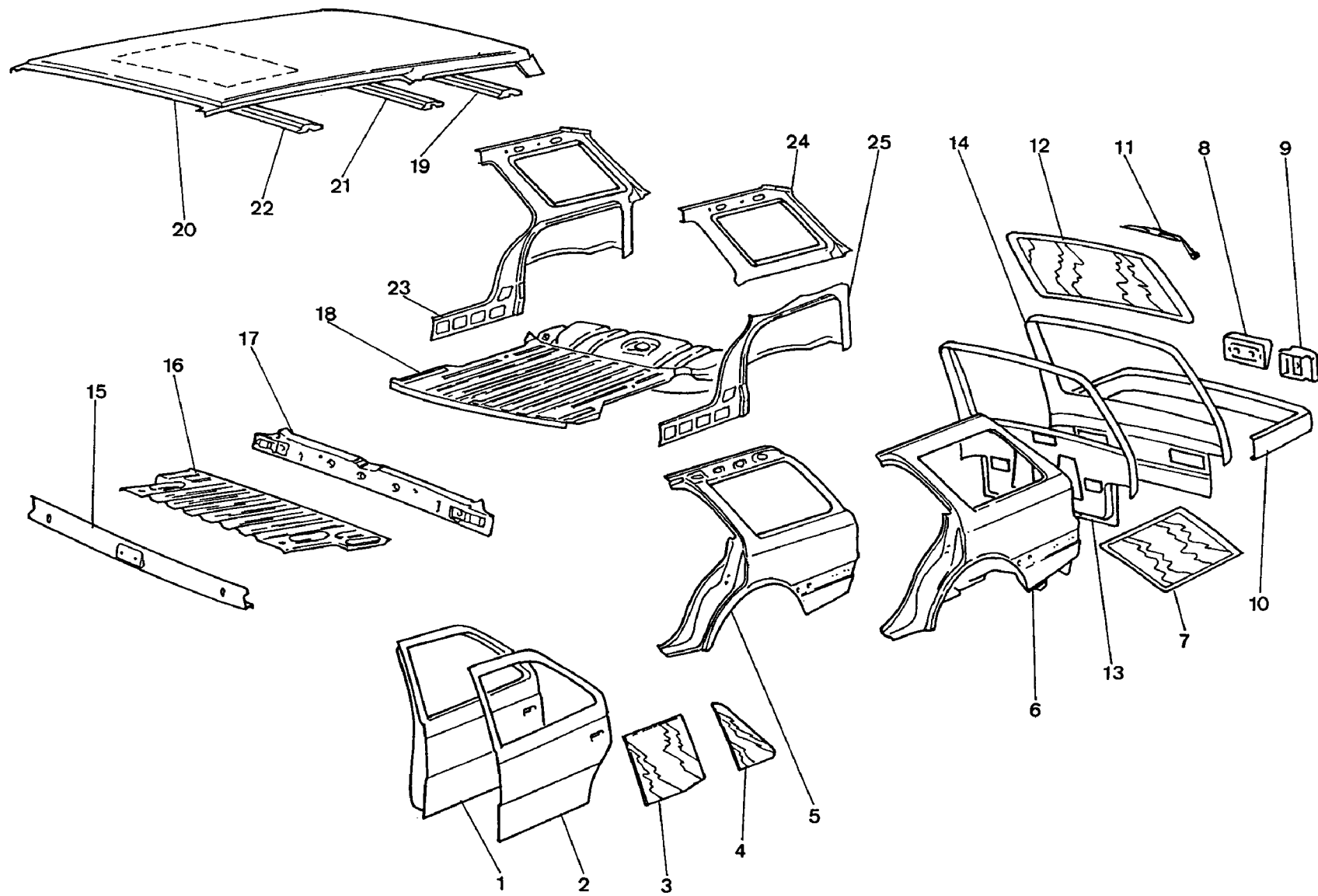
SPECIFICATION BREAK

- Panneau de porte AR (2).
- Panneau d'aile AR (6).
- Aile AR (5).
- Pavillon (20).
- Arceau de pavillon avant (22).
- Arceau de pavillon central (21).
- Arceau de pavillon arrière (19).
- Plancher AR assemblé (18).
- Doublure de traverse arrière (15).
- Plancher AR (16).
- Traverse AR (17).
- Doublure de hayon (13).
- Doublure d'aile assemblée (23).
- Doublure de custode (24).
- Doublure d'aile (25).

ECLATE DE CARROSSERIE BERLINE



ECLATE DE CARROSSERIE BREAK



REPLACEMENT DES ELEMENTS AMOVIBLES

Dépose-repose du pare-chocs avant

DEPOSE

- Intérieurs des passages de roues.
- Déposer les 3 fixations (1) de l'écran pare boue (Fig. CAR. 1).
- Ecartier l'écran sur le côté.
- Déposer : (Fig. CAR. 2)
 - les 2 écrous (3) de l'absorbeur de chocs.
 - la vis de fixation latérale (2) du pare-chocs.
- Déposer les 3 fixations inférieures de la garniture.
- Ecartier le pare-chocs.
- Suivant équipements :
 - débrancher l'alimentation électrique des projecteurs additionnels.
 - débrancher la tuyauterie des lave projecteurs en (4) (Fig. CAR. 3).
- Déposer le pare-chocs.

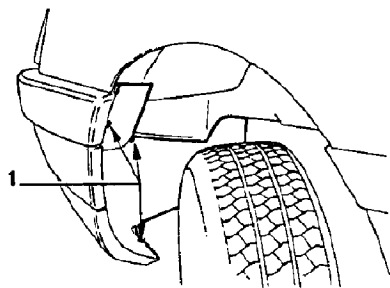
REPOSE

- Remonter les éléments dans l'ordre inverse de la dépose.
- Vérifier le fonctionnement des accessoires électriques.

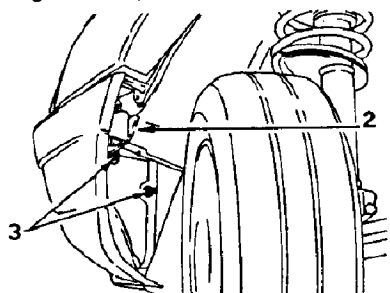
Dépose-repose de la garniture de pare-chocs

DEPOSE

- Déposer le pare-chocs.
- Séparer la garniture (4) de la lame



(Fig. CAR. 1)



(Fig. CAR. 2)

de pare-chocs (2) en pressant avec une pince universelle les 6 inserts de fixation (1) puis déclipper les 6 agrafes (3) (Fig. CAR. 4).

- Selon équipements déposer les 2 projecteurs additionnels.

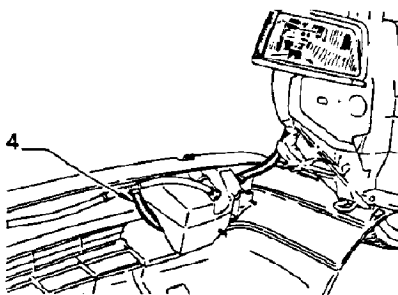
REPOSE

- Agrafier la garniture neuve sur la lame du pare-chocs en veillant au bon clippage des inserts.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

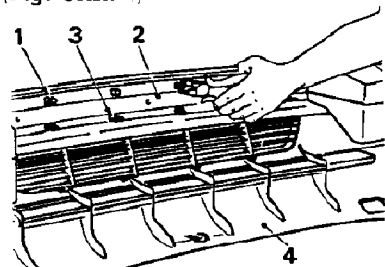
Dépose-repose de la lame de pare-chocs

DEPOSE

- Déposer le pare-chocs.
- Séparer la lame du pare-chocs de la garniture en pressant avec une pince universelle les 6 inserts de fixation (5) puis déclipper les 6 agrafes en (6) (Fig. CAR. 5).
Véhicule équipé de lave-projecteurs :
 - Dégraffer la tuyauterie.
 - Extraire la partie mobile du lave-projecteur en tirant.
 - Déposer les 2 vis de fixation (8) du support (9) (Fig. CAR. 6).
 - Répéter l'opération de l'autre côté.
 - Séparer les absorbeurs de chocs par les vis de fixation (10) et (11) (Fig. CAR. 7).
- Remplacer la lame.



(Fig. CAR. 3)



(Fig. CAR. 4)

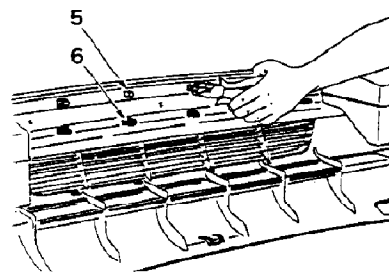
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Contrôler le fonctionnement des accessoires électriques.

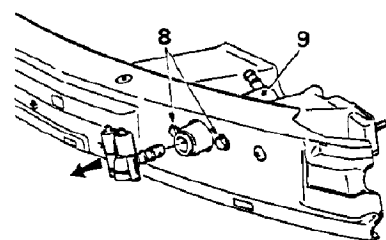
Dépose-repose des projecteurs

DEPOSE

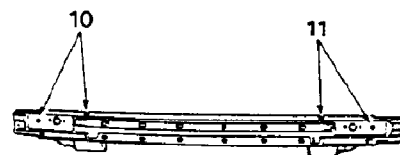
- Déposer le protecteur arrière (1) du projecteur (Fig. CAR. 8).
- Débrancher les connecteurs électriques.
- Séparer le récepteur de réglage (2) du site projecteur (suivant équipements) (Fig. CAR. 8).



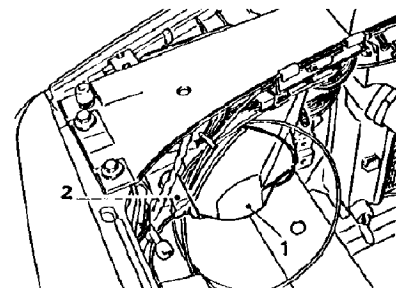
(Fig. CAR. 5)



(Fig. CAR. 6)



(Fig. CAR. 7)



(Fig. CAR. 8)

- Déposer la calandre (Fig. CAR. 9).
- Dégraffer le joint protecteur inférieur du projecteur (Fig. CAR. 9).
- Depuis l'intérieur du compartiment moteur :
- Déposer le feu clignotant par le ressort de maintien (3) (Fig. CAR. 10).
- Déposer les 3 fixations restantes (4) du projecteur (Fig. CAR. 11).
- Déposer le projecteur.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement de l'éclairage.

REGLAGE

- Véhicules équipés d'une commande à distance de réglage site projecteurs.
- Placer le bouton de réglage (5) depuis l'intérieur du véhicule en position 0 (Fig. CAR. 12).

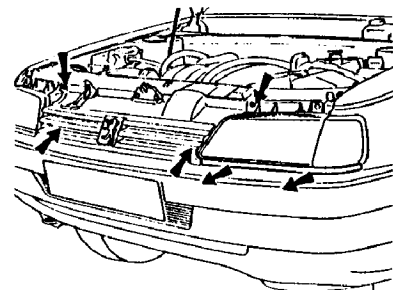
Véhicules tous types

- Côté compartiment moteur.
- Visser ou dévisser la vis de réglage (6) pour aligner la hauteur de site du projecteur sur le rétrophare (Fig. CAR. 13).
- Effectuer le réglage latéral du site par la vis (7) (Fig. CAR. 13).

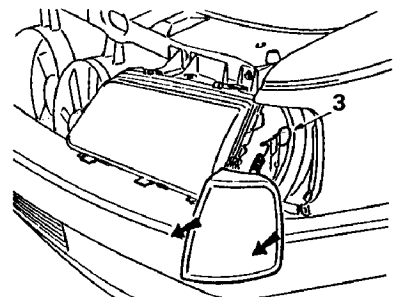
Echange d'une glace de projecteur

DEPOSE.

- Méthode ne nécessitant pas la dépose du projecteur.



(Fig. CAR. 9)



(Fig. CAR. 10)

- Déposer (Fig. CAR. 14) :
 - l'axe (2) du crochet de capot.
 - les 4 vis de fixation de la calandre.
 - la calandre.
- Dégraffer le joint protecteur inférieur (1) du projecteur.
- Depuis l'intérieur du compartiment moteur.
- Dégraffer le ressort de maintien (3) du feu clignotant à l'arrière du projecteur (Fig. CAR. 15).
- Débrancher et déposer.
- En s'aidant d'un tournevis, déclipper les 6 agrafes de maintien du verre optique (Fig. CAR. 16).
- Déposer la glace de projecteur.

REPOSE

- Placer un joint d'étanchéité neuf sur le pourtour du bloc optique (Fig. CAR. 17).
- Fixer la glace de projecteur avec 6 agrafes neuves (Fig. CAR. 16).

Nota. — En présence de salissures à l'intérieur du cuvelage, utiliser un chiffon doux pour le nettoyage.

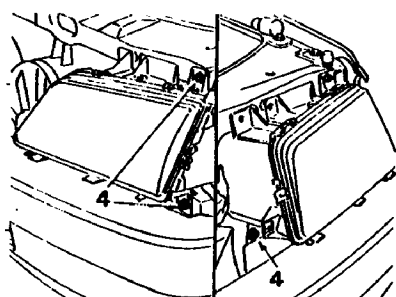
- Remonter le joint protecteur inférieur du projecteur et la calandre (Fig. CAR. 9).

Dépose-repose de la façade avant

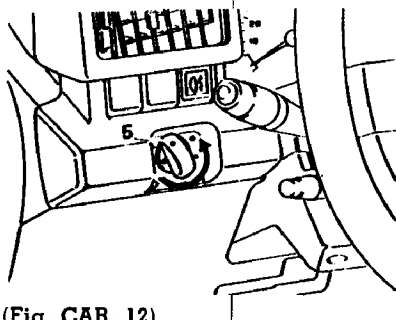
DEPOSE

Nota. — Dépose symétrique.

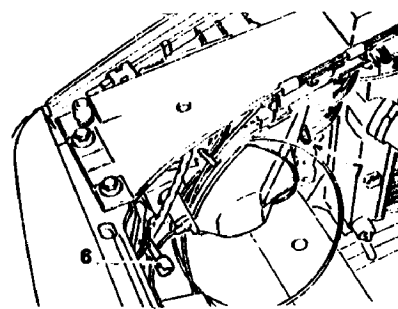
- Intérieurs des passages de roues :
 - déposer les 3 fixations de l'écran pare-boue.
- Ecarter l'écran sur le côté.
- Déposer :
 - l'écrou de l'absorbeur de chocs.



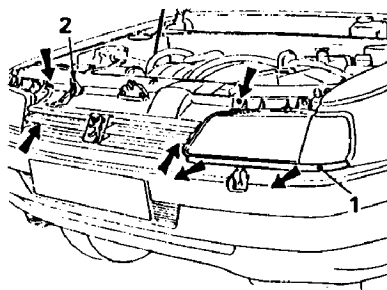
(Fig. CAR. 11)



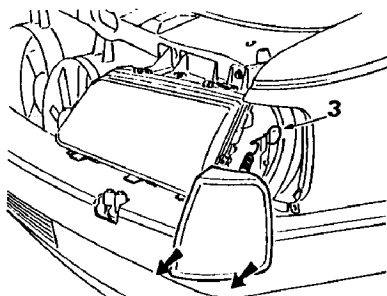
(Fig. CAR. 12)



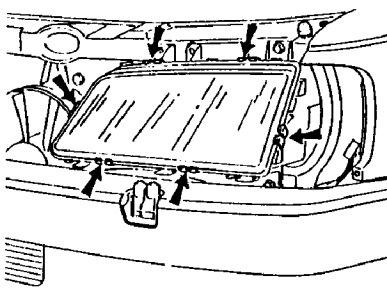
(Fig. CAR. 13)



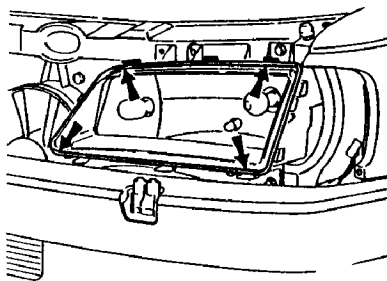
(Fig. CAR. 14)



(Fig. CAR. 15)



(Fig. CAR. 16)



(Fig. CAR. 17)

- la vis de fixation latérale du pare-chocs.
- Déposer (Fig. CAR. 18) :
 - les 2 fixations inférieures (4) de la garniture de pare-chocs.
 - les 3 fixations (5) de la façade sur la traverse inférieure.
- Côté compartiment moteur.
- Débrancher (Fig. CAR. 19) :
 - la batterie.
 - les connexions électriques (6) côté gauche.
- Débrancher de chaque côté les correcteurs de site projecteur (8), les fils de masse (7).
- Déclipper les agrafes puis basculer le haut du radiateur.
- Soulever pour dégager les plots de centrage inférieurs.
- Débrancher les connexions électriques sur le radiateur.

Particularités avec conditionneur d'air

- Déposer les fixations (Fig. CAR. 20) :
 - du déshydrateur (11) et du condenseur (10) sur la façade avant.
- Déposer de chaque côté les 2 vis de fixation sur les arcs boutant.
- Reposer les 4 vis de fixation supérieures de la façade.
- Dégager puis déposer la façade avant assemblée (Fig. CAR. 21).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse du démontage.
- Couples de serrage :
 - 4 vis supérieures : $2 \text{ mdaN} \pm 0,2$
 - 2 vis inférieures : $2 \text{ mdaN} \pm 0,4$
- Contrôler le fonctionnement des accessoires électriques.

Montage d'une porte avant et arrière

- Ensemble de montage pour équipement d'une porte : (Fig. CAR. 22).
 - 1 : charnières.
 - 2 : contre-plaque de montage
 - 3 : cale d'épaisseur.
 - 4 : vis de montage.
- Equiper la porte des charnières (1) des contres plaques (2) à l'aide des vis (4), vis de charnières en regard suivant (5), déposer les axes (Fig. CAR. 23).
- Poser la porte, fixer les axes, régler les jeux et alignements à l'aide des cales d'épaisseurs (3) si nécessaire (Fig. CAR. 22).

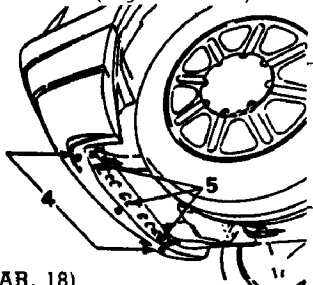
Dépose-repose du verrou de porte

Nota. — La dépose d'un verrou peut être réalisée sans dégarnissage de la porte.

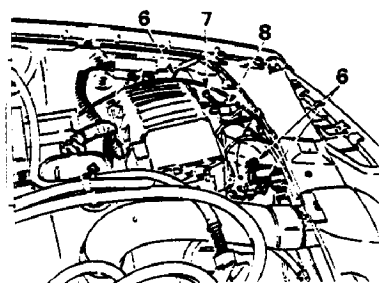
- Outillage à réaliser (Fig. CAR. 24) 0.1305.
- Deux vis pour dépose-repose agrafe de verrou de porte (vis tôle 4,2 - 12,7 à souder).

DEPOSE

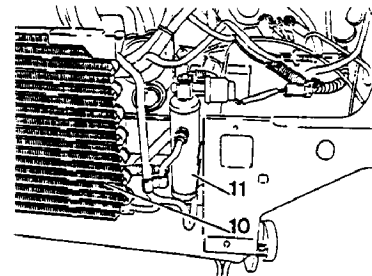
- Déposer les deux obturateurs sur la porte et visser les deux vis 0.1305 sur la fourchette (Fig. CAR. 25).



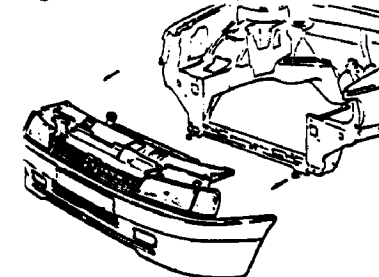
(Fig. CAR. 18)



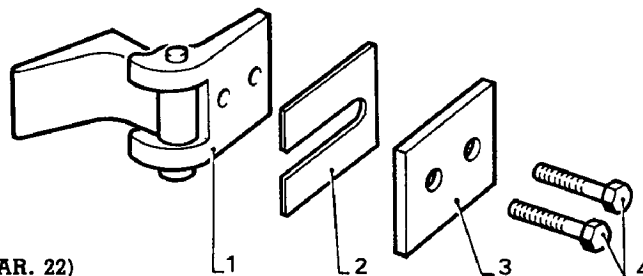
(Fig. CAR. 19)



(Fig. CAR. 20)

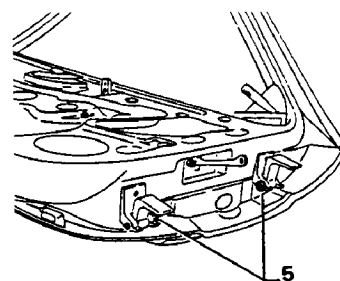


(Fig. CAR. 21)

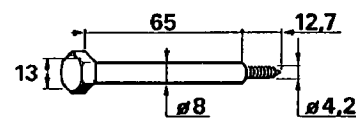
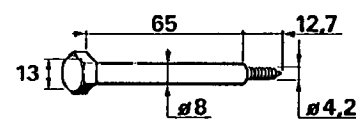


(Fig. CAR. 22)

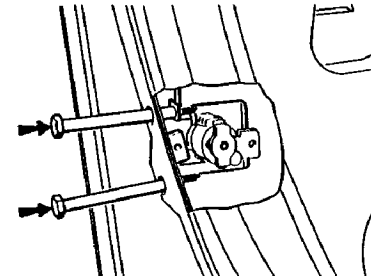
- Pousser vers l'intérieur pour dégager la fourchette du verrou.
- Déposer l'outil supérieur pour permettre le passage de la tringle de liaison.
- Tirer le verrou vers l'extérieur (Fig. CAR. 26).
- Protéger l'entourage de l'orifice.



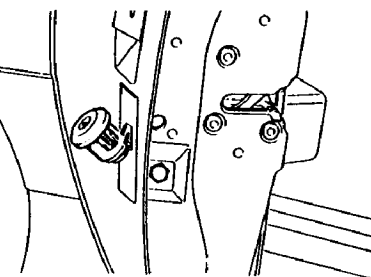
(Fig. CAR. 23)



(Fig. CAR. 24)



(Fig. CAR. 25)



(Fig. CAR. 26)

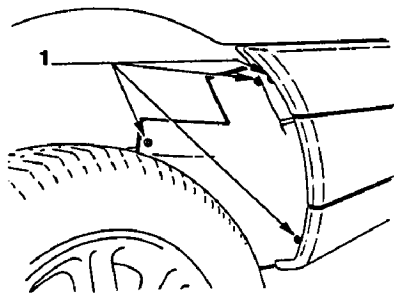
- Baisser la commande de condamnation.
- Maintenir la tringle de liaison.
- Déposer le verrou en le faisant pivoter et en le basculant vers le haut (Fig. CAR. 26).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Important. — Plaquer fermement le verrou sur la porte et engager légèrement l'agrafe vers le haut ou le bas avant de tirer à fond vers soi.

- S'assurer de la bonne tenue du verrou avant de retirer les outils.

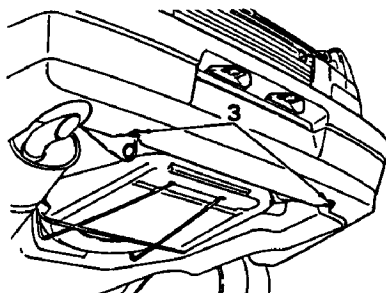


(Fig. CAR. 27)

Dépose-repose du pare-chocs arrière

DEPOSE

- Intérieurs des passages de roues.
- Déposer les 4 fixations (1) de l'écran pare-boue (Fig. CAR. 27).
- Dégager l'écran.
- Dépose symétrique.
- Déposer la fixation latérale (2) du pare-chocs.
- Dépose symétrique.
- Déposer les vis de fixation (3) (Fig. CAR. 28).

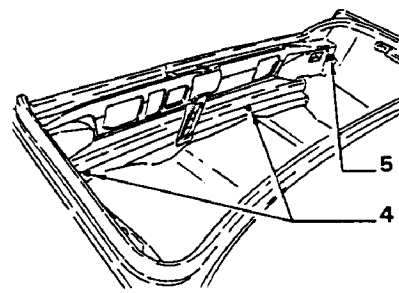


(Fig. CAR. 28)

- Depuis l'intérieur du coffre, débrancher la connexion électrique (5) sur le boîtier de feu (Fig. CAR. 29).
- Déposer les vis de fixation (4) sur la traverse arrière (Fig. CAR. 29).
- Ecarter le pare-chocs.
- Dégager le faisceau électrique du passe-fil.
- Déposer le pare-chocs.

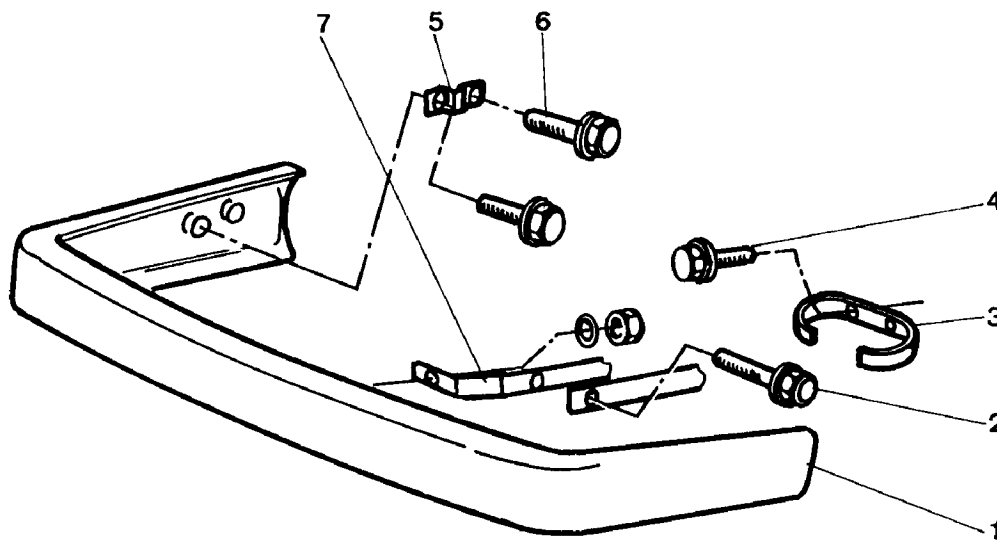
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose (utiliser des agrafes de maintien neuves).
- Vérifier le fonctionnement de l'éclairage plaque police.



(Fig. CAR. 29)

ECLATE DU PARE-CHOCS ARRIERE (break)



1 : Pare-chocs — 2 : Ecrou de fixation de la contre lame centrale — 3 : Contre lame latérale — 4 : Ecrou de finition de la contre lame latérale — 5 : Pontet — 6 : Vis de fixation du pontet — 7 : Contre lame centrale.

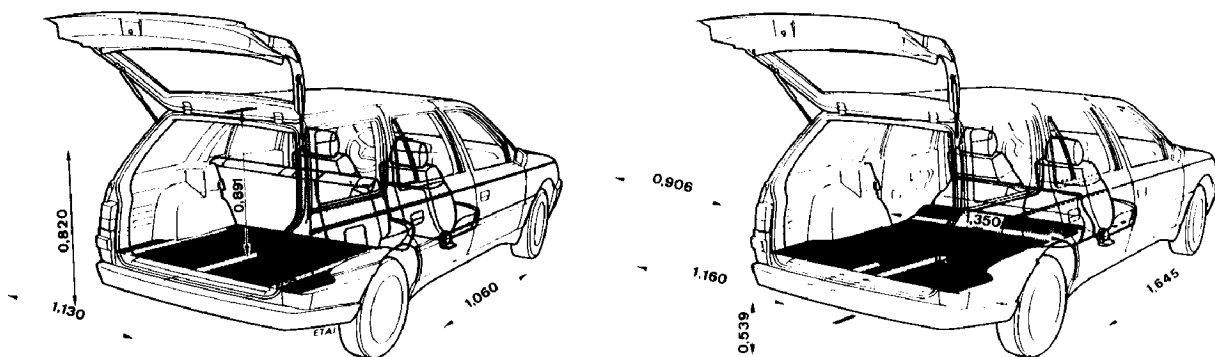
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

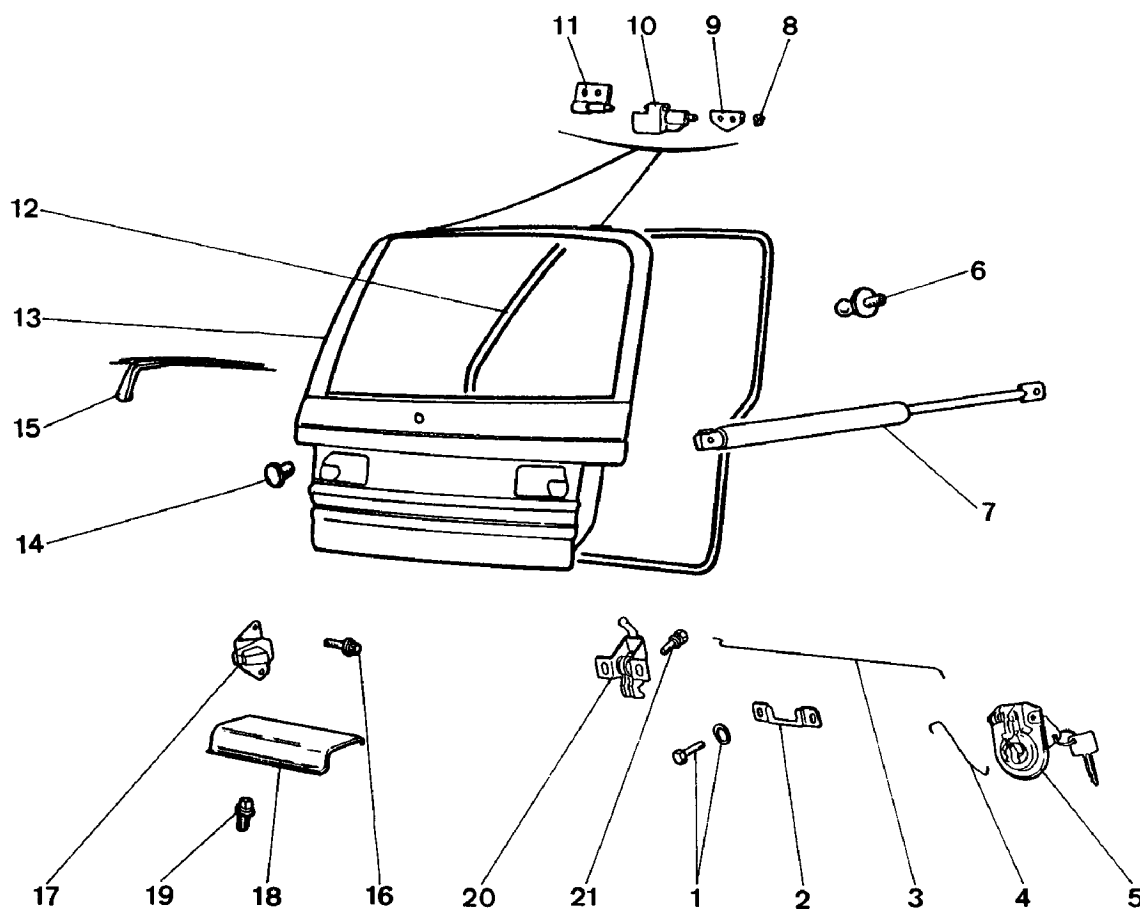
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

DIMENSIONS INTERIEURES DE LA PEUGEOT 405 BREAK



ECLATE VOLET ARRIERE (break)



- 1 : Fixation gâche — 2 : Gâche — 3 : Bielle de commande — 4 : Bielle de liaison extérieure — 5 : Verrou — 6 : Rotule sur volet — 7 : Equilleur de volet — 8 : Fixation de charnière — 9 : Contre plaque — 10 : Charnière fixe — 11 : Charnière mobile — 12 : Joint de volet — 13 : Volet arrière — 14 : Fixation d'essuie vitre arrière — 15 : Essuie glace arrière — 16 : Fixation cale de réglage — 17 : Cale de centrage — 18 : Poignée de volet — 19 : Fixation de poignet de volet — 20 : Serrure de volet — 21 : Fixation de serrure.

SELLERIE

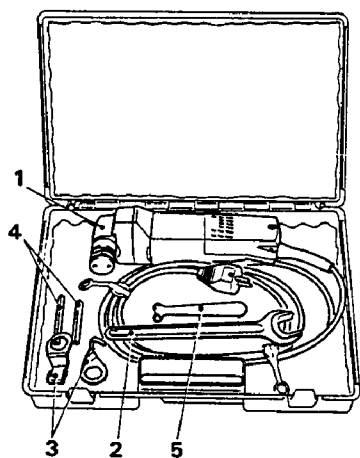
Dépose-repose du pare-brise

Nota. — Pour la dépose-repose des vitres collées, utiliser l'outillage n° 979872 RR.

- Coffret pour dépose des vitres collées (Fig. CAR. 30) :
 - outillage FEIN. Composition ensemble n° de commande FE 12 7511
 - 1 : Couteau électrique.
 - 2 : Clé plate.
 - 3 : Jeu de lames.
 - 4 : Pierres à affûter.
 - 5 : Clé à ergots.
- Ensemble de collage (Fig. CAR. 31) :
 - composition ensemble n° PR 9798 62
 - 1 : Mastic colle
 - 2 : Primaire pour verre
 - 3 : Primaire pour tôle
 - 4 : Tampon applicateur
 - 5 : Dégraissant
 - 6 : Corde à piano
 - 7 : Cales spécifiques Talbot
 - 8 : Papier de nettoyage
 - 9 : Buse.
- Pistolet extrudeur n° PR 9798 41 (Fig. CAR. 27).
- Ventouse n° PR 9798 66 (Fig. CAR. 32).

DEPOSE

- Déposer (Fig. CAR. 33) :
 - les balais d'essuie-glace (1) en débranchant le lave-glace.
 - la grille d'auvent (2).
- Depuis l'intérieur du véhicule (Fig. CAR. 34).
- Déposer les garnitures de côté d'auvent (3).



(Fig. CAR. 30)

- Déposer le rétroviseur (4).
- Dégraffer (suivant équipements) :
 - les clés d'angles.
 - les enjoliveurs.
- Déposer le joint caoutchouc périphérique (7) en commençant par un angle inférieur, (s'aider d'un outil si nécessaire) (Fig. CAR. 35).
- Poser un ruban auto-adhésif de protection sur toute la périphérie.

Important. — Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

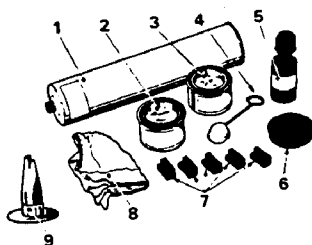
- Monter sur le couteau électrique une lame en forme de U réf. 6 39 03 076 016.

- Présenter l'appareil au bas du montant avant droit puis engager la lame entre vitre et baie suivant (8) (Fig. CAR. 36).

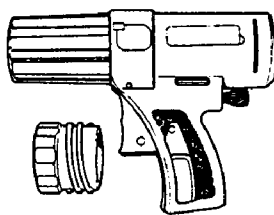
- Effectuer l'opération de découpe dans le sens des aiguilles d'une montre.

Attention. — Dans la zone repérée (9), faire passer la lame de coupe le plus près possible de la glace pour éviter les 4 bossages supérieurs (Fig. CAR. 37).

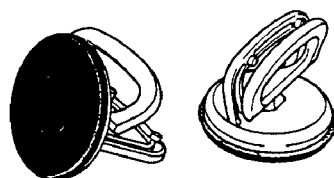
- Déposer le pare-brise à l'aide des ventouses n° 979866 (Fig. CAR. 32).



(Fig. CAR. 31)



(Fig. CAR. 32)

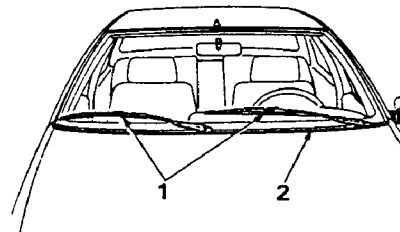


PREPARATION DE LA BAIE

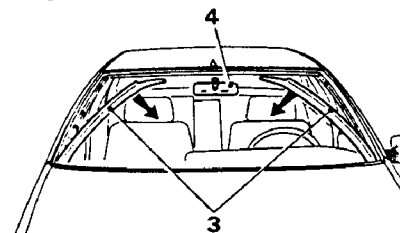
- Equiper le couteau électrique d'une lame droite réf. 6 39 03 113 022.
- En déplaçant l'appareil sur le protecteur de la feuillure arraser le cordon de colle (Fig. CAR. 38).
- Effectuer des retouches anti-corrosion si nécessaire (Fig. CAR. 39).
- Dégraisser la feuillure.
- Appliquer le primaire pour tôle sur toutes les zones mises à nues (Fig. CAR. 39).
- Laisser sécher 10 mn.

PREPARATION DE LA VITRE

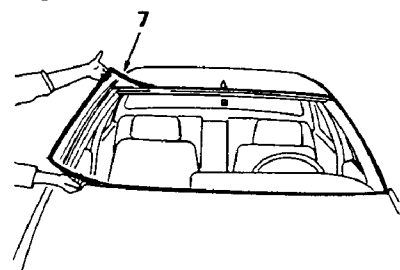
- Arraser le cordon sur la vitre avec la lame réf. 6 39 03 113 022.
- Présenter la vitre et la centrer par rapport à la baie.
- Repérer sa position définitive à l'aide d'un ruban adhésif (Fig. CAR. 40).
- Couper les adhésifs et déposer la vitre.
- Chausser le joint caoutchouc neuf en commençant par les angles de vitres, terminer par les côtés.



(Fig. CAR. 33)



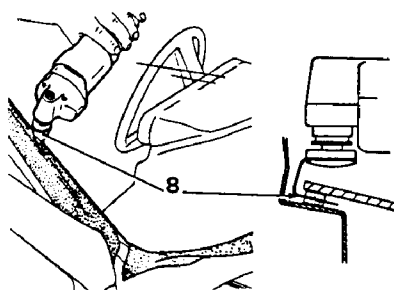
(Fig. CAR. 34)



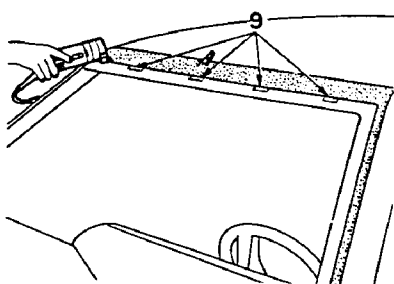
(Fig. CAR. 35)

Important. — Travailler sur des surfaces dégraissées.

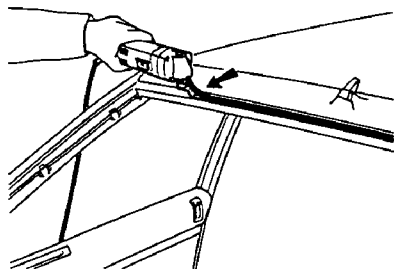
- Pose des enjoliveurs.
- Agraffer les enjoliveurs latéraux et l'enjoliveur supérieur (6) (Fig. CAR. 41).
- Poser les clés d'angle.
- Dégraisser le bord de la vitre derrière le joint.
- En se guidant le long du joint, appliquer le primaire verre sur le pourtour du pare-brise.
- Laisser sécher.
- Equiper le pistolet extrudeur avec la cartouche et la buse (couper le guide de la buse au \varnothing 10 mm (Fig. CAR. 42)).
- En se guidant le long du joint, déposer un cordon continu de mastic colle.
- Mettre en place le pare-brise sur la baie.
- Centrer le pare-brise en faisant coïncider les repères précédemment effectués (ruban adhésif).
- Effectuer une pression avec les mains sur le pourtour du pare-brise.



(Fig. CAR. 36)



(Fig. CAR. 37)

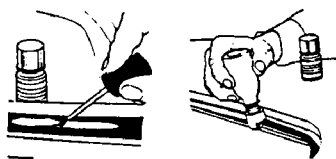


(Fig. CAR. 38)

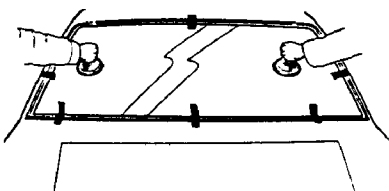
- Pour obtenir un meilleur résultat, s'aider d'une sangle équipée de 2 cales caoutchouc mobiles à fixer suivant schéma pour permettre une pression constante sur le pare-brise pendant 15 mm (Fig. CAR. 43).
- Laisser polymériser pendant 2 H 30 avant toutes manipulations.
- Remonter la grille d'auvent en la glissant en dessous du joint d'étanchéité inférieur du pare-brise.
- Reposer :
 - les garnitures de côté d'auvent.
 - le rétroviseur.
 - les balais d'essuie-glace.
- Rebrancher le lave-glace.
- Nettoyer le pare-brise.

Dépose-repose des vitres de portes

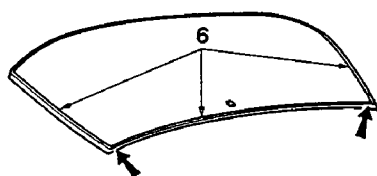
Nota. — La dépose d'une vitre nécessite le dégarnissage de la porte.



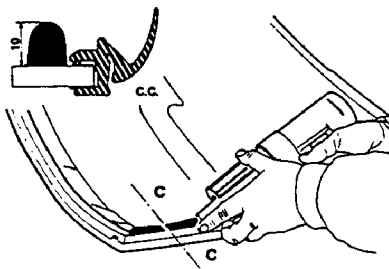
(Fig. CAR. 39)



(Fig. CAR. 40)



(Fig. CAR. 41)

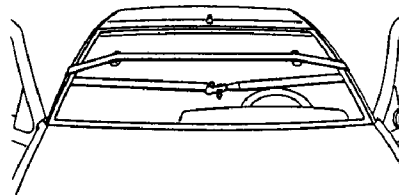


(Fig. CAR. 42)

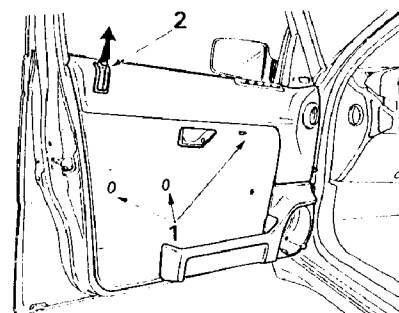
- **Outils spécial 1309.**
- Bague pour dépose vitre.

DEPOSE

- Descendre la vitre à environ deux tiers de sa course.
- Déposer les trois vis (1) de fixation de l'accoudeur (Fig. CAR. 44).
- Dégraffer :
 - la grille de haut parleur.
 - l'enjoliveur de la commande intérieure de porte.
 - le gousset intérieur du rétroviseur.
- Déposer (Fig. CAR. 44) :
 - la manivelle de lève-vitre.
 - le bouton de condamnation intérieur en procédant comme suit :
 - bouton de condamnation (2) en position déverrouillage.
 - appuyer avec une lame de tournevis en (3) pour dégager l'ergot (4) de la lumière (5).
 - tirer le bouton de condamnation (2) vers le haut, l'ergot (4) se place dans la deuxième lumière (6).
 - la tige (7) est libérée, retirer le bouton de condamnation.
- Dégraffer le panneau de garniture.



(Fig. CAR. 43)



(Fig. CAR. 44)

Important. — Utiliser un tournevis pour dégager l'agrafe (8) pour éviter de détériorer le carter plastique du haut parleur (Fig. CAR. 45).

- Débrancher le connecteur de lève-vitre électrique (9) (Fig. CAR. 45).
- Décoller la feuille isolante.
- Maintenir la vitre avec une cale.
- Déposer le joint lècheur de vitre extérieur (10) (Fig. CAR. 46).
- Dégraffer partiellement la coulisse supérieure de vitre (11).
- Dégager le patin de guidage (12) en procédant comme suit : (Fig. CAR. 46)
 - engager l'outil H7.1309 sur l'axe pour comprimer les ailettes (13).
 - pousser sur la vitre (14) pour la dégager du patin de guidage.

- Déposer la vitre en la tirant vers le haut et l'extérieur de la porte.

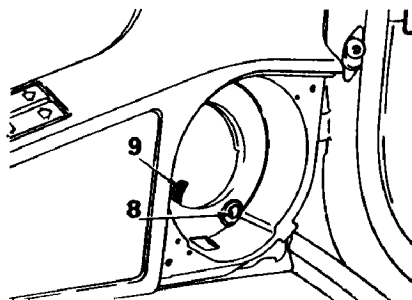
Nota. — Dépose vitre arrière. Il est nécessaire de déposer le support de coulisse extérieure arrière (voir chapitre correspondant).

REPOSE

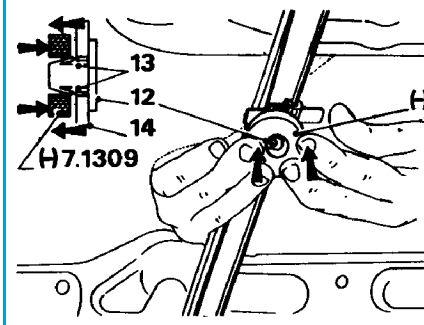
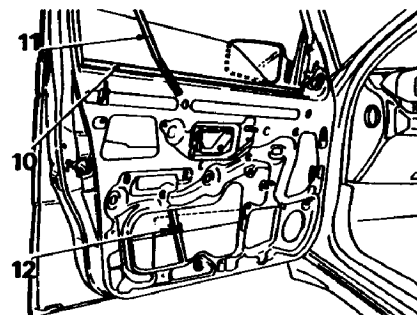
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose en veillant au clippage correct de la vitre sur le patin.

Dépose-repose d'un lève-vitre

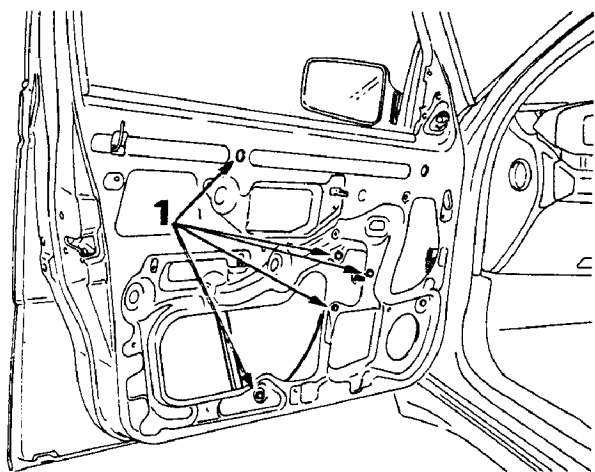
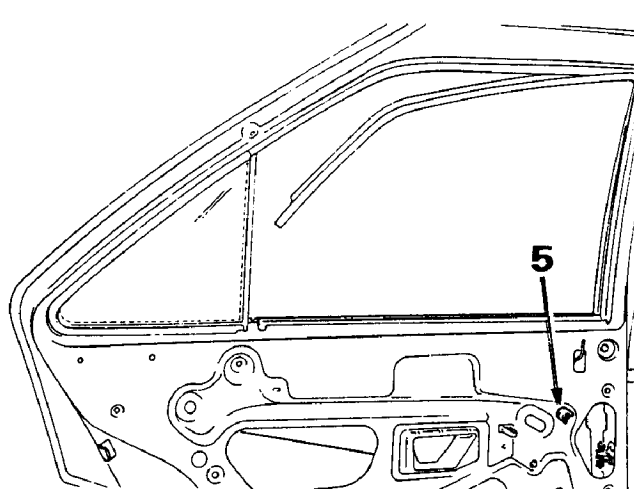
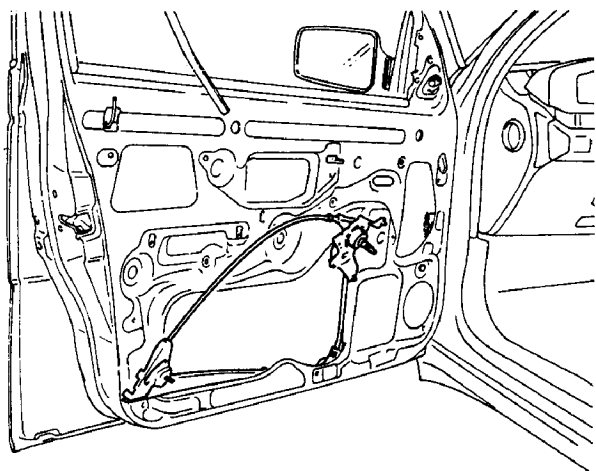
Nota. — La dépose d'un lève vitre et d'un mécanisme d'ouverture de porte nécessite les mêmes opérations que pour la dépose d'une vitre (voir chapitre correspondant).



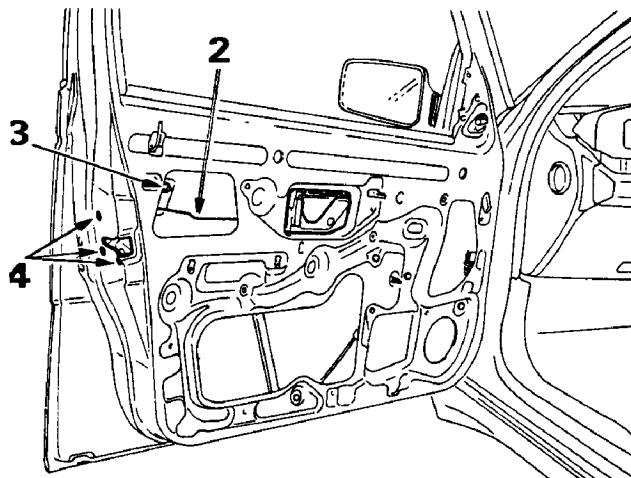
(Fig. CAR. 45)



(Fig. CAR. 46)



(Fig. CAR. 47)



(Fig. CAR. 48)

DEPOSE

- Déconnecter le faisceau du lève-vitre électrique si il y a lieu.
- Déposer : (Fig. CAR. 47).
 - les vis (1).
 - le lève-vitre par la découpe du panneau intérieur de porte en le faisant pivoter.

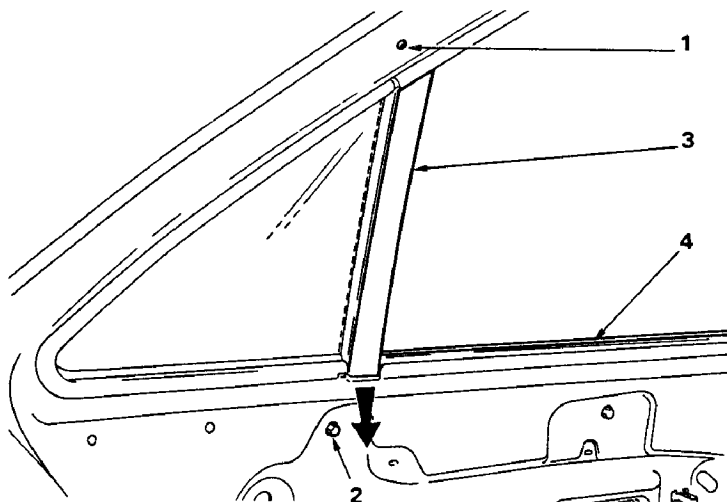
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

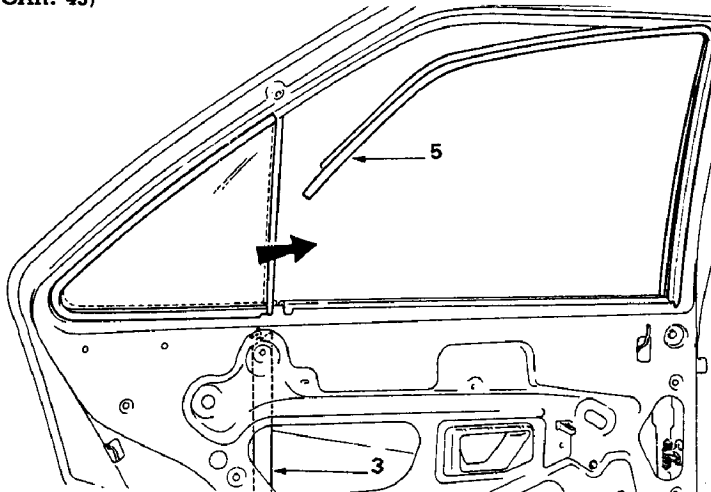
Dépose-repose mécanisme d'ouverture

DEPOSE PORTE AVANT

- Dégrafer la tringle de liaison (2) sur la poignée intérieure (Fig. CAR 48).
- Déposer : (Fig. CAR. 48).
 - la poignée de porte vis (3).
 - les vis (4) de fixation de la serrure.
 - le mécanisme d'ouverture de porte.



(Fig. CAR. 49)



(Fig. CAR. 50)

PORTES ARRIERE

- Dépose identique à la porte avant avec en plus l'agrafe (5) de fixation du renvoi commande de condamnation (Fig. CAR. 48).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Dépose-repose vitre fixe de portes arrière

Nota. — La dépose d'une vitre fixe de porte arrière nécessite le dégarnissage de la porte (voir chapitre correspondant).

Important. — Cette opération ne nécessite pas de déposer la vitre coulissante.

DEPOSE

- Déposer : (Fig. CAR. 49).
 - les vis (1) et (2) de fixation de la coulisse extérieure arrière (3).
 - le jonc enjoliveur sur le joint de vitre fixe (suivant équipement).

- le joint lècheur intérieur (4).
- Dégager : (Fig. CAR. 50).
 - partiellement la coulisse supérieure (5).
 - la coulisse extérieure arrière (3) vers le bas.

Nota. — La coulisse restera solidaire de la vitre coulissante.

- Déposer la vitre fixe avec son joint en la basculant légèrement et en la tirant vers l'arrière.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

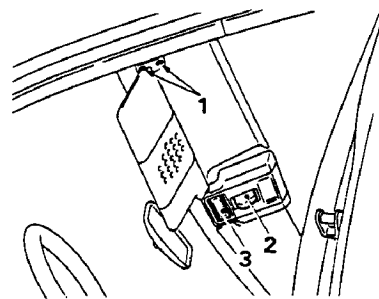
Important. — Reposer le jonc extérieur en dernier lieu.

Dépose-repose lunette arrière

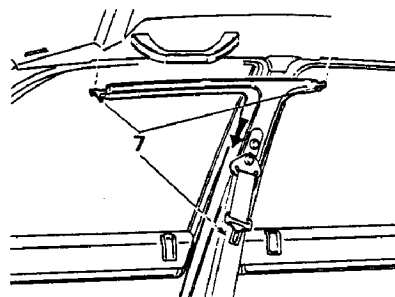
Nota. — Méthode identique à la dépose-repose du pare-brise.

Opérations complémentaires

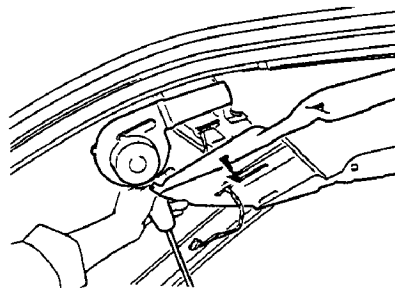
- Débrancher/brancher la lunette chauffante.
- Dépose/pose garnitures de custode.



(Fig. CAR. 51)



(Fig. CAR. 52)



(Fig. CAR. 53)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Dépose-repose de la garniture de pavillon

DEPOSE

- Déposer les pare-soleil par les vis (1) (Fig. CAR. 51).
- Dépose symétrique.
- Dégraffer le lecteur de carte (2) (Fig. CAR. 51).
- Déposer le plafonnier (3).
- Déposer :
 - les 2 vis de fixation de la console,
 - la console de pavillon ; (suivant équipements), débrancher les autres accessoires électriques sur console.
- Dégraffer :
 - les garnitures de côté d'auvent par la fixation.
- Dégraffer les garnitures de custode par la fixation.

- Déposer les vis de fixation (7) (Fig. CAR. 52).
- Dégraffer puis abaisser les garnitures de montage central.
- Déclipper le plafonnier arrière.
- Déposer les poignées de maintien par les vis de fixation.

Important. - Pendant l'opération la garniture de pavillon devra être manipulée avec précaution pour éviter toute détérioration.

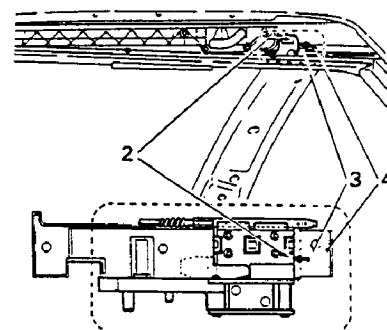
- A l'aide d'un appareil chauffant, décoller progressivement la garniture de pavillon en s'aidant d'un outil tranchant si nécessaire.

REPOSE

- Appliquer une couche de colle néoprène sur la garniture neuve. Colfix R22 Réf. 9724.28 (Fig. CAR. 53).
- Eliminer le surplus de colle

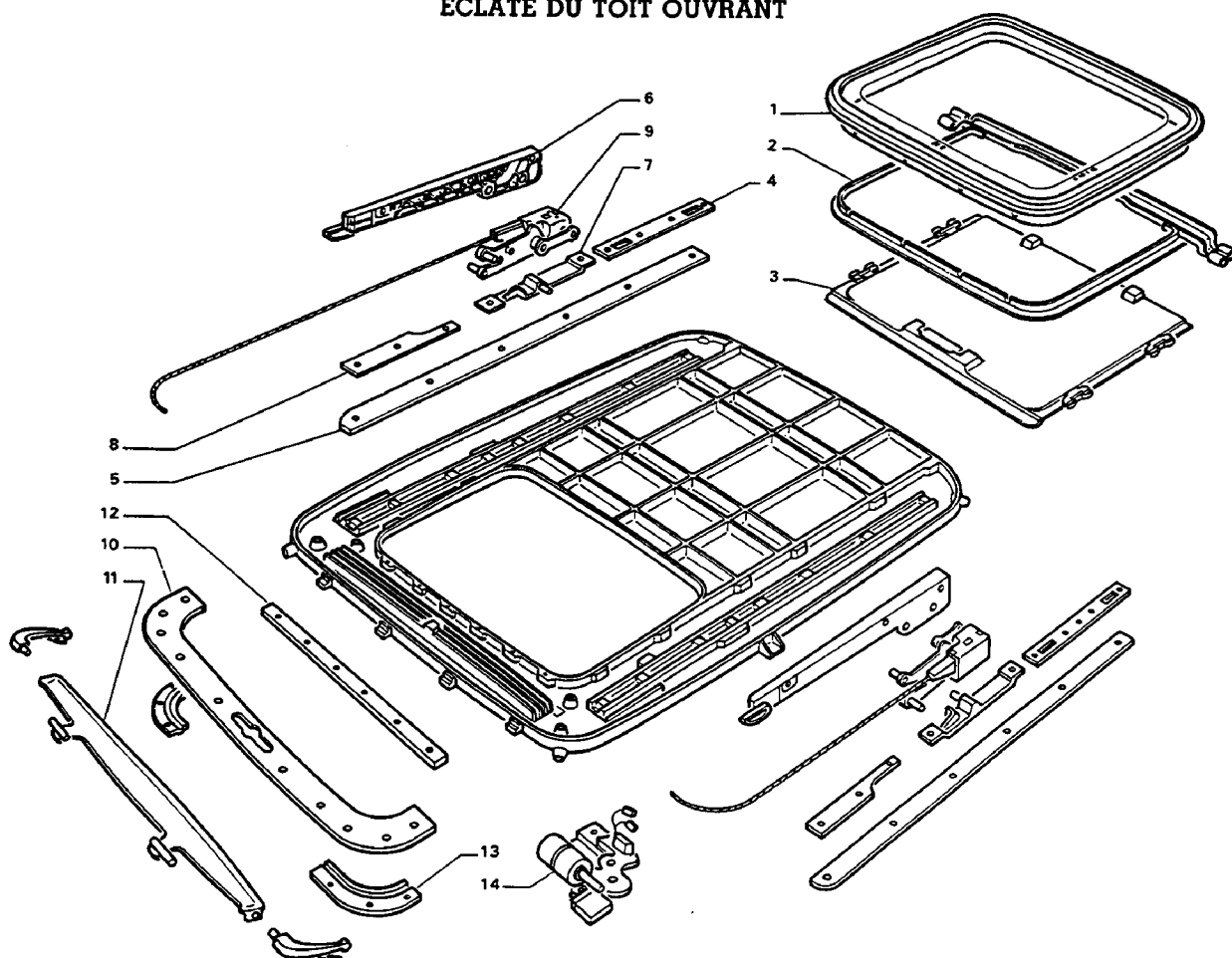
subsistant après décollage sur la face interne du pavillon.

- Appliquer une couche de colle néoprène en dessous du pavillon sur une surface équivalente à la garniture.



(Fig. CAR. 54)

ECLATE DU TOIT OUVRANT



- 1 : Panneau mobile
- 2 : Cadre mobile
- 3 : Volet mobile
- 4 : Glissière latérale
- 5 : Glissière de volet mobile

- 6 : Ensemble coulisse-patin
- 7 : Doigt de guidage
- 8 : Glissière avant
- 9 : Chariot mobile + câble de commande
- 10 : Protecteur

- 11 : Déflecteur
- 12 : Glissière avant de volet mobile
- 13 : Guide câble
- 14 : Ensemble moto-réducteur

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Après collage effectuer les opérations de remontage dans l'ordre inverse de la dépose.

Toit ouvrant

REGLAGE DU TOIT OUVRANT

- Trois paramètres doivent être simultanément réunis en position "fermeture" du toit ouvrant (voir éclaté).
- Positionnement correct des chariots mobiles sur les doigts de guidage.
- Position d'affleurement du panneau mobile par rapport au pavillon.
- Alignement des repères situés sur les cames d'entraînement de l'ensemble moto-réducteur.

Positionnement des chariots mobiles

- Panneau mobile déposé.
- Déposer l'ensemble moto-réducteur.
- Positionner manuellement l'index (2) du chariot mobile, face au repère fixe (3) (flèche) situé sur le doigt de guidage (4) des glissières droites et gauches (Fig. CAR. 54).
- Fixer :
 - le panneau mobile.
 - le cadre mobile.
 - l'ensemble moto-réducteur.
- Effectuer les réglages.

Positionnement du panneau mobile

- Glisser vers l'arrière le cadre mobile.
- Desserrer les 6 fixations latérales du panneau mobile.

- En s'aidant d'un régleur, obtenir les cotes de réglage :
 - partie AV X = 0 à + 1 mm.
 - partie AR X = 1 à + 2 mm..
 - Points de mesure étant surface extérieure du pavillon et partie externe du joint d'étanchéité.
 - Serrer les 6 fixations latérales, fixer le cadre mobile.
 - Après essai de fonctionnement du toit ouvrant contrôler le réglage.
- Nota.** — A la repose, le centrage du panneau se faisant automatiquement dans l'encadrement du pavillon, pas de réglage du parallélisme à effectuer.

Réglage des cames d'entraînement du moto-réducteur

- Toit ouvrant en position fermeture.
- Déposer la console de pavillon.
- S'assurer de l'alignement des repères situés sur les cames d'entraînement (6) et (7) du moto-réducteur (voir éclaté).
- Si cette condition n'est pas vérifiée :
 - débrayer le moteur à l'aide du levier de déverrouillage (1) (voir éclaté).
 - déposer l'ensemble moto ventilateur.
- Tourner la came (7) dans le sens de la flèche afin d'aligner les repères et positionner le contact du micro-switch dans le creux de la came (voir éclaté).
- Maintenir fermement la came (6) et entraîner la came (7) dans le sens inverse de la flèche, jusqu'à obtenir le début d'engrènement de la came.

- Embrayer le levier de déverrouillage (1) ceci ayant pour effet d'entraîner les cames (6) et (7) (voir éclaté).
- La rotation de ces cames permet d'obtenir, d'une part le parfait alignement des repères et d'autre part, de positionner le contact du micro-switch (5) dans le creux de la came.
- Reposer ;
 - l'ensemble moto-réducteur.
 - la console de pavillon.
- Contrôler le fonctionnement de l'ensemble.

Dépose-repose du toit ouvrant

DEPOSE

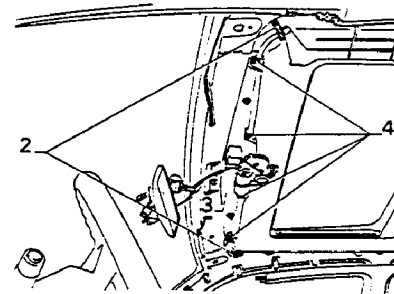
Opérations préliminaires

- Déposer garniture de pavillon (voir chapitre correspondant).
- Débrancher :
 - la batterie.
 - les différentes liaisons électriques du moto-réducteur (voir éclaté).
- Débrancher les tuyaux d'évacuation avant (2) (Fig. CAR. 55).
- Déposer (Fig. CAR. 55) :
 - les 4 fixations (4).
 - la vis de fixation (3).
- Débrancher les tuyaux d'évacuation arrière.
- Déposer les deux fixations arrière.

- Nota.** — Pour les manipulations suivantes, protéger la planche de bord et les sièges à l'aide de housses.
- En s'aidant d'un deuxième opérateur, maintenir en place le toit ouvrant.
 - Déposer les 2 fixations centrales.
 - Déposer l'ensemble du toit ouvrant en le plaçant diagonalement, le sortir par la porte côté passager.

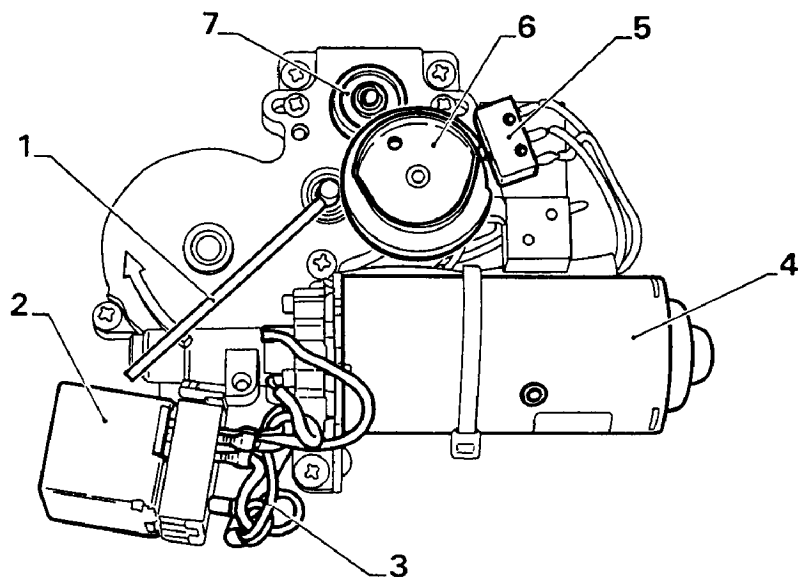
DEPOSE

- Panneau mobile en position fermeture.
- Placer le toit ouvrant en le présentant d'abord sur les fixations avant puis le basculer vers le haut (2 opérateurs).
- Effectuer un préserrage des fixations à la main.



(Fig. CAR. 55)

ECLATE DU MOTO REDUCTEUR



- 1 : Commande de débrayage
- 2 : Relai "à accrochage"
- 3 : Faisceau moteur
- 4 : Groupe

- 5 : Micro-switch
- 6 : Câme d'entraînement
- 7 : Câme d'entraînement

- En suivant l'ordre de serrage défini ci-dessous, effectuer à la clé dynamométrique un serrage définitif de : (Fig. CAR. 56)
 - vis (9) : $1,4 \begin{matrix} 0,1 \\ + 0 \end{matrix}$ m.daN
 - vis (10) : $0,4 \pm 0,1$ m.daN
 - écrou (8) : $0,4 \pm 0,1$ m.daN
- Rebrancher les tuyaux d'évacuation avant et arrière.
- Terminer l'opération dans l'ordre inverse du démontage.
- Contrôler :
 - le fonctionnement du toit ouvrant.
 - le réglage d'affleurement du panneau mobile.
 - l'étanchéité.

Dépose-repose du panneau mobile

DEPOSE

- Important.** — En cas de bris de glace, porter des gants et des lunettes de protection pour le nettoyage du véhicule.
- Débrancher la batterie.
 - S'assurer de la position fermeture du toit ouvrant.
 - Déposer les 4 vis de fixation du panneau.
 - Glisser vers l'arrière le cadre mobile.
 - Déposer les 6 vis de fixation latérale (3) du panneau (Fig. CAR. 57).
 - Déposer le panneau mobile en le dégageant par le haut.

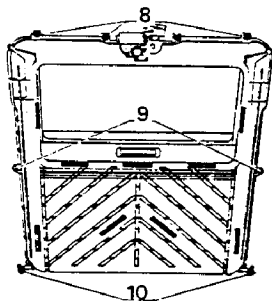
REPOSE

- Avant repose, s'assurer du positionnement correct des chariots sur les doigts de guidage.
- Placer le panneau mobile dans l'encadrement de pavillon après contrôle du joint d'étanchéité.
- Effectuer les réglages d'affleurement.
- Fixer le cadre mobile.
- Contrôler le fonctionnement du toit ouvrant.

Dépose-repose du volet mobile

DEPOSE

- Opération préliminaire.**
- Déposer le panneau mobile.



(Fig. CAR. 56)

- Déposer : (Fig. CAR. 58).
 - les 6 vis de fixation (1).
 - la glissière avant (2) de volet mobile.
- Déposer les 3 fixations avant des glissières latérales (voir éclaté).
- Dégager le volet mobile par l'avant en soulevant le cadre mobile pour le passage des butées arrière.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse du démontage.
- Fixer le panneau mobile.

Echange du chariot mobile et du câble de commande

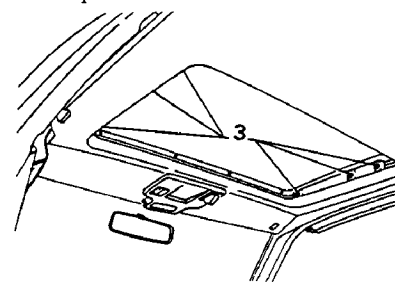
DEPOSE

Opérations préliminaires

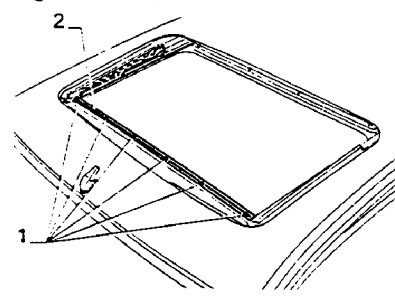
- Déposer le panneau mobile.
 - Déposer l'ensemble moto-réducteur.
- Important.** — Pour obtenir un fonctionnement correct du toit ouvrant, remplacer systématiquement les commandes droites et gauches.
- Déposer l'ensemble coulisse-patin.
 - Glisser vers l'arrière le chariot mobile.
 - Déposer les 3 vis de fixation.
 - Déposer le doigt de guidage.
 - Dégager l'ensemble chariot mobile et câble de commande.

REPOSE

- Poser des ensembles de commande droits et gauches neufs, préalablement graissés.
- Contrôler la position des chariots mobiles sur les doigts de guidage.
- Reposer :
 - le panneau mobile.



(Fig. CAR. 57)



(Fig. CAR. 58)

- le moto-réducteur.
- Vérifier le fonctionnement.

Dépose-repose du moto-réducteur

DEPOSE

- Toit ouvrant en position fermeture.
- Déposer : (Fig. CAR. 59).
 - les pare-soleils.
 - le lecteur de carte (3).
 - le plafonnier (2).
 - l'obturateur et l'interrupteur (1).
- Déposer la console de pavillon.
- En cas de panne moteur sur une position non fermée du toit ouvrant :
- Débrayer le levier de déverrouillage (1) (voir éclaté).
- Positionner la manivelle de secours dans la petite càm.
- Manœuvrer la manivelle jusqu'à position fermeture du toit ouvrant.
- Déposer (voir éclaté) :
 - la vis de masse.
 - les 3 fixations.
 - l'ensemble moto-réducteur.

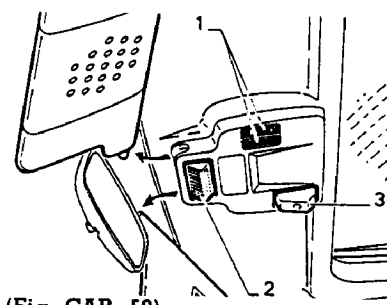
REPOSE

- Vérifier le réglage du moto-réducteur (clignotant des repères).
- Terminer l'opération dans l'ordre inverse du démontage.

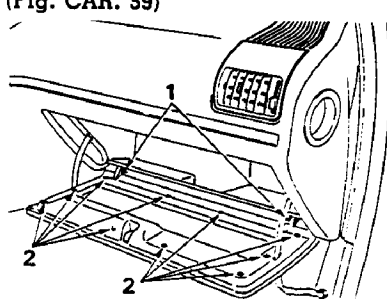
Dépose-repose couvercle de vide poches

DEPOSE

- Déposer : (Fig. CAR. 60)
 - les deux axes (1) de fixation du vide-poches.
 - les vis (2) de fixation de la doublure.
 - le couvercle de vide-poches.



(Fig. CAR. 59)



(Fig. CAR. 60)

- Déposer :
 - les goupilles de fixation des limiteurs de débattement.
 - la doublure du couvercle de vide-poches.

REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Dépose-repose du limiteur de débattement

DEPOSE

- Déposer :
 - les vis de fixation de la doublure.
 - les goupilles de fixation des limiteurs de débattement.
- Dégager les limiteurs de débattement en accédant par l'intérieur du vide-poches.

REPOSE

- Utiliser un fil de fer coudé pour faciliter la mise en place des limiteurs.

Attention. - Le limiteur de débattement le plus grand à gauche.

Dépose-repose de l'aérateur du côté passager

REPOSE

- Déposer :
 - la grille de haut parleur.
 - les deux vis de fixation de l'aérateur sur planche de bord.

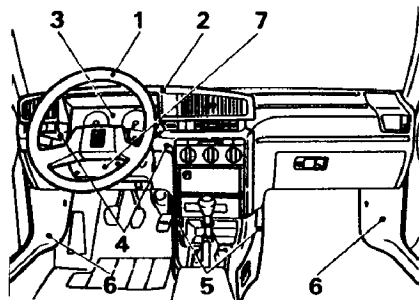
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Dépose-repose de la planche de bord

Nota. - La dépose de la planche de bord nécessite le démontage des éléments suivants : (Fig. CAR. 61).

- le volant (1).
- la visière (2).
- le combiné (3).

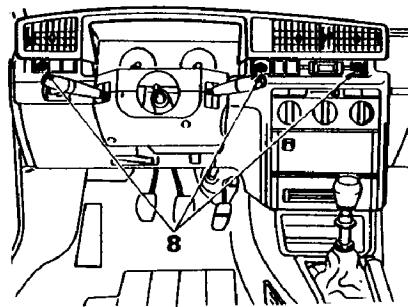


(Fig. CAR. 61)

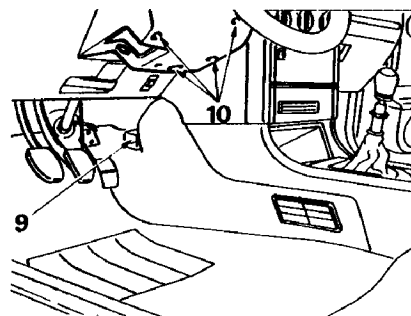
- les deux façades (4).
- les deux flasques (5).
- les garnitures de côté d'auvent (6).
- les gaines de colonne de direction (7).

DEPOSE

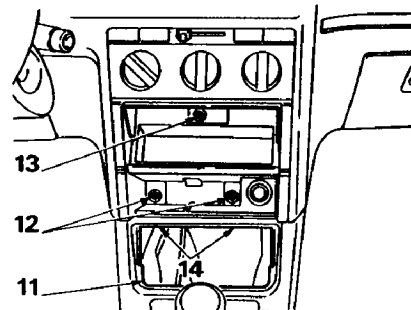
- Débrancher la batterie.
- Déposer : (Fig. CAR. 61 et 62).
 - le volant (1).
 - les trois obturateurs à l'aide d'un tournevis.
 - les vis (8).
 - la visière du combiné (2).
 - l'autoradio s'il y a lieu.
- Déposer : (Fig. CAR. 63).
 - les vis (9) de part et d'autre de la console.
 - les flasques gauche et droite.
 - les vis (10) des gaines de la colonne de direction.
- Déposer : (Fig. CAR. 64)
 - le bouton de correcteur de site.
 - le vide poches (11).
 - le cendrier.
 - les vis (12) derrière le cendrier.
 - les vis (13) et (14).
 - les façades (4).
 - le commutateur d'essuie-vitre sans le déconnecter.
- Déclipper les connecteurs électriques.
- Déposer : (Fig. CAR. 65)
 - la barrette du combiné (15).
 - les vis (16).
- Faire basculer le combiné vers soi.
- Débrancher les connecteurs et la transmission compteur.
- Dégager le combiné vers le haut.
- Déposer : (Fig. CAR. 66)
 - les vis (17).
 - les vis (19).
- Déverrouiller (1/4 de tour) les vis (18) de la garniture sous planche de bord côté conducteur.
- Déposer : (Fig. CAR. 67).
 - les vis (1) de la commande d'ouverture de capot.
 - les connecteurs (2) du rhéostat.
 - les connecteurs (a) et (b) de la boîte à fusibles.
 - les relais sous colonne de direction.
- Débrancher :
 - les connecteurs à gauche et à droite du faisceau de la planche de bord.



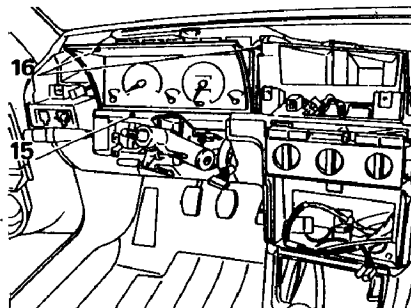
(Fig. CAR. 62)



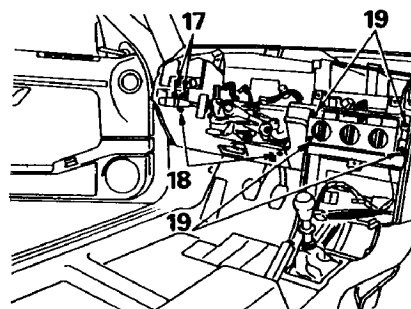
(Fig. CAR. 63)



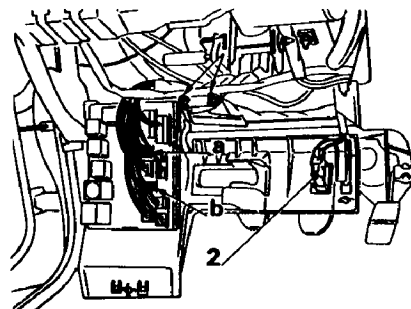
(Fig. CAR. 64)



(Fig. CAR. 65)



(Fig. CAR. 66)



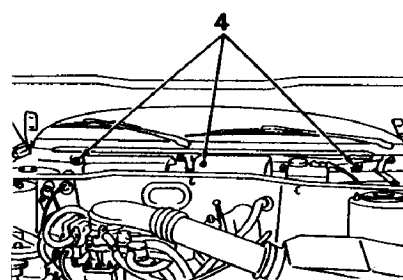
(Fig. CAR. 67)

- la masse fixée sur le côté d'auvent (côté gauche pour les conduites à droite).

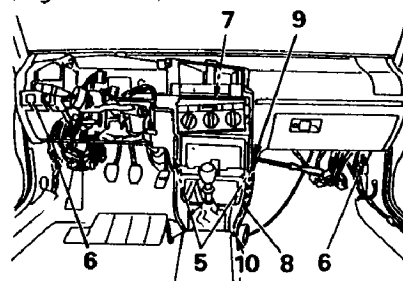
- Déposer :
 - les vis (4) de fixation de la planche de bord dans le collecteur d'auvent (Fig. CAR. 68).
- Déposer : (Fig. CAR. 69).
 - les vis (5) et (6) de fixation de la planche de bord.
 - les vis (7) derrière la commande climatiseur.
 - le tirant de renfort (8) fixé en (9) à la partie inférieure de la planche de bord et en (10) sur le support de commande de vitesses.
- Dégager :
 - la transmission de compteur.
 - les faisceaux du combiné.
 - le tableau commande du climatiseur.
- Déposer la planche de bord.

REPOSE

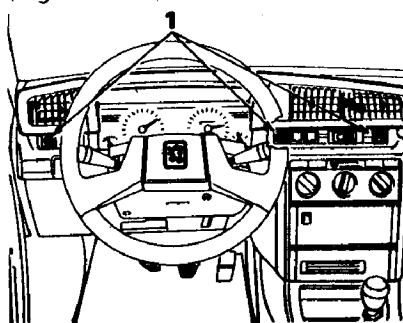
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- S'assurer de la présence des rondelles anti-retour, fixées sur les vis des pions de centrage.
- Resserrer le volant avec un couple de serrage : 3 m.daN.



(Fig. CAR. 68)



(Fig. CAR. 69)

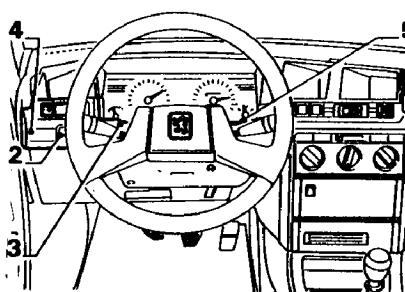


(Fig. CAR. 70)

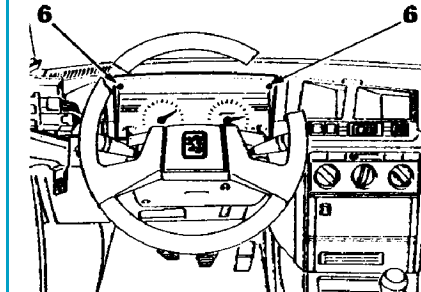
Dépose-repose du combiné

DEPOSE

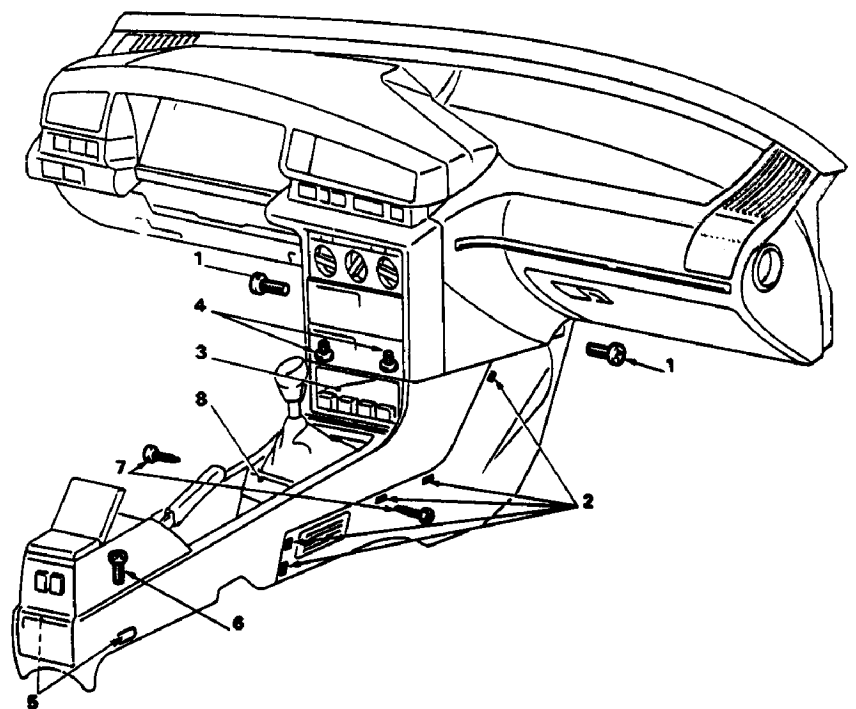
- La dépose du combiné nécessite de retirer :
 - la visière.
 - la façade gauche.
 - le bouton de commande du correcteur de site.
 - la barrette du combiné.
- Débrancher la batterie.
- Déposer : (Fig. CAR. 70).
 - les trois obturateurs à l'aide d'un tournevis.
 - les trois vis (1).
 - la visière de combiné.
- Mettre la colonne de direction en position basse.
- Déposer : (Fig. CAR. 71).
 - le bouton de commande de correcteur de site (2).
 - la barrette du combiné (3).
 - la façade côté gauche (4).
 - la vis (5) sur façade centrale.
- Déposer les vis (6) (Fig. CAR. 72).
- Faire basculer le combiné vers soi.



(Fig. CAR. 71)



(Fig. CAR. 72)



(Fig. CAR. 73)

- Débrancher les connecteurs et la transmission de compteur.
- Dégager le combiné vers le haut.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- S'assurer du bon engagement de la transmission compteur.

Transmission compteur

DEPOSE

- En accédant par le dessous de la planche de bord :
 - débrancher la transmission compteur en tirant d'un coup sec.
 - dégager la goupille (7) sur la boîte de vitesses.

REPOSE

- Reposer la transmission en positionnant correctement la boule au niveau du joint sur le tablier.

Dépose-repose de la console

Nota. — La dépose de la console nécessite le démontage :

- du vide-poches de console.
- des flasques de console.
- du cache-passage levier de vitesses.

DEPOSE

- Déposer : (Fig. CAR. 73).
 - les vis (1).
 - les deux flasques de la console, zone de clippage (2).
- Déclipper le vide-poches (3).
- Déposer :
 - les vis (4) de fixation sur la façade du climatiseur.
 - les vis (5) de fixation arrière sur l'étrier de la console.
 - la vis (6) de fixation sur le plancher.
 - les vis (7) sur le support de levier de vitesses.
- Déclipper le cache passage levier de vitesses.
- Déconnecter le faisceau.
- Déposer la console.

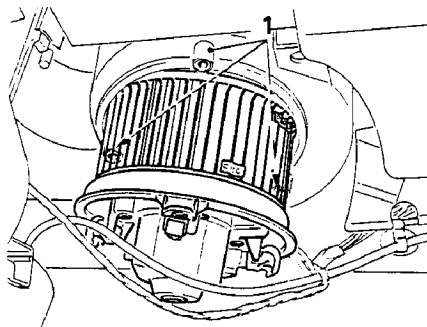
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

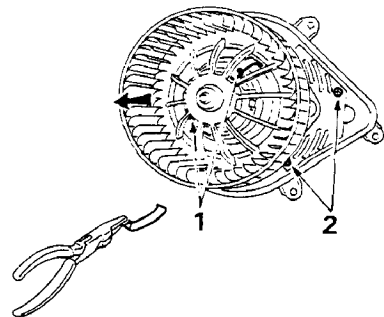
Dépose-repose du pulseur de climatiseur

DEPOSE

- En accédant par le dessous de la planche de bord :



(Fig. CAR. 74)



(Fig. CAR. 75)

- dégraffer les fils cheminant sur le pulseur.
- déposer le connecteur électrique.
- Déposer : (Fig. CAR. 74).
 - les vis (1).
- Sortir le pulseur par le bas de l'habitacle.
- Déposer le pulseur.

1. Montage IPRA

DEMONTAGE

- Retirer les agrafes (1) (Fig. CAR. 75).
- Dégager le moteur jusqu'à butée les connexions (3) avec le carter (Fig. CAR. 76).
 - Déposer : (Fig. CAR. 75).
 - les vis (2).
 - le module.
 - Débrancher les connexions (4) (Fig. CAR. 76).

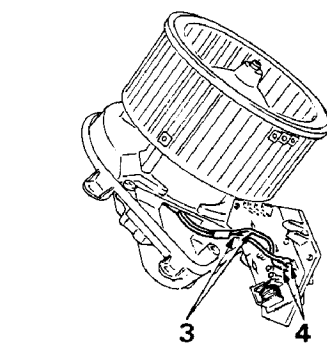
REMONTAGE

- Brancher le module neuf.
- Fixer le module dans le carter vis (2) (Fig. CAR. 77).
- Repousser le moteur au fond de son logement.
- Remettre en place les agrafes en (1).

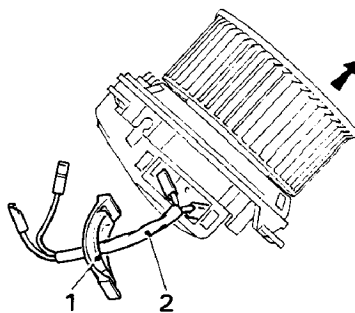
2. Montage SOFICA

DEMONTAGE

- Déposer : (Fig. CAR. 77).
 - l'obturateur (1).
 - le faisceau (2).
- Ecarter la languette (3) (Fig. CAR. 78).
- Dégager le moteur du carter.
- Déposer les vis (4).



(Fig. CAR. 76)



(Fig. CAR. 77)

REMONTAGE

- Reposer le module.
- Fixer le module neuf dans le carter vis (4) (Fig. CAR. 78).
- Reposer le moteur dans le carter jusqu'à l'agrafage de la languette.
- Brancher les connexions du faisceau et remonter l'obturateur (1).

REPOSE

- Pour la reposer, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

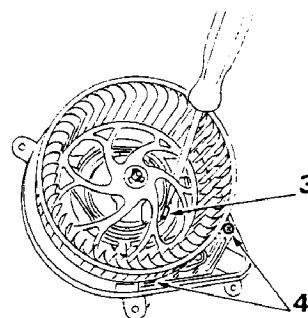
Dépose-repose de la commande de climatiseur

Nota. — La dépose du tableau de commande du climatiseur nécessite de retirer :

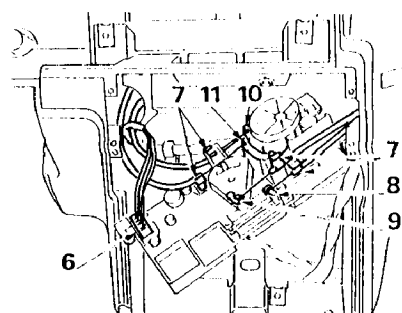
- la visière de combiné.
- le vide-poches de la console.
- la façade centrale.
- l'autoradio s'il y a lieu.
- le cendrier.

DEPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - la visière de combiné.
 - le vide-poches.
 - le cendrier.
- Déposer : (Fig. CAR. 79).
 - la façade centrale.
 - les vis (19).
 - le connecteur (6).
 - les agrafes (7) fixant les commandes sur le tableau.
 - le tableau de commande.



(Fig. CAR. 78)



(Fig. CAR. 79)

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Important. — Le montage des commandes doit s'opérer dans l'ordre (11), (10), (9), (8), (Fig. CAR. 79).

Dépose-repose du climatiseur

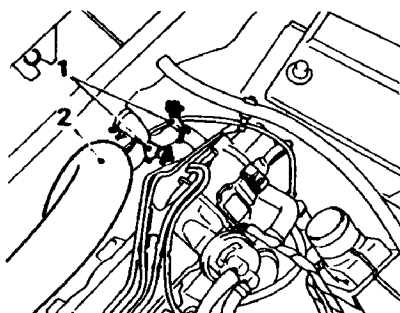
- Nota.** — La dépose du climatiseur nécessite de retirer la planche de bord (voir chapitre correspondant).
— La dépose de l'aérotherme nécessite les mêmes opérations.

DEPOSE

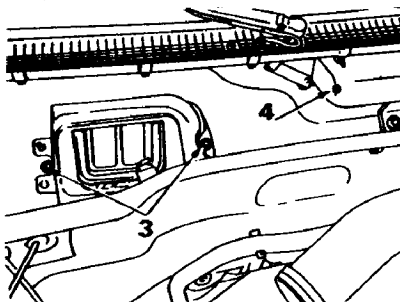
- Dépressuriser le circuit de refroidissement.
- Pincer les durits d'entrée et de sortie de l'aérotherme (1) (Fig. CAR. 80).
- Débrancher le tuyau d'admission d'entrée d'air (2) (Fig. CAR. 80).
- La planche de bord étant retirée.
- Déposer :
 - le carter de protection d'entrée d'air pulseur pour avoir accès aux vis (3) de fixation du climatiseur (Fig. CAR. 81).
 - la vis (4) de fixation ensemble climatiseur (Fig. CAR. 81).
- Déposer : (Fig. CAR. 82)
 - la vis (5).
 - les vis (6) de fixation du raccord de l'aérotherme.
 - les diffuseurs d'air (8).

Important. — Prendre la précaution de placer un récipient sous le raccord de l'aérotherme.

- Déposer :
 - la vis de fixation du climatiseur dans l'habitacle.



(Fig. CAR. 80)



(Fig. CAR. 81)

- l'ensemble climatiseur-pulseur.
- Pour déposer l'aérotherme, retirer les vis (7) et le dégager (Fig. CAR. 82).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Important. — S'assurer de la présence de joints toriques neufs sur le raccord de l'aérotherme.

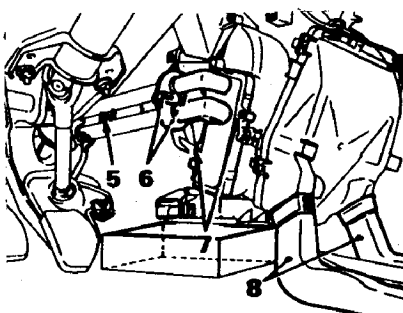
- Faire l'appoint du circuit de refroidissement et purger.

Dépose-repose du compresseur de climatisation

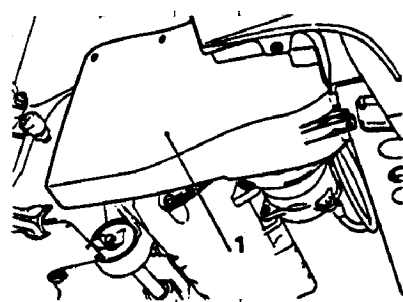
Nota. — La dépose du compresseur nécessite la vidange du circuit de réfrigération.

DEPOSE

- Véhicule sur pont élévateur.
- Déposer l'écran pare-boue (1) (Fig. CAR. 83).
- Débrancher le connecteur (2) (Fig. CAR. 84).
- Desserrer le galet tendeur (3).
- Déposer la courroie (4) (Fig. CAR. 84).
- Débrancher les tuyauteries de fréon (5).
- Mettre les bouchons sur les raccords.
- Déposer : (Fig. CAR. 84)
 - les 4 vis (6) de fixation du compresseur.
 - le compresseur (7).



(Fig. CAR. 82)



(Fig. CAR. 83)

- Avant montage d'un compresseur, contrôler le niveau d'huile.

- Huile à utiliser.
 - Suniso n° 5.
 - Texaco Capella E.
 - Elf Rima 3.
 - Elf Rima 200.

— **SANDEN** : niveau d'huile avec la jauge n° P.R. 9766.01, le niveau doit se situer à la 4° graduation.

— **SEIKO-SEIKI** niveau d'huile : déposer le compresseur, le vidanger, faire le remplissage avec 200 cl d'huile.

REPOSE

- Utiliser des joints neufs.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Tuyau d'aspiration BP (8) sur le raccord repère SUC (Fig. CAR. 85).
- Tuyau de refoulement HP (9) sur le raccord repère DIS (Fig. CAR. 85).

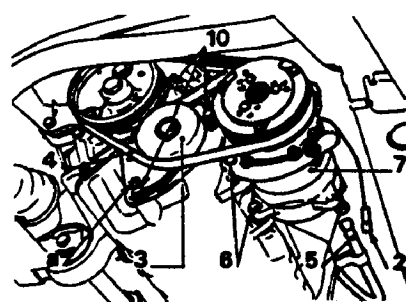
TENSION DE LA COURROIE

- Placer une clé dynamométrique dans le carré du support de galet tendeur.
- Appliquer un couple :
 - courroie neuve : 6 m.daN.
 - courroie réutilisée : 5,5 m.daN.
- Serrer les trois vis à 2 m.daN.

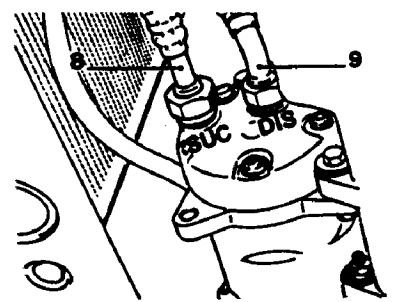
Dépose-repose du condenseur**DEPOSE**

Nota. — La dépose du condenseur nécessite la vidange du circuit de réfrigération.

- Vidanger le circuit de refroidissement.



(Fig. CAR. 84)



(Fig. CAR. 85)

- Débrancher : (Fig. CAR. 86).
 - la batterie.
 - le col d'entrée d'air (1).
 - les durits du radiateur (2).
 - le connecteur du thermocontact.
- Déclipper le radiateur (4).
- Déposer le radiateur.
- Débrancher les tuyauteries de fréon (5) (Fig. CAR. 7).
- Déposer : (Fig. CAR. 87).
 - les vis (6).
 - le condenseur (7).

REPOSE

- Utiliser des joints toriques neufs aux extrémités des tuyauteries de fréon.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Contrôler le niveau d'huile du compresseur.
- Effectuer la charge du circuit de fréon.

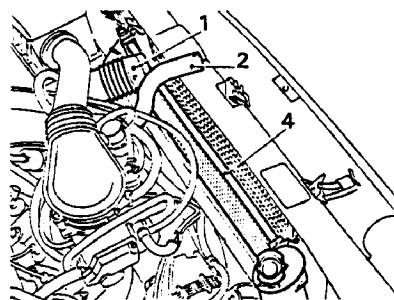
Dépose-repose réservoir déshydrateur

DEPOSE

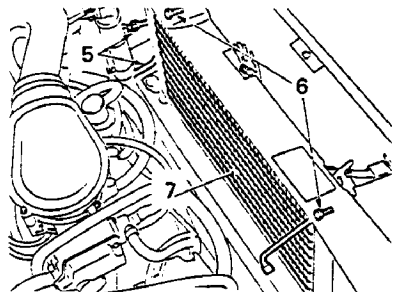
- Vidanger le circuit de réfrigération.
- Déposer le pressostat.
- Débrancher les tuyauteries de fréon.
- Déposer : (Fig. CAR. 88).
 - les vis (11) du support du réservoir.
 - le support (12).
 - le réservoir déshydrateur (13).

REPOSE

- Utiliser les joints toriques neufs aux extrémités des tuyauteries de fréon.
- Contrôler le niveau d'huile du compresseur.



(Fig. CAR. 86)



(Fig. CAR. 87)

- Effectuer la charge du circuit de fréon.

Dépose-repose de l'évaporateur

Nota. - Vidanger le circuit de réfrigération.

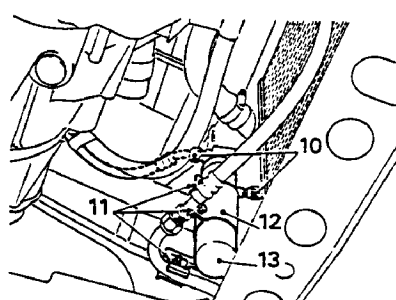
- La dépose de l'évaporateur nécessite de déposer :
 - la planche de bord.
 - le climatiseur.

DEPOSE

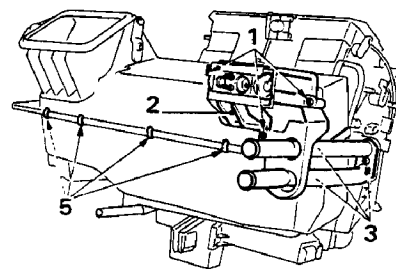
- Les vis (1) du carter du détendeur (Fig. CAR. 89).
- Le carter du détendeur (2).
- Les fixations et les tuyaux (3) de l'aérotherme.
- Déposer : (Fig. CAR. 90).
 - les agrafes extérieures.
 - l'ensemble évaporateur-pulseur.
 - les agrafes (5) sur le pourtour du carter.
- Dégrafer le câble (6) d'entrée d'air du pulseur.
- Déposer :
 - la vis (7).
 - le carter supérieur de l'évaporateur.
- Déposer :
 - la sonde.
 - l'évaporateur.

REPOSE

- Utiliser des joints toriques neufs aux extrémités des tuyauteries de fréon.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose. Contrôler le niveau.



(Fig. CAR. 88)



(Fig. CAR. 89)

- Contrôler le niveau d'huile du compresseur.
- Effectuer la charge du circuit de fréon.

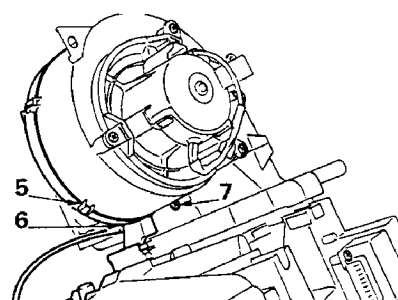
Dépose-repose du détendeur

DEPOSE

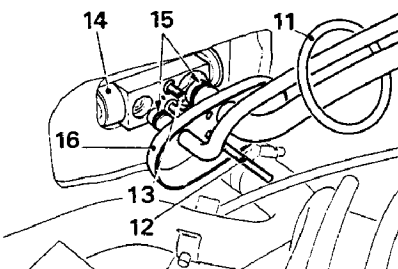
- Vidanger le circuit de réfrigération.
- Débrancher le tuyau de réchauffage d'air admission.
- Déposer :
 - les écrous de fixation.
 - le joint extérieur.
 - la vis (12) et placer ensuite une tige filetée en lieu et place de celle-ci, longueur environ 8 cm (Fig. CAR. 91).
 - la vis (13).
 - le détendeur (14).

REPOSE

- Reposer le détendeur en passant la tige filetée au travers de celui-ci.
- Engager : (Fig. CAR. 91).
 - le joint (11) sur les tuyaux de réfrigération.
 - les deux tuyaux dans le détendeur, utiliser des joints toriques neufs (15).
- Mettre en place la bride (16) et serrer les écrous (10).
- Chausser le joint (11) sur la bride (16).
- Contrôler le niveau d'huile du compresseur.
- Effectuer la charge du circuit de fréon.



(Fig. CAR. 90)



(Fig. CAR. 91)

CONTROLE DE LA CAISSE AU MARBRE

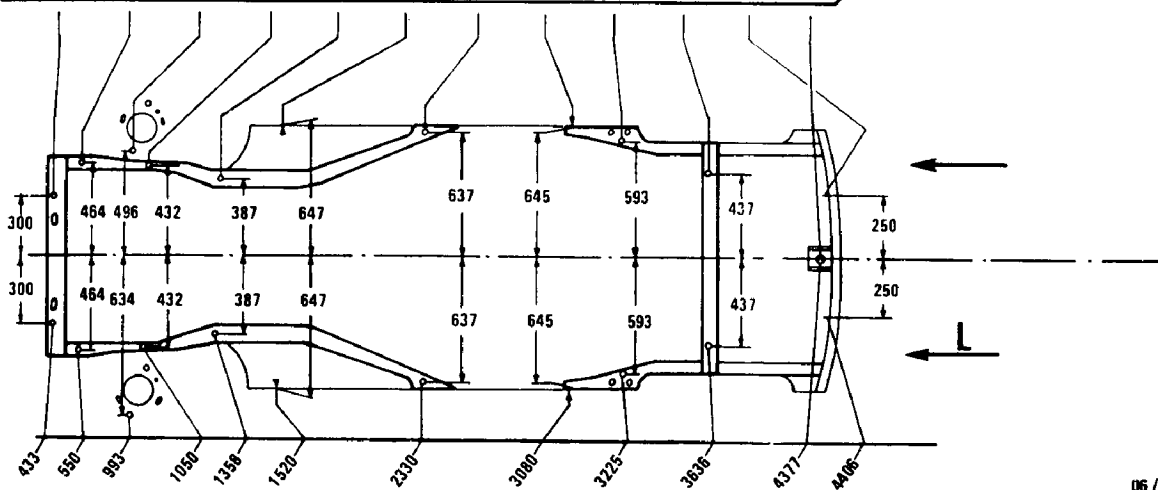
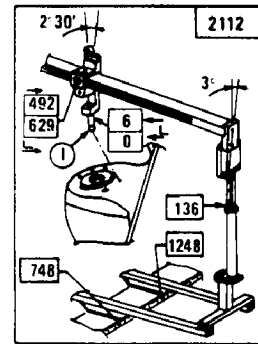
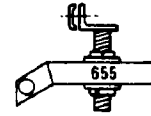
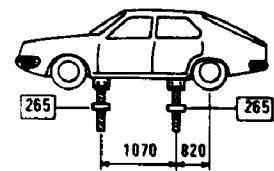
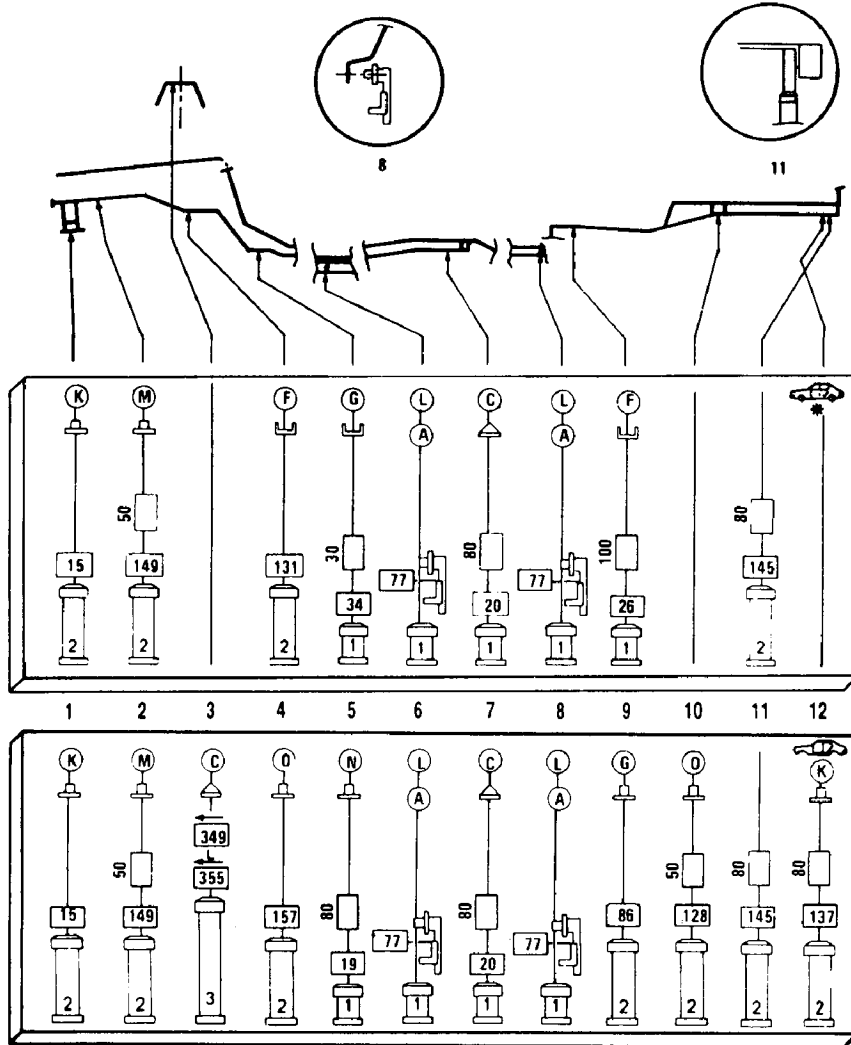


CELETTE



PEUGEOT 405

A 2319



06 / 87

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

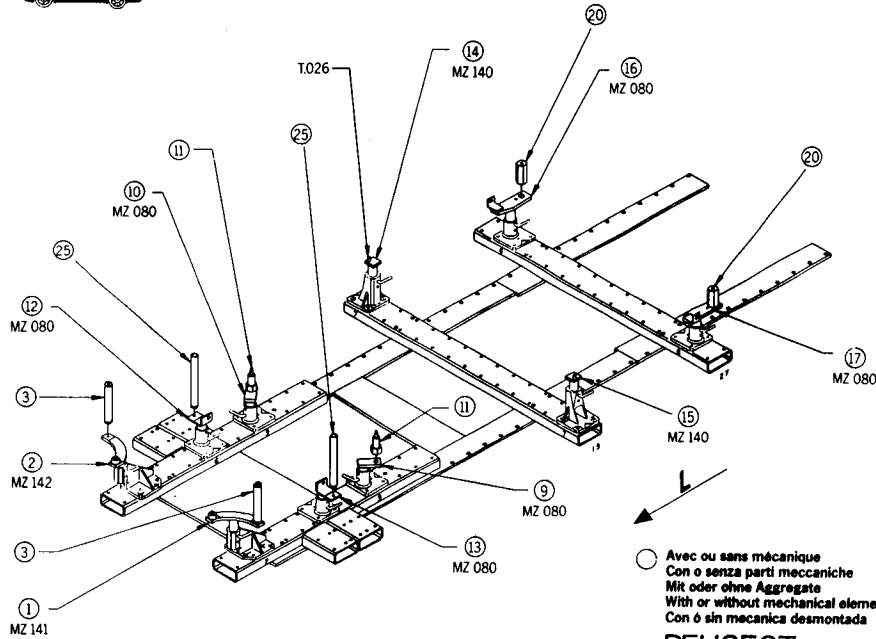
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



VIENNE-FRANCE

PEUGEOT 405



○ Avec ou sans mécanique
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 With or without mechanical elements
 Con ó sin mecanica desmontada

PEUGEOT

REP.	REFERENCE	PDS.	NB	MZ
1	517.701	2,8	1	141
2	517.702	2,8	1	142
3	517.703	1,5	2	
4	517.704	3,0	1	200
5	517.705	3,0	1	200
6	517.706	4,2	1	602
7	517.707	4,2	1	601
8	517.708	2,0	2	
9	517.709	1,5	1	080
10	517.710	1,5	1	080
11	517.711	0,7	2	
12	517.712	1,4	1	080
13	517.713	1,4	1	080
14	517.714	1,3	1	140
15	517.715	1,3	1	140
16	517.716	2,7	1	080
17	517.717	2,7	1	080
18	517.718	2,6	1	
19	517.719	2,6	1	
20	517.720	1,1	2	
21	517.721	3,3	1	200
22	517.722	3,3	1	200
23	517.723	4,5	1	260
24	517.724	0,4	1	
25	517.725	1,1	2	
T026			2	
V57			2	

M 14 x 25	4
M 12 x 35	2
M 12 x 20	2
M 10 x 35	6
M 10 x 25	8
M 14	4
M 12	1
MU 12	3
LL 10	2

517.300

63 kg	11.3087	423 - D - II B
-------	---------	----------------

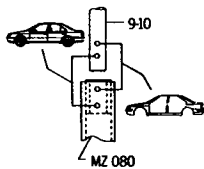
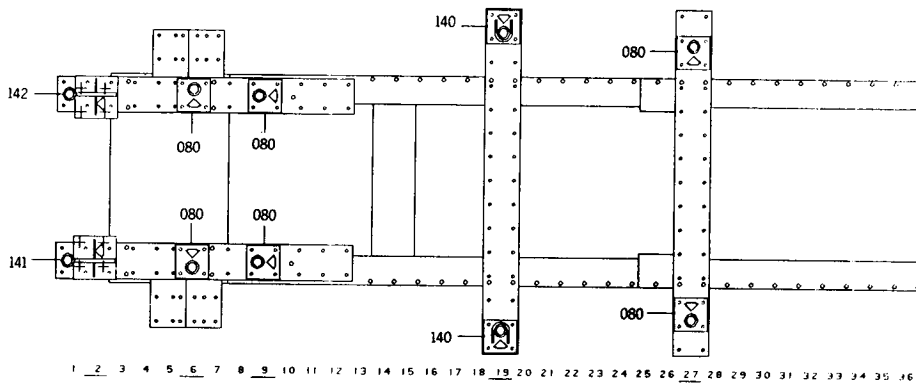


Fig. 1

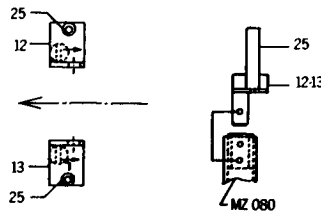


Fig. 3



PEUGEOT 405

PEUGEOT

REP.	REFERENCE	PDS.	NB	MZ
1	517.701	2,8	1	141
2	517.702	2,8	1	142
3	517.703	1,5	2	
4	517.704	3,0	1	200
5	517.705	3,0	1	200
6	517.706	4,2	1	602
7	517.707	4,2	1	601
8	517.708	2,0	2	
9	517.709	1,5	1	080
10	517.710	1,5	1	080
11	517.711	0,7	2	
12	517.712	1,4	1	080
13	517.713	1,4	1	080
14	517.714	1,3	1	140
15	517.715	1,3	1	140
16	517.716	2,7	1	080
17	517.717	2,7	1	080
18	517.718	2,6	1	
19	517.719	2,6	1	
20	517.720	1,1	2	
21	517.721	3,3	1	200
22	517.722	3,3	1	200
23	517.723	4,5	1	260
24	517.724	0,4	1	
25	517.725	1,1	2	
T026			2	
V57			2	

M 14 x 25	4
M 12 x 35	2
M 12 x 20	2
M 10 x 35	6
M 10 x 25	8
M 14	4
M 12	1
MU 12	3
LL 10	2

○ Avec ou sans mécanique
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
With or without mechanical elements
Con ó sin mecanica desmontada

517.300		
6,3 kg	11,3087	4/3 D IIA

Fig. 1

Fig. 2

Fig. 1

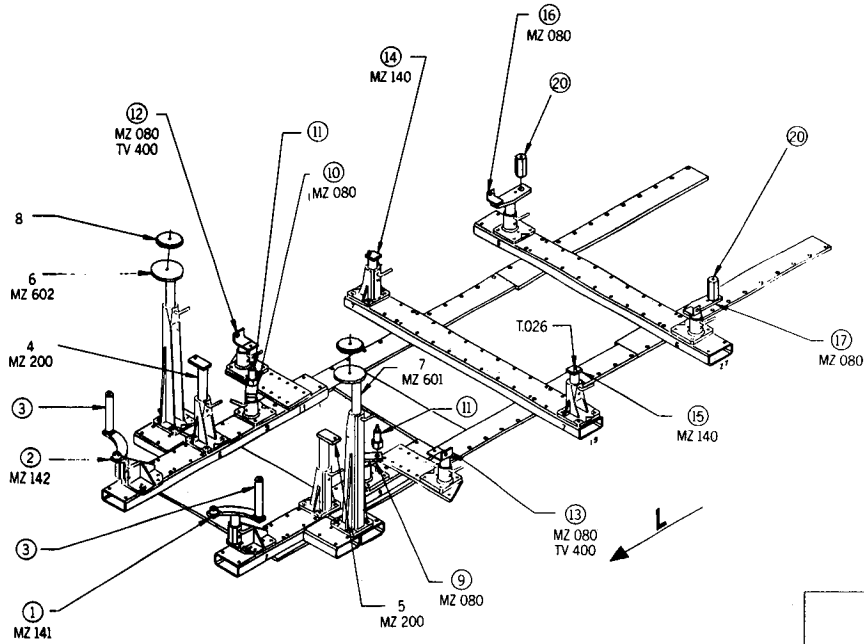
Fig. 2

Réparation
 Instandsetzung
 Rebuilding
 Ricostruzione
 Reparación

Contrôle
 Überprüfung
 Checking
 Controllo
 Control

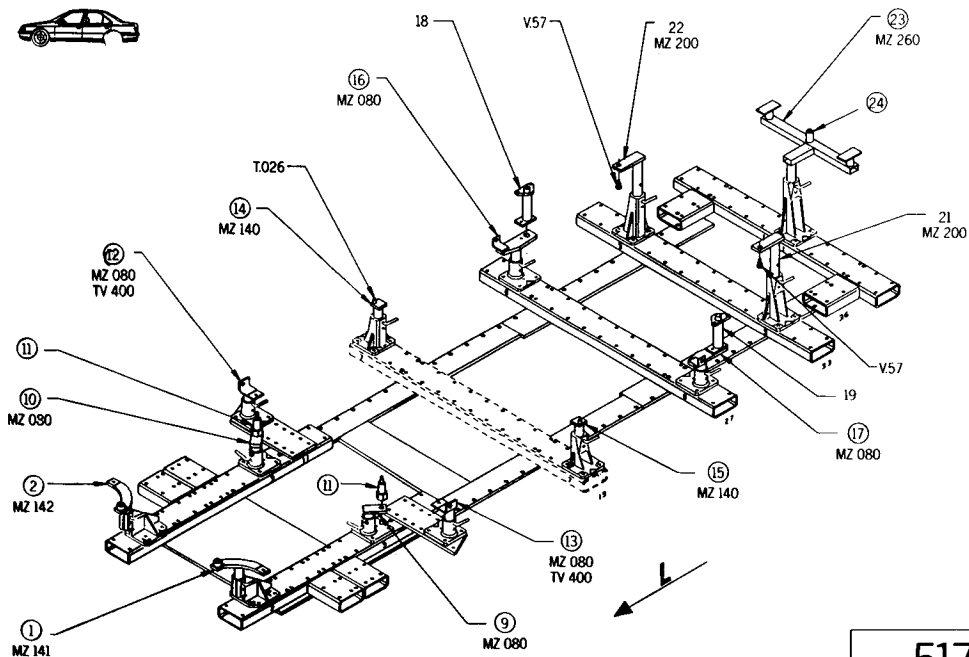


PEUGEOT 405



517.300

63 kg	0310.87	423-D-11-C
-------	---------	------------



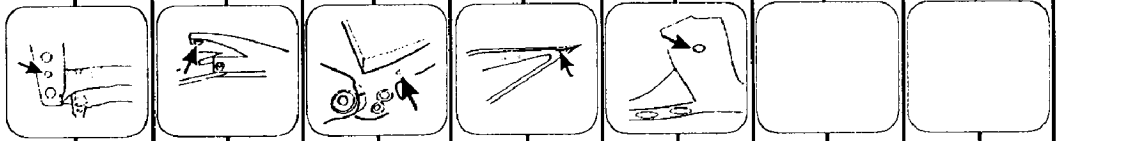
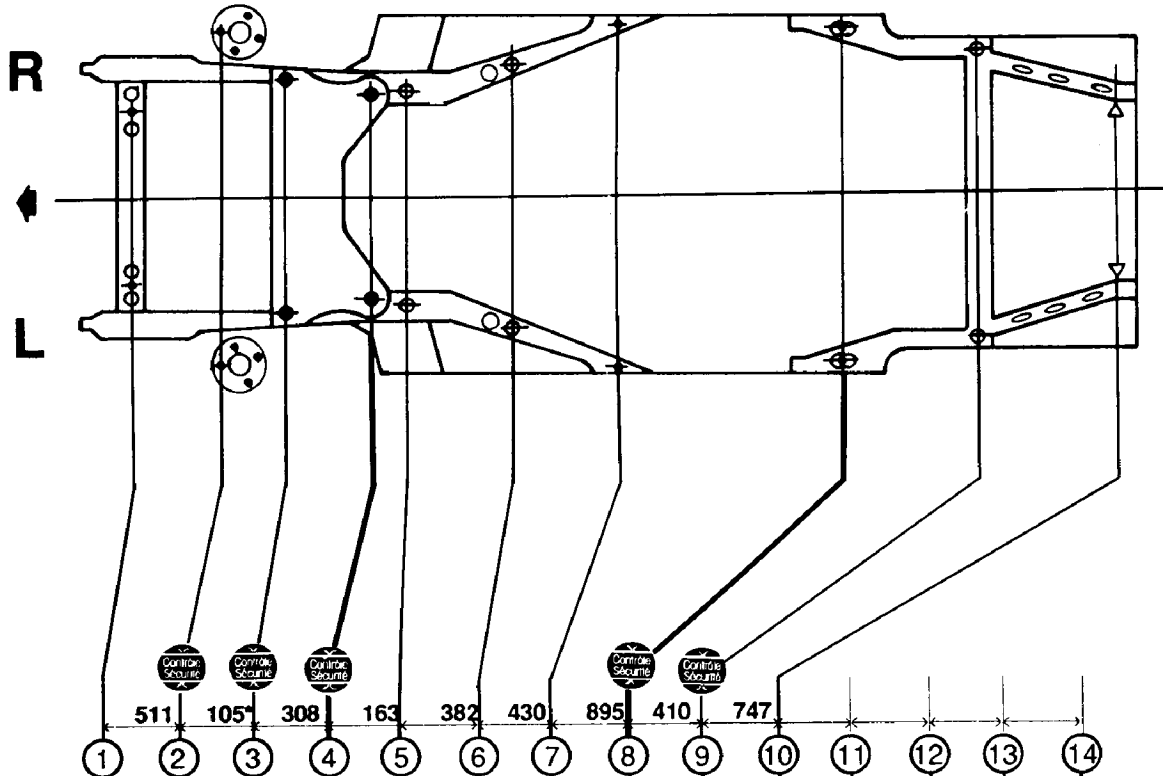
517.300

63 kg	0310.87	423-D-11-D
-------	---------	------------

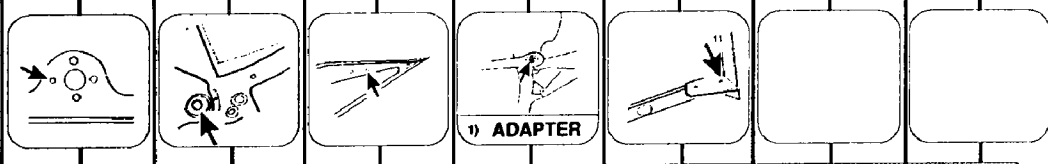


Peugeot 405
1988-

3608



1)
470H-47



	○ 15	12x8	17	17	○ 15	○ 15	○ 15	○ 15	○ 5	16x8				
	1	1	3K	3K	1	1	1	1	1	1				
	---	600	200	---	---	---	---	---	200	200				
	234	202	146	150	155	167	202	201	189	175				

	2794	105*	2178	1870	1707	1325	895	0	410	1157				
	924	105*	308	0	163	545	975	1870	2280	3027				
	600	1162	864	772	784	940	1274	1184	1178	784				
	300	581	432	386	392	470	637	592	539	392				

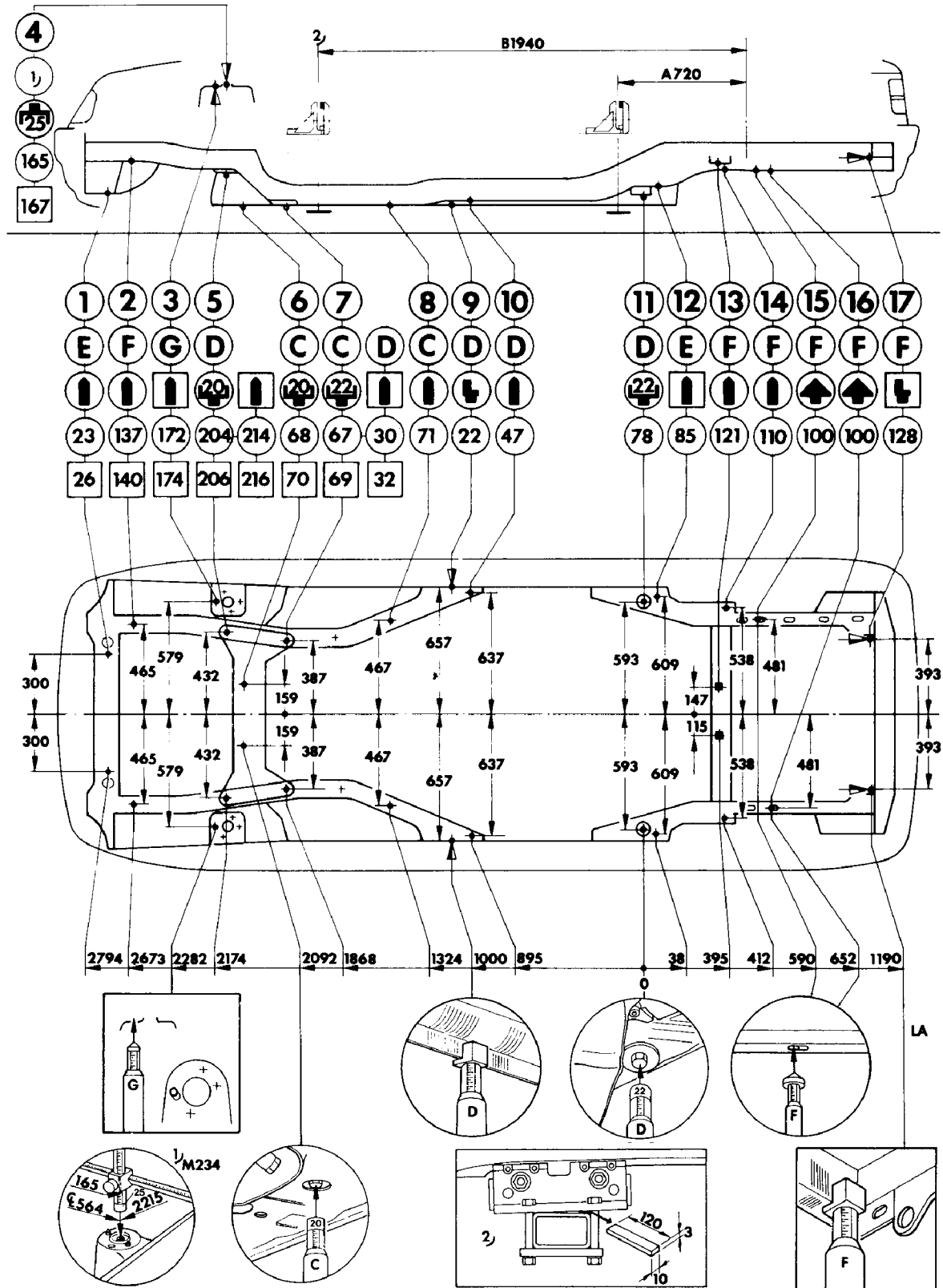
CAR-O-LINER®

Peugeot

No. 16:021

Peugeot 405 1988
Sedan 4 door

Copyright © 1988-01
CAR-O-LINER®
SWEDEN



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

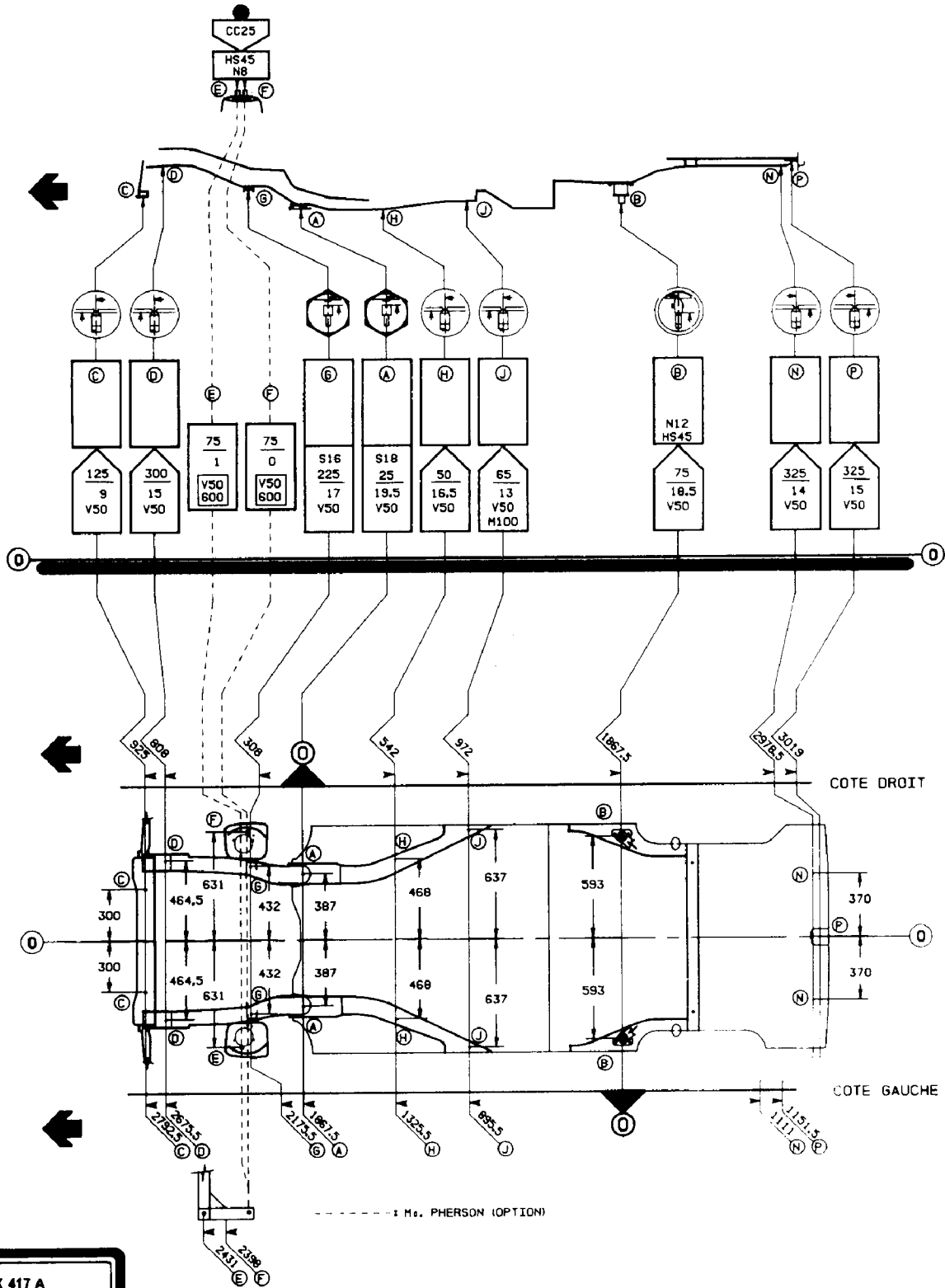
AD1

FACOM

PEUGEOT
405

WX 417 A

(*87*)



WX 417 A

8-17

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

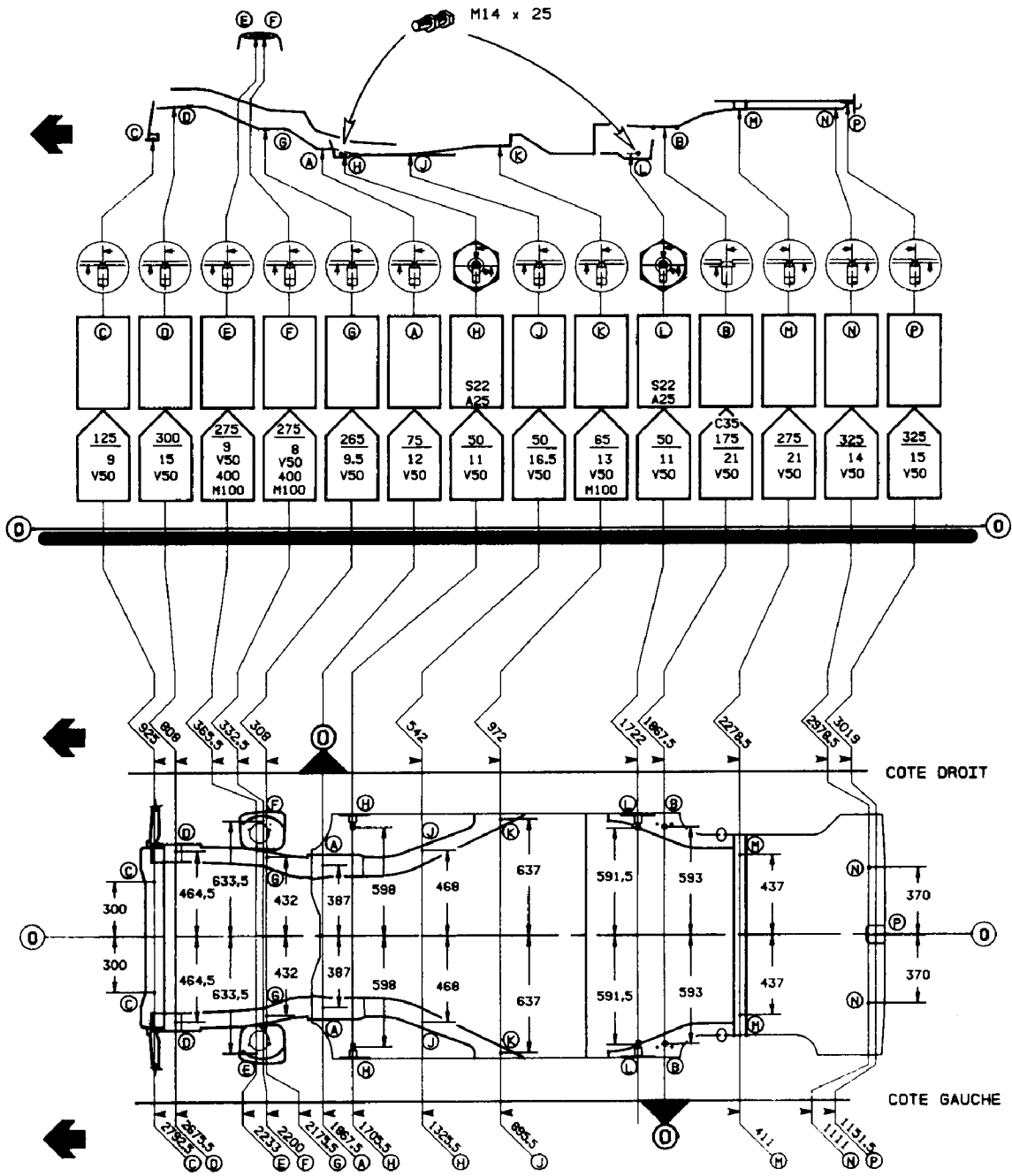
AD1

FACOM

PEUGEOT
405

WX 417 B

(87>)



WX 417 B

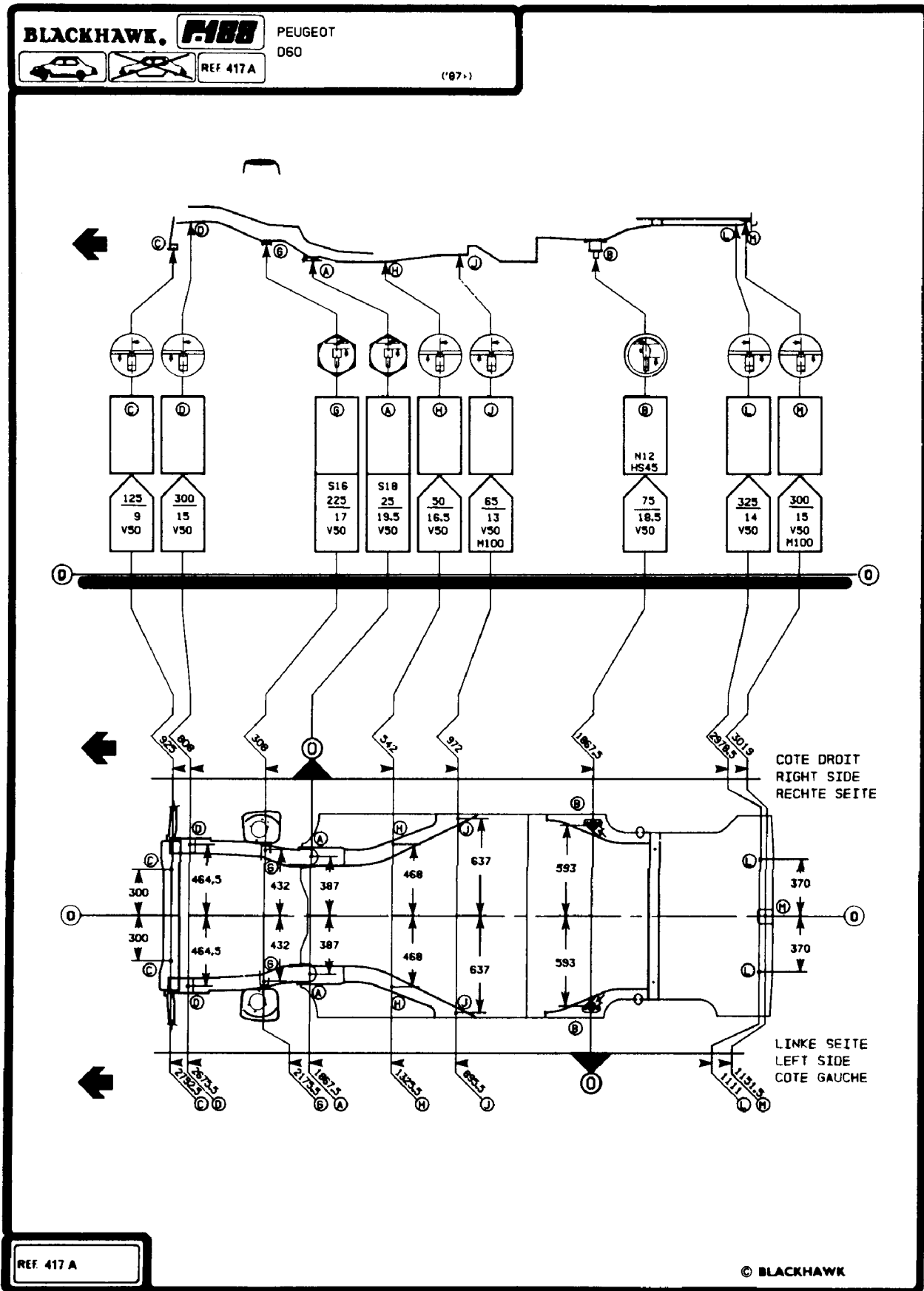
8-97

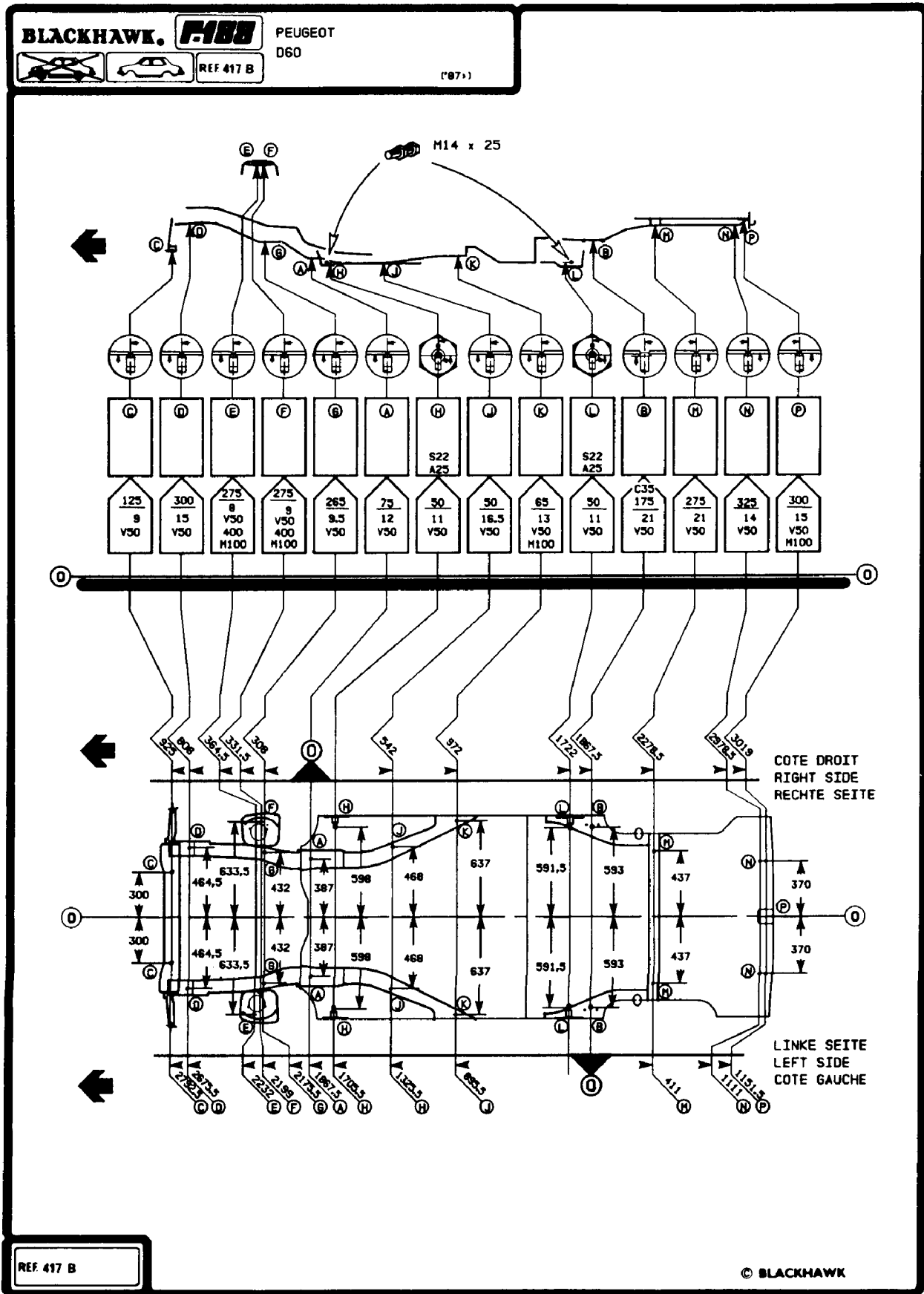
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE





REPLACEMENT DES ELEMENTS SOUDES

Codification pour la réparation

Les méthodes de réparation carrosserie ont été étudiées pour permettre au réparateur de réaliser un travail de qualité dans les meilleures conditions. Les opérations en titre sont décrites selon la décomposition suivante :

OPERATIONS COMPLEMENTAIRES comprenant

Toutes les opérations devant être réalisées en complément à l'intervention proprement dite.

Les opérations comprenant des sous-opérations dans le barème des temps sont précédées d'un astérisque (*).

PREPARATION PIECES NEUVES comprenant

- Découpe des bords d'accostage avant soudure
- La définition de la découpe des éléments en cas d'échange partiel

DECOUPAGE

A réaliser sur les éléments accidentés suivant les lignes de découpe.

DEGRAFFAGE comprenant

- Dégraffage des points de soudure suivant ligne de dégraffage
- Remise en état, planage et disquage des bords d'accostage

AJUSTAGE comprenant

- Présentation en place des éléments permettant l'ajustage
- Contrôle
- Retouche

SOUDAGE comprenant

- Protection indispensable par une impression conductrice des bords d'accostage
- Soudure suivant lignes prévues avec utilisation des équipements correspondants

FINITION comprenant

- Application d'étain ou d'enduit polyester sur les surfaces réclamant une finition soignée.

ETANCHEITE

- Application des produits suivant méthode indiquée

PROTECTION comprenant

- Application du compound bitume cire dans les corps creux
- Application de protection anti-gravillonnage sur les zones indiquées

Tous travaux terminés, il est impératif de contrôler le fonctionnement de l'équipement électrique, de vérifier le verrouillage des éléments mobiles et de nettoyer toutes traces déposées sur le véhicule au cours des différentes opérations.

SYMBOLES UTILISES DANS LES METHODES (illustrations)

CODE D'UTILISATION DU BANC :

- passage obligatoire de la coque sur le banc
- passage à déterminer en fonction de l'intensité du choc



CODIFICATION DES OPERATIONS

DEPOSE

POSE

des vis de fixation



DECOUPAGE

DEGRAFFAGE

par meulage

par fraisage

SOUDAGE

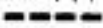
par points

par cordons

par bouchons

FINITION

enduit polyester ou étain



ETANCHEITE

- enduit séchage en étuve
- enduit séchage à l'air
- enduit d'étanchéité de soudage par points et de protection
- mastic de calage Ø 14
- mastic en boudin Ø 6
- mastic en bande
- colle mastic de structure
- mousse expansible

PROTECTION

- bitume cire fluide
- antigrave (retouche PVC)
- dessous de caisse
- impression conductrice

Protections obligatoires en réparation

1 DÉCOUPAGE

Après découpage de la pièce à remplacer (A) localiser les pièces corrodées.

2 PRÉPARATION

Après disquage des bords à souder, **déca- per par brossage les surfaces corrodées (a) et les revêtements sans adhérence (b) jusqu'à la tôle saine.**
Nota : En cas de perforation, remplacer (suivant pointillé) partiellement l'élément.

3

INHIBITEUR DE CORROSION
à appliquer uniquement sur les surfaces oxydées. Respecter les temps de séchage.
Rustol : 48 h/air, 2 h/80°
Noverox : 24 h/air

4

APPRÊT SOUDABLE
à appliquer avant soudage sur les lignes de soudure décapées.

5 SOUDAGE

IMPRESSION PHOSPHATANTE
à appliquer après soudage sur tôle à blanc.

6 PROTECTION

ANTI-GRASSE NOIR
sur le dessous de caisse

7

ANTI-GRASSE A PEINDRE
sur bas de caisse

8 PEINTURE

GAMME COMPLÈTE DE LAQUE

9

INJECTION DE CIRE FLUIDE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Produits et matériels d'application

OPERATION	PRODUIT	REF.	COND.	APPLICAT.	REF.	CODE
REMPLACEMENT D'ELEMENTS						
Protection des lignes de soudure - Classique	Apprêt soudable	9739.63	1 l.	Pinceau	-	
	Diluant	9739.54	1 l.	-		
Protection des lignes de soudure - MIG						
Soudage étanche par points	Mastic soudable	9725.46	Cartouche 310 ml	Pistolet	9798.57	0/0/0/0/
Collage structural aile AR	Colle mastic 2 composants	9731.73	Cartouche 210 g	Pistolet	9798.57	~~~~~
	Colle mastic 2 composants	9732.14	Cartouche 210 g	Pistolet	9798.57	
Avant sertissage	Mastic soudable	9725.46	Cartouche 310 ml	Pistolet	9798.57	0/0/0/0/
Protection des sertis	Colle mastic 2 composants	9732.14	Cartouche 210 g	Pistolet	9798.57	~~~~~
- Extrudé	Colle mastic 2 composants	9731.73	Cartouche 210 g	Pistolet	9798.57	~~~~~
- Pistolé	Antigrave à peindre	9725.50	1 l.	Pistolet à suction	9725.52	
Assemblage des éléments amovibles	Mastic de calage					
	Ø 14	9725.04	Rouleau	Manuel		— / — / —
	Ø 6	9725.10	Rouleau	Manuel		— // — // —
	Plat 2 x 20 mm	9725.11	Rouleau	Manuel		— /// — /// —
COLLAGE PARE BRISE LUNETTE						
	Ensemble de collage	9798.62	-	Pistolet	9798.57	
	Ensemble de collage	9798.71	-	Pistolet	9798.57	
	Corde à piano	9798.65	50 m			
				Foignée + pointe	9798.63	
				Levier	9798.64	
				Ventouse (x 2)	9798.66	
ETANCHEITE						
Avant peinture	Mastic blanc	9725.47	Cartouche 310 ml	Pistolet	9798.57	— — — —
Après peinture	Mastic noir	9725.45	Cartouche 310 ml	Pistolet	9798.57	○ ○ ○ ○ ○
Pare brise chauffé	Mastic	9725.46	Cartouche 310 ml	Pistolet	9798.57	
Pare brise collé	Mastic	9725.21	Cartouche 310 ml	Pistolet	9798.57	
Corps creux	Mousse expansible	9725.58		Manuel		
Jonction de tôle	Mastic en pot	9725.59		Brosse		
TRAITEMENT des ZONES CORRODEES						
Décapage à la brosse				Brosse	9798.17	
Traitement de l'oxydation	Inhibiteur de corrosion ponçable	9732.13	0,25 l.	Brosse		
Traitement de stabilisation	Huile anti-corrosion	9731.04	0,5 l.	Pinceau - burette		
PROTECTION ANTIGRAVE CORPS CREUX						
Protection du dessus de caisse	Antigrave noir	9725.23	Fût 60 kg	Ensemble pompe airless	15MG1011	
(partie centrale)		9725.29	Fût 60 kg		15MG1010	
		9725.27	Cartouche 10 kg	Robot	9798.40	
		9725.39	Cartouche 10 kg	-		
		9725.26	Boîte 5 kg	Brosse		
		9725.35	Boîte 5 kg			
		9725.55	Cartouche 1 l.	Pistolet	9725.52	
Protection antigravillonnage						
- Coiture inférieure de caisse		9725.51	Cartouche 10 kg	Robot	9798.40	
- Passage de roue	Antigrave à peindre			-		
- Parties latérales de plancher		9725.50	Cartouche 1 l.	Pistolet	9725.52	

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

OPERATION	PRODUIT	REF.	COND.	APPLICAT.	REF.	CODE	
Protection des corps creux	Cire fluide	9725.25	Fût 60 l.	Pompe airless	15MG1003	▨	
		9725.42	Fût 60 l.	Pompe airless	15MG1002		
	Cire fluide claire	9725.41	Bidon 1 l.	Godet sous pression	9798.42		
		9725.31	Bidon 1 l.	Godet sous pression	9798.43		
	Nettoyage	Diluant	9725.57	Fût 60 l.	Pompe airless		15MG1003
			9725.54	Bidon 10 l.	Godet sous pression		9798.42
9725.53			Bidon 1 l.	Godet sous pression			
INSONORISATION ANTI-VIBRATION		9725.24	10 l.	Manuel			
		9725.30	10 l.	Manuel			
REPARATION PLASTIQUE	Plaques insonorisantes	9725.61		Autocollant			
	Plaques insonorisantes	9725.60		Autocollant			
	Epoxy deux composants	9732.38					

Tôles haute limite élastique (tôles H.L.E.)

- Les tôles H.L.E. sont utilisées sous forme de renforts, goussets ou longerons dans la conception des coques.
- La transformation localisée du métal par le soudage est sans effet sur la résistance globale de la structure.
- Les précautions ci-après sont néanmoins à observer.

REDRESSAGE

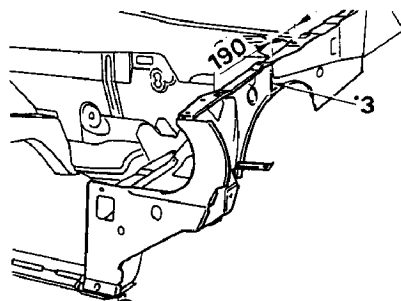
- Lors d'une réparation, il sera impératif de redresser à froid, et les tôles trop déformées devront être remplacées.

SOUDEGE PAR RESISTANCE

- Une éprouvette sera réalisée sur tôle H.L.E. de même épaisseur pour contrôler la résistance des points.
- L'éprouvette étant prélevée sur la pièce à remplacer.

SOUDEGE MIG

- Il sera exécuté par impulsions successives pour éviter la quantité de métal d'apport déposé, et une surchauffe excessive.



(Fig. CAR. 92)

SOUDEGE AU CHALUMEAU

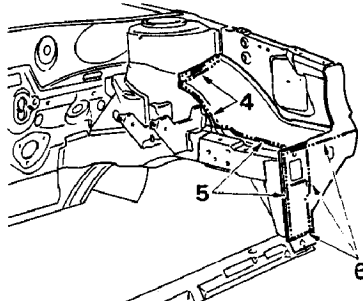
- Souder avec un matériel approprié, en bon état, correctement réglé.

Nota. — A la suite d'essais réalisés chez Peugeot, il s'est avéré que la chauffe des tôles H.L.E. était sans conséquence. C'est pour cette raison qu'il nous est impossible de vous fournir la liste précise des éléments en tôle H.L.E.

Echange d'une doublure d'aile AV et d'une demi-façade ASS et une tôle supérieure de fermeture de doublure d'aile AV

DEPOSE

- Déposer l'aile avant (voir chapitre correspondant).
- Déposer la façade avant (voir chapitre correspondant).
- Tracer puis découper la doublure d'aile avant suivant (3) (coupe définitive (Fig. CAR. 92)).



(Fig. CAR. 93)

- Découper la tôle supérieure de fermeture de doublure d'aile AV et la demi-façade suivant (4), (5) et (6) (Fig. CAR. 93).
- Découper le cousset inférieur.
- Déposer l'ensemble.

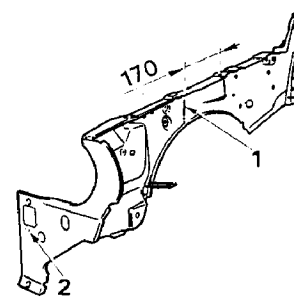
REPOSE

Préparation pièces neuves

- Doublure d'aile AV et demi-façade ASS.
- Tracer puis découper la doublure d'aile AV suivant : (1) (coupe provisoire) (Fig. CAR. 94).
- Percer la demi-façade Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par point bouchon suivant (2).

Préparation pour la repose

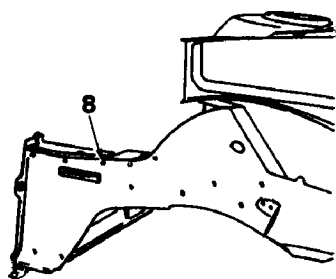
- Afin d'extraire la partie restante de la tôle supérieure de fermeture de doublure d'aile AV, percer la tôle horizontale de fermeture de doublure d'aile AV à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (8) (Fig. CAR. 95).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable, ainsi que les pièces neuves.



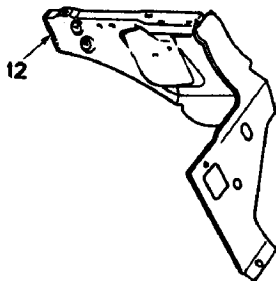
(Fig. CAR. 94)

AJUSTAGE

- Poser :
 - la tôle supérieure de fermeture de doublure d'aile AV.
 - la doublure d'aile AV et la demi-façade assemblée.
 - la façade plastique.
- Contrôler le bon ajustement de points de fixation de la façade avant.
- Fixer l'ensemble à l'aide de vis à tôle.
- Tracer la coupe définitive.
- Déposer :
 - la façade AV plastique.
 - la doublure d'aile AV et la demi-façade assemblée.
- Retoucher la coupe suivant (12) (coupe définitive) (Fig. CAR. 96).
- Reposer la tôle supérieure de fermeture de doublure d'aile AV.
- Souder la tôle supérieure de fermeture de doublure d'aile AV par points électriques.
- Poser la doublure d'aile AV et la demi-façade assemblée puis la souder (Fig. CAR. 97).
 - par cordons successifs au MIG ou au chalumeau suivant (14).
 - par points électriques suivant (15), (16), (17).
- Souder la tôle supérieure de fermeture de doublure d'aile AV par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (18) (Fig. CAR. 98).
- Souder le gousset inférieur par cordons au MIG ou au chalumeau suivant (19) (Fig. CAR. 98).
- Appliquer un mastic à lisser sur les soudures.
- Appliquer une couche d'anti-gravillonnage sur les parties inférieures.



(Fig. CAR. 95)



(Fig. CAR. 96)

- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur de l'arc boutant.
- Reposer la façade avant.
- Reposer l'aile avant.

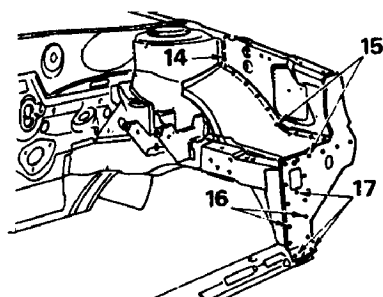
Echange d'une partie avant d'arc boutant et d'une traverse inférieure avant

DEPOSE

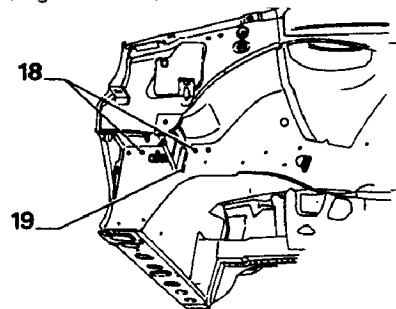
- Déposer l'aile avant (voir chapitre correspondant).
- Déposer la façade avant (voir chapitre correspondant).
- Tracer puis découper l'arc boutant suivant (4) et (5) (Fig. CAR. 99).

Nota. - Ne pas détruire le renfort intérieur.

- Découper l'arc boutant (Fig. CAR. 100).
 - par perçage à \varnothing 8 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (6).
 - par meulage des points suivant (7).
- Découper la traverse inférieure par fraisage par l'intérieur sur l'extrémité extérieure.
- Découper la traverse inférieure par fraisage des points par l'intérieur suivant (9) (Fig. CAR. 101).
- Découper la traverse inférieure par meulage des points suivant (10) (Fig. CAR. 101).
- Découper la traverse inférieure sur le raccord traverse inférieure et longeron.
- Déposer l'ensemble.



(Fig. CAR. 97)



(Fig. CAR. 98)

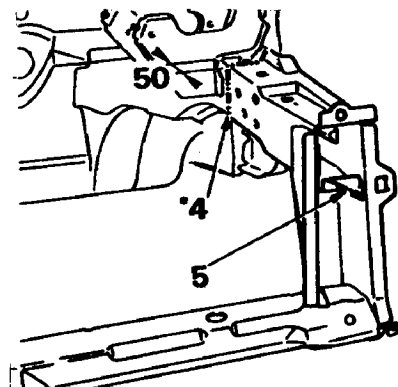
REPOSE

Préparation pièce neuve

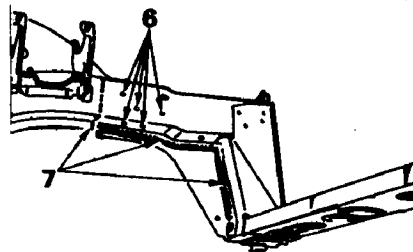
- Sur une pièce neuve, prélever une partie AV suivant méthode (Fig. CAR. 102).
 - par découpe suivant (1).
 - par perçage des points à \varnothing 8 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (2), (3).

Préparation pour la repose

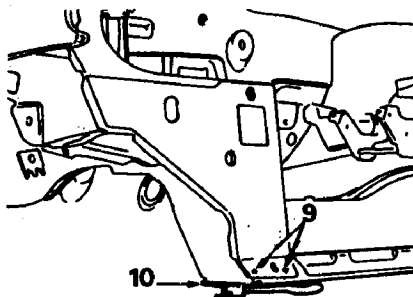
- Préparer les bords d'accostage et protéger les bords à souder par un apprêt soudable ainsi que la pièce neuve.



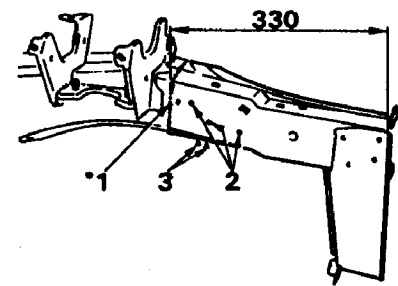
(Fig. CAR. 99)



(Fig. CAR. 100)



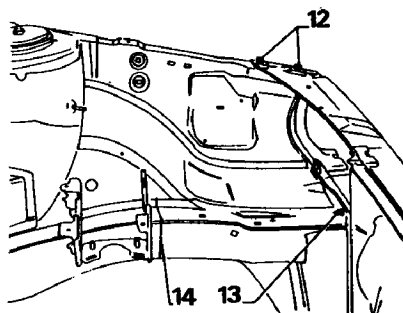
(Fig. CAR. 101)



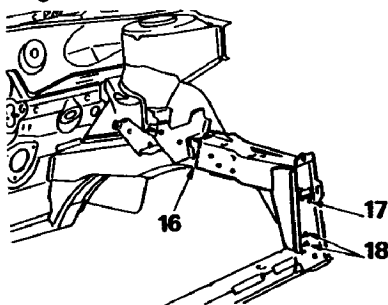
(Fig. CAR. 102)

Ajustage

- Poser (Fig. CAR. 103).
 - l'arc boutant.
 - la traverse inférieure.
 - la tôle sup. de fermeture de doublure d'aile avant.
 - la doublure d'aile AV et la demi-façade assemblée.
 - la façade plastique.
- Contrôler le bon ajustage des points de fixation (12) et (13).
- Tracer la coupe définitive suivant (14).
- Fixer l'ensemble à l'aide de vis à tôle.
- Déposer :
 - la façade plastique.
 - la doublure d'aile AV et le demi-façade assemblée.
 - la tôle sup. de fermeture de doublure d'aile AV.
- Retoucher la coupe suivant (1) (Fig. CAR. 102).
- Souder l'arc boutant (Fig. CAR. 104).
 - par cordons successifs au MIG ou au chalumeau suivant (16).
 - par points électriques suivant (17) (18).
- Terminer le soudage de la coupe suivant (19) (Fig. CAR. 105).
- A l'aide de vis à tôle, accoster le renfort et l'arc boutant, puis souder par points bouchon ou MIG ou au chalumeau suivant (20) (Fig. CAR. 105).
- Souder l'arc boutant par point électrique suivant (21) (Fig. CAR. 105).
- Souder l'arc boutant par point électrique au raccord avec la traverse.
- Souder la traverse inférieure AV par cordons au MIG ou au chalumeau.



(Fig. CAR. 103)



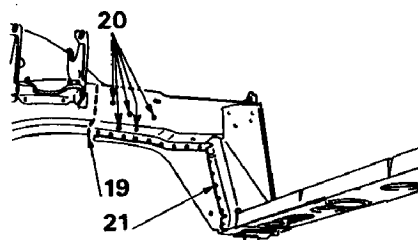
(Fig. CAR. 104)

- Appliquer une couche d'anti-gravillonnage sur la partie inférieure.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur (Fig. CAR. 105 Bis).
 - de la demi-façade AV suivant (26).
 - de l'arc boutant suivant (27).
 - de la traverse inférieure suivant (28).
- Reposer la façade.
- Reposer l'aile avant.

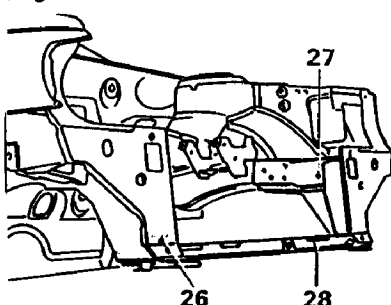
Echange d'un arc boutant partiel et d'une tôle latérale de doublure d'aile AV

DEPOSE

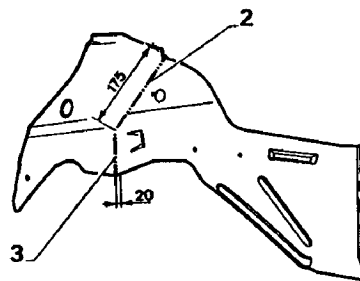
- Déposer l'aile avant (voir chapitre correspondant).
- Déposer la façade avant (chapitre correspondant).
- Dégarnir le demi-plancher avant.
- Découper la tôle latérale de doublure d'aile avant (Fig. CAR. 106).
 - à l'angle de l'embouti suivant (2).
 - verticalement et à 20 mm de la pointe inférieure suivant (3).
- Découper la tôle latérale de doublure d'aile avant suivant (4) et (5) (Fig. CAR. 107).
- Découper l'arc boutant (Fig. CAR. 108).
 - dans l'angle suivant (6).
 - par meulage du point suivant (7).
 - par perçage des points à Ø 8 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (8).
- Découper l'arc boutant (Fig. CAR. 109).
 - dans l'angle suivant (9).
 - par meulage des points suivant (10).



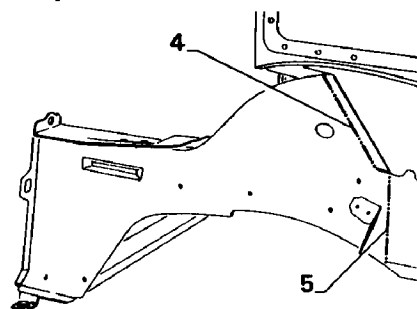
(Fig. CAR. 105)



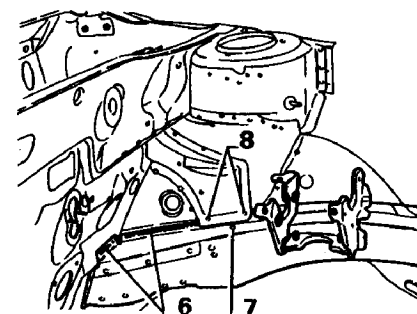
(Fig. CAR. 105 Bis)



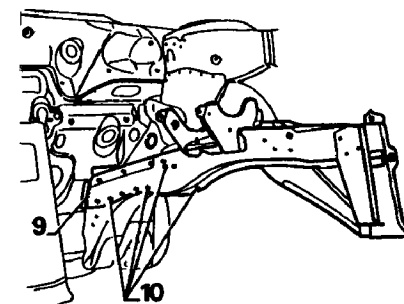
(Fig. CAR. 106)



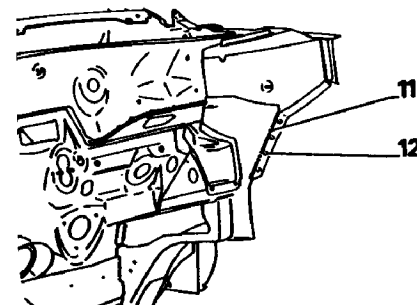
(Fig. CAR. 107)



(Fig. CAR. 108)



(Fig. CAR. 109)



(Fig. CAR. 110)

- Déposer l'arc boutant et la tôle latérale de doublure d'aile AV assemblée.
- À l'aide d'une meule fine, découper à l'angle du support Mc-Pherson suivant (11) (Fig. CAR. 110).
- Retirer la partie de tôle restante par meulage des points suivant (12) (Fig. CAR. 110).

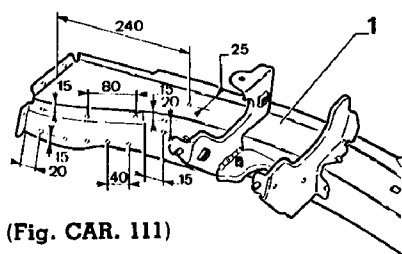
REPOSE

Préparation pièce neuve

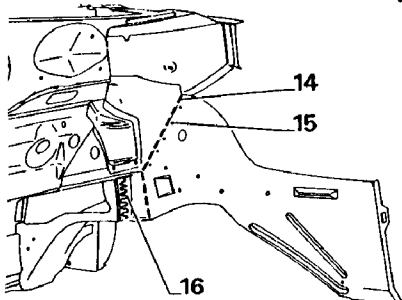
- Tracer puis découper l'arc boutant à \varnothing 8 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (1) (Fig. CAR. 110).

Préparation pour la repose

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords à souder par un apprêt soudable.
- Poser :
 - la tôle latérale de doublure d'aile AV.
 - l'arc boutant.
- Fixer l'ensemble à l'aide de vis à tôle.
- Tracer puis retoucher la coupe suivant (5) (coupe définitive) (Fig. CAR. 107).
- Déposer l'arc boutant.
- Souder la tôle latérale de doublure d'aile AV (Fig. CAR. 112).
 - par cordons successifs au MIG ou au chalumeau suivant (14).
 - par points électriques suivant (15).
- Appliquer une colle structurale suivant (16).
- Poser l'arc boutant et le souder (Fig. CAR. 113).
 - par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (17) (18).
 - par cordons au MIG ou au chalumeau suivant (19).
 - par points électriques suivant (20) (21).
- Souder l'arc boutant (Fig. CAR. 109).



(Fig. CAR. 111)



(Fig. CAR. 112)

- par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (9).
- par points électriques suivant (10).

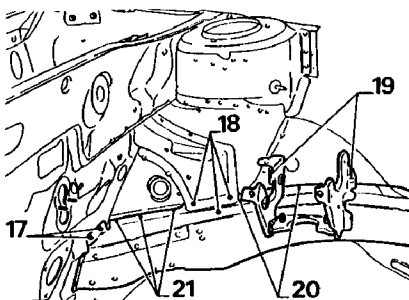
Attention. — Le soudage de la partie AV d'arc boutant et de la tôle latérale de doublure d'aile AV se fera après ajustage de la tôle supérieure de fermeture de doublure d'aile AV.

- Appliquer une couche d'anti-gravillonnage sur les parties inférieures.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur :
 - de l'arc boutant.
 - de la traverse inférieure.
- Regarnir le demi-plancher avant.
- Reposer la façade avant.
- Reposer l'aile avant.

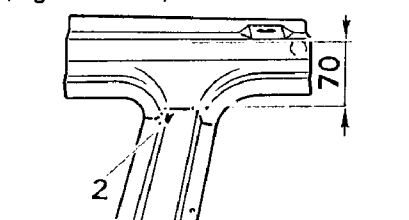
Echange d'un montant central et d'une doublure

DEPOSE

- Déposer les 2 portes.
- Déposer les 2 joints de porte sur caisse.
- Déposer la ceinture de sécurité avant.
- Déposer le siège avant.
- Tracer puis découper le montant central suivant (2) (coupe définitive) (Fig. CAR. 114).
- De l'embouti, tracer puis découper la doublure de montant central (3) coupe définitive (Fig. CAR. 115).
- De l'embouti, tracer puis découper la doublure de montant central suivant (4) (Fig. CAR. 116).
- Découper la partie inférieure de la doublure de montant central par perçage des points à \varnothing 6,5 mm pour soudage ultérieur.



(Fig. CAR. 113)

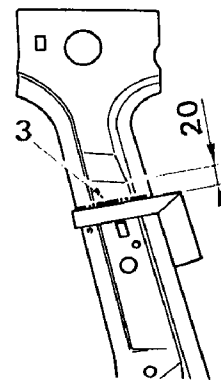


(Fig. CAR. 114)

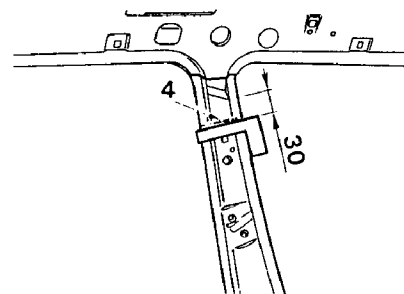
- Tracer puis découper le montant central suivant (6) (Fig. CAR. 117).

Attention. — coupes décalées. Lors de la coupe du montant central ne pas découper la doublure.

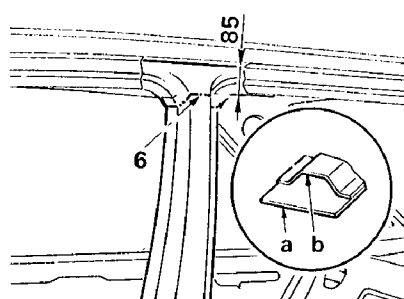
- a : doublure de montant central.
- b : montant central.
- Découper le montant central suivant (7) (Fig. CAR. 118).
- Repérer les points de soudage par brosseage de l'anti-gravillonnage.
- Découper par perçage des points à \varnothing 6,5 mm pour soudage ultérieur



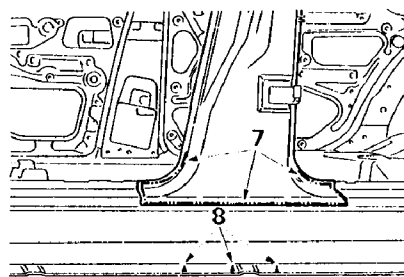
(Fig. CAR. 115)



(Fig. CAR. 116)



(Fig. CAR. 117)



(Fig. CAR. 118)

par points bouchons suivant (8) (Fig. CAR. 119).

- En écartant le longeron extérieur du longeron intérieur, déposer le montant central avec la doublure.

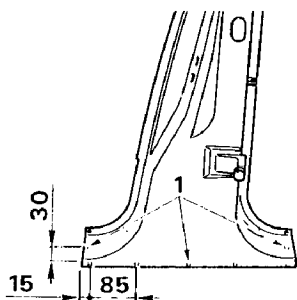
REPOSE

Préparation pièce neuve

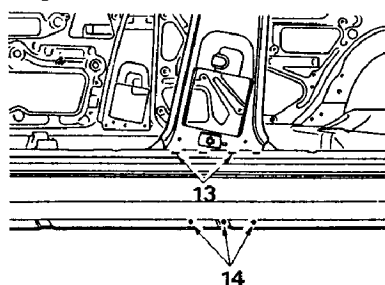
- Percer le pied du montant central à 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (1) (Fig. CAR. 119).

Préparation pour la repose

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords à souder par un apprêt soudable.
- Protéger les pièces neuves.
- Poser la doublure de montant central à l'intérieur du longeron extérieur.
- Tracer puis retoucher la coupe suivant (4) (Fig. CAR. 116).
- Souder la doublure de montant central par cordons successifs au MIG ou au chalumeau suivant (4) (Fig. CAR. 116).
- Souder la doublure de montant central par points bouchons au MIG ou au chalumeau sur la partie inférieure à l'intérieur de la caisse.
- Souder la doublure de montant central par cordons au MIG ou au chalumeau suivant (13) (Fig. CAR. 120).
- Souder la doublure de montant central par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (14) (Fig. CAR. 120).
- Poser le montant central.
- Contrôler l'écartement entre les 2 montants L = 1430 ± 1 mm.
- Poser les portes.
- Aligner les arêtes, répartir les jeux.
- Déposer les portes après ajustage.



(Fig. CAR. 119)

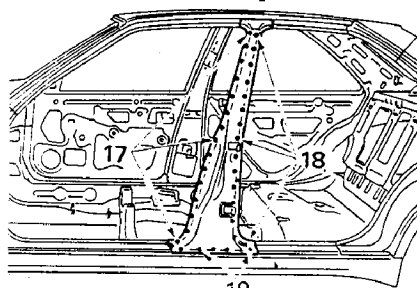


(Fig. CAR. 120)

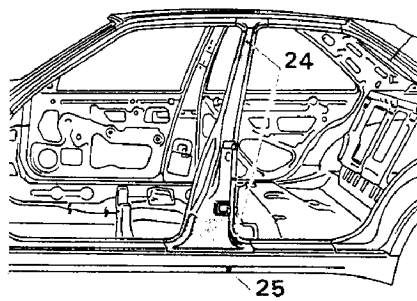
- Tracer puis retoucher la coupe suivant (6) (Fig. CAR. 117).
- Souder le montant central par cordons successifs au MIG ou au chalumeau suivant (6) (Fig. CAR. 117).
- Souder le montant central par points électriques suivant (17) (18) (Fig. CAR. 121).
- Souder le montant central par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (19) (Fig. CAR. 121).
- Après meulage du cordon de soudage, effectuer une finition à l'étain si nécessaire au niveau du point (4) (Fig. CAR. 116).
- Appliquer un cordon de mastic d'étanchéité au niveau du point (1) (Fig. CAR. 119).
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau sur la partie inférieure de la doublure de montant central.
- Effectuer une retouche d'anti-gravillonnage suivant (8) (Fig. CAR. 118).
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur (Fig. CAR. 122).
 - du montant central suivant (24).
 - du longeron suivant (25).
- Reposer :
 - le siège avant.
 - la ceinture de sécurité avant.
 - les 2 joints de porte.
 - les 2 portes.

Echange d'un longeron extérieur

- Déposer l'aile avant.
- Déposer les 2 portes.
- Déposer les 2 joints de porte sur caisse.
- Dégarnir le côté de plancher.



(Fig. CAR. 121)



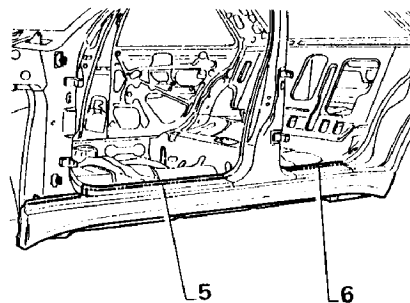
(Fig. CAR. 122)

- Découper le longeron extérieur suivant (5) (6) et (7) (Fig. CAR. 123) et (Fig. CAR. 124).
- Découper le bouchon AV du longeron extérieur par fraisage des points.
- Découper le montant central et l'aile AR à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (9) (10) (Fig. CAR. 125).
- Découper le longeron intérieur et la doublure de montant central à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons.
- Repérer les points de soudage par brosseage de l'anti-gravillonnage.
- Découper le longeron extérieur par meulage des points suivant (12) (13) (14) (Fig. CAR. 126).
- Déposer le longeron.

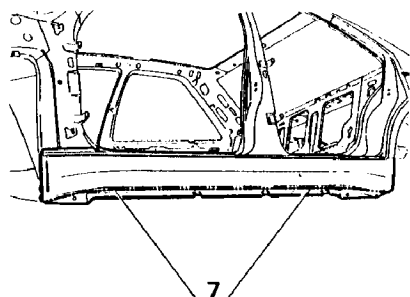
REPOSE

Préparation pièce neuve

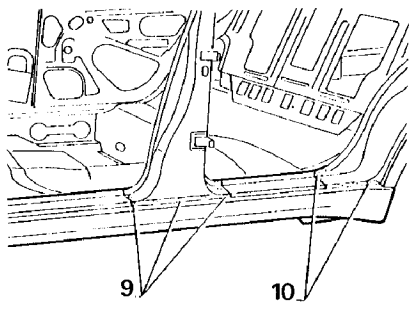
- Percer le longeron à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (1) (2) (3) (4) (Fig. CAR. 127), (Fig. CAR. 128), (Fig. CAR. 129).



(Fig. CAR. 123)



(Fig. CAR. 124)



(Fig. CAR. 125)

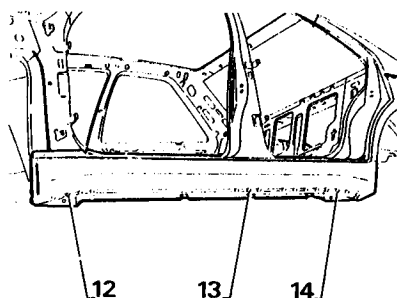
Préparation pour la repose

- Préparer les bords d'accostage.
- Appliquer un cordon de colle structurale.
- Protéger les bords à souder par un apprêt soudable.
- Poser le longeron extérieur, l'accoster à l'aide de vis à tôle si nécessaire.
- Souder le longeron extérieur par points électriques ou par bouchons au MIG.
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau en bas du pied milieu et aux extrémités du longeron.
- Appliquer un mastic d'étanchéité sur le pied avant sur le montant central et à l'aile AR.
- Appliquer une couche d'anti-gravillonnage suivant (7) (Fig. CAR. 124).
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur (Fig. CAR. 130).
 - du pied AV suivant (36).
 - du montant central suivant (37).
 - de l'aile AR suivant (38).
 - du longeron extérieur suivant (39).
- Regarnir le côté de plancher.
- Reposer les 2 joints de porte.
 - les 2 portes.
 - l'aile avant.

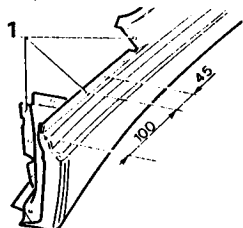
Echange d'une aile AR avec coupe dans la custode

DEPOSE

- Déposer :
 - le pare-chocs arrière.
 - le joint d'entrée de coffre.
 - l'enjoliveur de panneau arrière.
 - les feux arrière.
- Tracer puis découper l'aile suivant arrière suivant (C) (Fig. CAR. 131).



(Fig. CAR. 126)



(Fig. CAR. 127)

- Découper l'aile arrière suivant (d) (Fig. CAR. 132) et (e) et (f) (Fig. CAR. 133).
- Terminer de découper l'aile AR suivant (g) (h) et (i) (Fig. CAR. 134).
- Décoller l'aile AR en la chauffant si nécessaire.
- Déposer l'aile arrière.

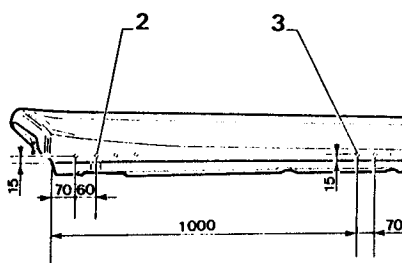
REPOSE

Préparation pièce neuve

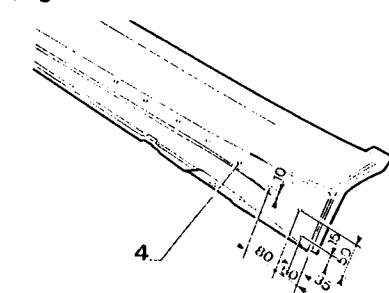
- Tracer puis découper l'aile AR suivant (a) (coupe définitive) (Fig. CAR. 135).
- Percer le pied de l'aile AR à Ø 6.5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (b) (Fig. CAR. 136).

Préparation pour la repose

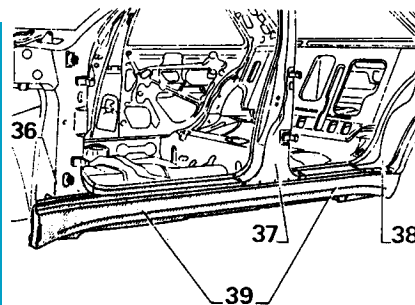
- Préparer les bords d'accostage.
- Poser :
 - l'aile AR.
 - le coffre.
 - la porte AR.
- Aligner les arêtes, répartir les jeux.
- Tracer la coupe définitive suivant (c) (Fig. CAR. 131).
- Déposer ;
 - le coffre.
 - l'aile AR.
- Retoucher la coupe définitive suivant (c) (Fig. CAR. 131).
- Protéger les bords à souder par un apprêt soudable.
- Appliquer un cordon de colle structurale sur l'extrémité extérieure du passage de roue.
- Poser l'aile AR.
- Souder l'aile AR par cordons successifs au MIG ou au chalumeau suivant (c) (Fig. CAR. 131).
- Souder l'aile AR par points électriques suivant (d) (Fig. CAR. 132) et (e) (Fig. CAR. 133).



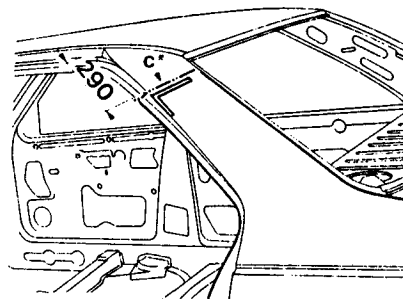
(Fig. CAR. 128)



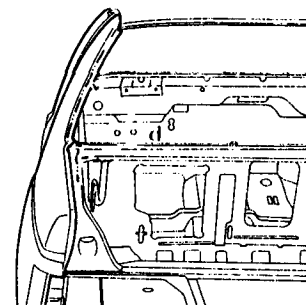
(Fig. CAR. 129)



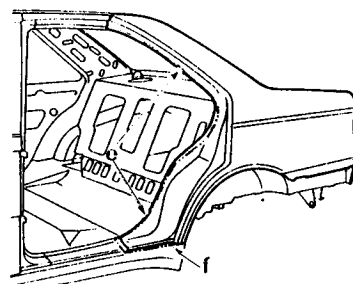
(Fig. CAR. 130)



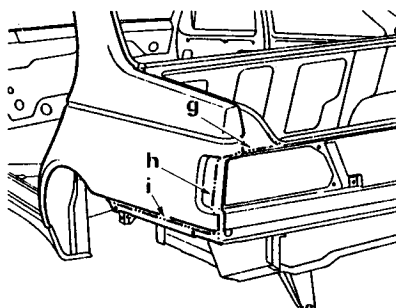
(Fig. CAR. 131)



(Fig. CAR. 132)



(Fig. CAR. 133)



(Fig. CAR. 134)

- Souder l'aile arrière par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (f) (Fig. CAR. 133).
- Souder l'aile arrière par points électriques suivant (g) (h) (i) (Fig. CAR. 134).
- Après meulage du cordon de soudage effectuer une finition à l'étain suivant (c) (Fig. CAR. 131).
- Appliquer un cordon d'étanchéité suivant (f) (Fig. CAR. 133) et (g) (h) (Fig. CAR. 134).
- Appliquer une couche d'anti-gravillonnage sur la partie inférieure de l'aile arrière.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur (Fig. CAR. 137).
- de l'aile AR suivant (a)
- du longeron suivant (b).
- Reposer :
 - le feu arrière.
 - l'enjoliveur de panneau arrière.
 - le point d'entrée de coffre.
 - le pare-chocs arrière.

Echange d'une aile arrière avec coupe sous custode

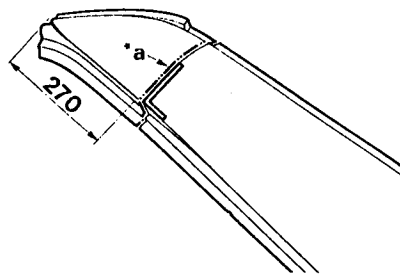
DEPOSE

- Déposer :
 - le pare-chocs AR.
 - le couvercle de coffre.
 - le joint de porte sur caisse.
 - le joint d'entrée de coffre.
 - le tapis de coffre.
- Tracer puis découper l'aile arrière suivant (c) (Fig. CAR. 138).
- Découper l'aile arrière suivant (d) (Fig. CAR. 132) (e) et (f) (Fig. CAR. 133) et (g) (h) (i) (Fig. CAR. 134).
- Décoller l'aile AR en la chauffant si nécessaire.
- Déposer l'aile AR.

REPOSE

Préparation pièce neuve

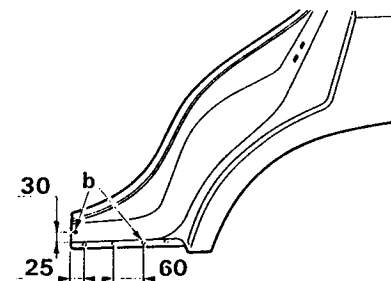
- Tracer puis découper l'aile AR suivant (a) (Fig. CAR. 139).
- Coupe définitive.
- Percer le pied d'aile AR à $\varnothing 6,5$ mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (b) (Fig. CAR. 140).



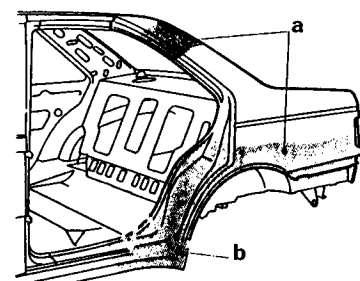
(Fig. CAR. 135)

Préparation pour la repose

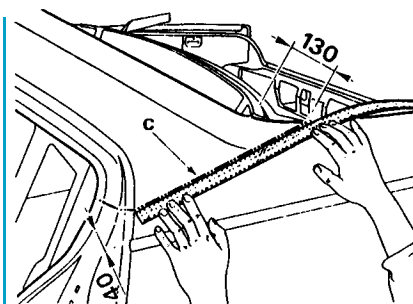
- Préparer les bords d'accostage.
- Poser :
 - l'aile AR.
 - le coffre.
 - la porte AR.
- Aligner les arêtes, répartir les jeux.
- Tracer la coupe définitive suivant (c) (Fig. CAR. 138).
- Déposer :
 - le coffre.
 - l'aile AR.
- Retoucher la coupe définitive suivant (c).
- Protéger les bords à souder par un apprêt soudable.
- Appliquer un cordon de colle structurale sur l'extrémité extérieure du passage de roue.
- Poser l'aile AR.
- Souder l'aile AR par cordons successifs au MIG ou au chalumeau (n) (Fig. CAR. 141).
- Souder l'aile AR par cordons successifs au MIG ou au chalumeau suivant (d) (Fig. CAR. 132).
- Souder l'aile AR par points électriques suivant (e) (Fig. CAR. 133).
- Souder l'aile AR par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (f) (Fig. CAR. 133).
- Souder l'aile AR par points électriques suivant (g) (h) (i) (Fig. CAR. 134).
- Après meulage du cordon de soudage, effectuer une finition à l'étain suivant (n) (Fig. CAR. 141).
- Appliquer un cordon de mastic d'étanchéité suivant (f) (Fig. CAR. 133) et (g) (h) (Fig. CAR. 134).
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau suivant (y) (Fig. CAR. 142).



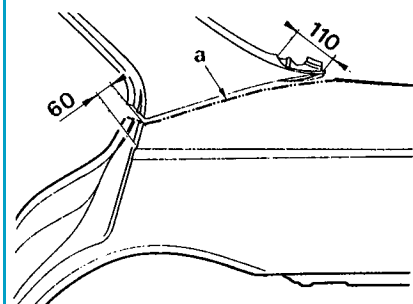
(Fig. CAR. 136)



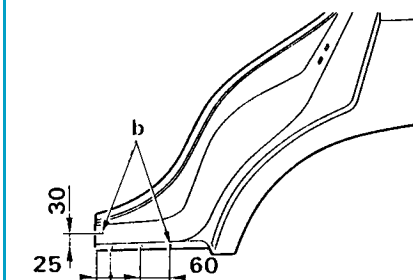
(Fig. CAR. 137)



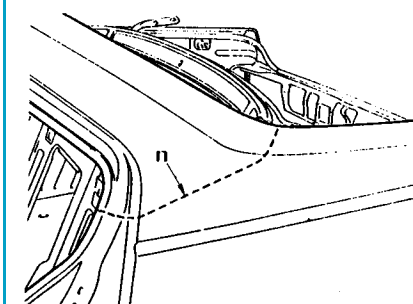
(Fig. CAR. 138)



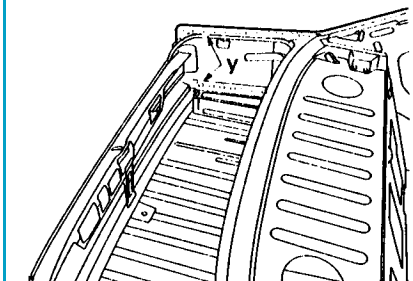
(Fig. CAR. 139)



(Fig. CAR. 140)



(Fig. CAR. 141)



(Fig. CAR. 142)

- Appliquer une couche d'anti-gravillonnage sur la partie inférieure de l'aile arrière.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur (Fig. CAR. 143).
 - de l'aile AR suivant (a).
 - du longeron suivant (b).
- Reposer :
 - le tapis de coffre.
 - le joint d'entrée de coffre.
 - le joint de porte sur caisse.
 - le couvercle de coffre.
 - le pare-chocs arrière.

Echange d'une romaine de pavillon

DEPOSE

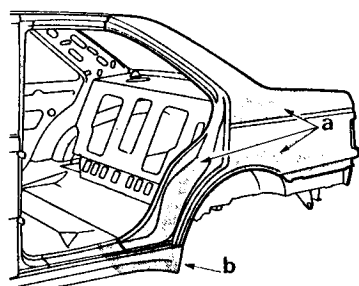
- Dégarnir le côté de pavillon.
- Déposer le joint de gouttière.
- Protéger le pavillon par un ruban adhésif suivant (1) (Fig. CAR. 144).
- Percer les deux points de soudage à $\varnothing 6,5$ mm pour soudage ultérieur par bouchons suivant (2) (Fig. CAR. 144).

Nota. — Repérer les deux points par ponçage si nécessaire.

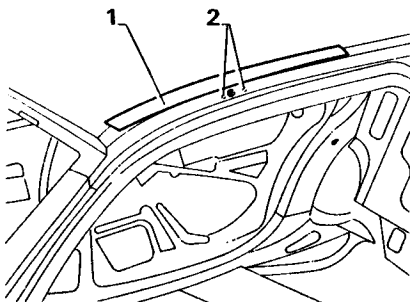
- A l'aide d'un fil métallique récupérer la romaine par l'intérieur de la ridelle suivant (3) (Fig. CAR. 145).

REPOSE

- Fixer la romaine à l'aide d'un fil métallique, la mettre en regard du trou en passant par l'intérieur de la ridelle.
- A l'aide d'une vis 8×125 et d'une pince maintenir la romaine en contact avec le pavillon.



(Fig. CAR. 143)



(Fig. CAR. 144)

- Effectuer deux points bouchons au MIG suivant (2) (Fig. CAR. 144).
- Meuler les bouchons.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur de la ridelle.
- Effectuer une retouche peinture sur le pavillon.
- Reposer le joint de gouttière.
- Regarnir le côté de pavillon.

Echange d'un panneau de coffre assemblé

DEPOSE

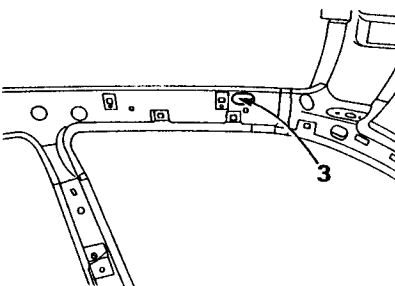
- Déposer :
 - le pare-chocs arrière.
 - le couvercle de coffre.
 - la vitre de lunette.
 - le joint de porte sur caisse.
 - le joint d'entrée de coffre.
 - la garniture de tablette arrière.
 - le tapis de coffre.
- Dégarnir le passage de roue arrière.
- Découper le panneau de coffre suivant (a) et (b) (Fig. CAR. 146).

Nota. — Effectuer une coupe symétrique G/D.

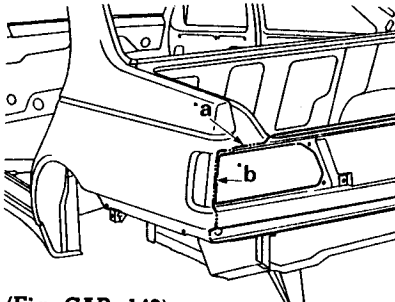
- Découper le panneau de coffre suivant (c) (Fig. CAR. 147).
- Découper le renfort de panneau de coffre.
- Déposer le panneau de coffre.

REPOSE

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords à souder par un apprêt soudable.
- Poser :
 - le panneau de coffre assemblé.
 - le coffre.



(Fig. CAR. 145)



(Fig. CAR. 146)

- Aligner les arêtes, répartir les jeux.
- Déposer le coffre.
- Souder le panneau de coffre par points électriques suivant (a) et (b) (Fig. CAR. 146).

Nota. — Effectuer un soudage symétrique G/D.

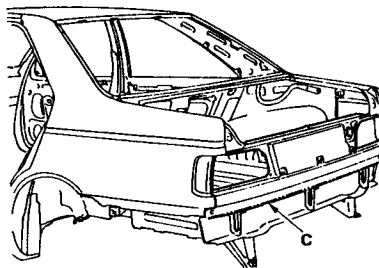
- Souder le panneau de coffre par point électrique suivant (c) (Fig. CAR. 147).
- Souder le panneau et le renfort de panneau de coffre par points électriques suivant (h) et (i) (Fig. CAR. 148).

Nota. — Effectuer un soudage symétrique G/D.

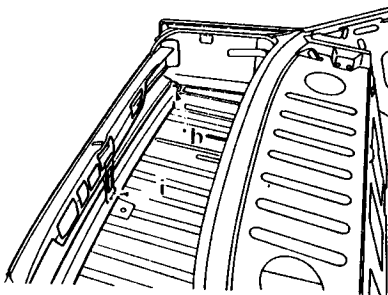
- Appliquer un cordon de mastic d'étanchéité suivant (a) et (b) (Fig. CAR. 146).

Nota. — Effectuer une application symétrique G/D.

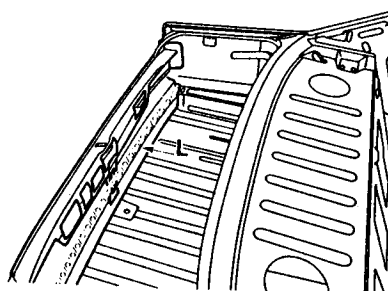
- Appliquer un cordon de mastic d'étanchéité suivant (c) (Fig. CAR. 147).
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau suivant (L) (Fig. CAR. 149).
- Regarnir le passage de roue arrière.



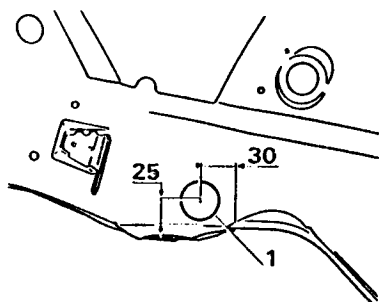
(Fig. CAR. 147)



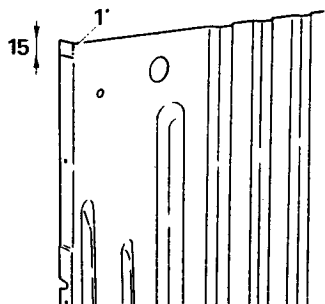
(Fig. CAR. 148)



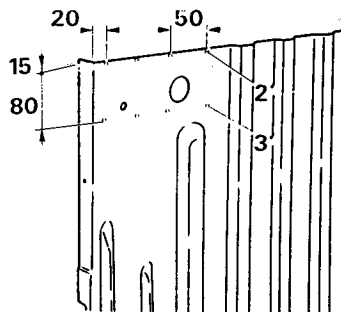
(Fig. CAR. 149)



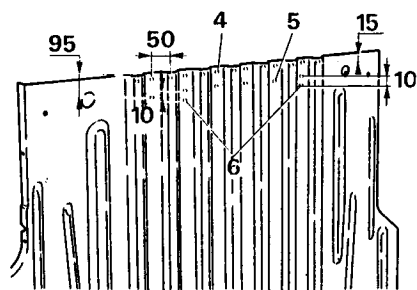
(Fig. CAR. 150)



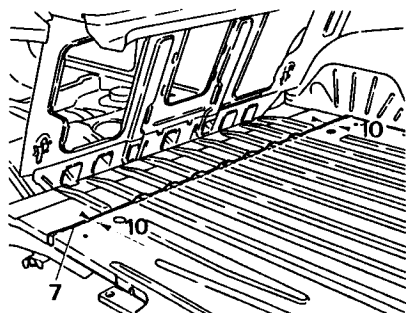
(Fig. CAR. 151)



(Fig. CAR. 152)



(Fig. CAR. 153)



(Fig. CAR. 154)

- Reposer :
 - le tapis de coffre.
 - la garniture de tablette arrière.
 - le joint d'entrée de coffre.
 - le joint de porte sur caisse.
 - la vitre de lunette.
 - le couvercle de coffre.
 - le pare-chocs arrière.

Echange d'un écrou de fixation avant de berceau

DEPOSE

- Brosser l'anti-gravillonnage.
- Tracer puis percer à $\varnothing 35$ mm la tôle latérale de doublure d'aile AV et l'arc boutant suivant (1) (Fig. CAR. 150).
- Découper la cage de l'écrou.
- Soulever la cage et remplacer l'écrou.

REPOSE

- Rabattre la cage et la souder par un cordon au MIG ou au chalumeau.
- Sur une tôle de 8/10, prélever un rond de $\varnothing 35$ mm et le souder par cordons successifs au MIG ou au chalumeau suivant (1) (Fig. CAR. 150).
- Appliquer une couche d'anti-gravillonnage.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur de l'arc boutant en passant par la fixation AV de berceau.

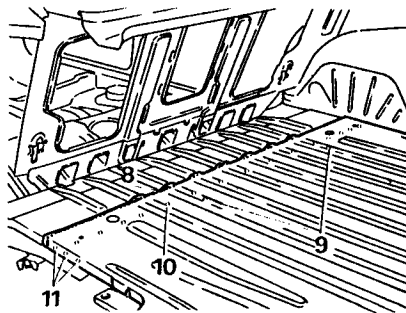
Echange d'un plancher arrière assemblé partiel

DEPOSE

- Dépose du panneau de coffre arrière (voir chapitre correspondant).
- Dégarnir le coffre arrière.
- Reposer du panier de roue de secours.
- Dépose du dossier de siège arrière.

Préparation pièce neuve

- Afin de pouvoir faire un ajustage par recouvrement, découper le plancher AR suivant (1) (Fig. CAR. 151).



(Fig. CAR. 155)

Nota. - Faire une découpe symétrique.

- Percer le plancher AR à $\varnothing 6,5$ mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (2) (3) (4) (5) (6) (Fig. CAR. 152).

- Percer le plancher AR à $\varnothing 6,5$ mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (4) (5) (6) (Fig. CAR. 153).

Découpage

- A partir des poinçonnages, tracer le plancher AR suivant (7) (Fig. CAR. 154).

- Découper le plancher AR (Fig. CAR. 155).

- à l'aide d'une meule fine suivant (8).

- par meulage des points suivant (9) (10) (11).

- Découper le longeronnet de plancher arrière.

Nota. - Effectuer une découpe symétrique.

- Découper le plancher par meulage des points suivant (15) (16) (Fig. CAR. 156).

Nota. - Découpe à faire par l'intérieur.

- Découper le plancher AR par perçage des points à $\varnothing 6,5$ mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (7) (Fig. CAR. 157).

Coupe A-A

- (a) plancher AR
- (b) renfort de plancher.
- (c) passage de roue.

REPOSE

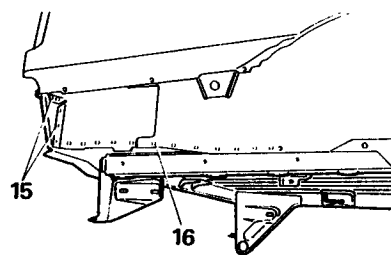
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords à souder par un apprêt soudable.

- Poser le passage de roue AR et le fixer sur les éléments du banc.

- Souder le plancher AR par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (8) (9) et (10) (Fig. CAR. 155).

- Souder le plancher AR par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (17) (Fig. CAR. 157).

- Souder le plancher AR :
 - par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (11) (Fig. CAR. 155).



(Fig. CAR. 156)

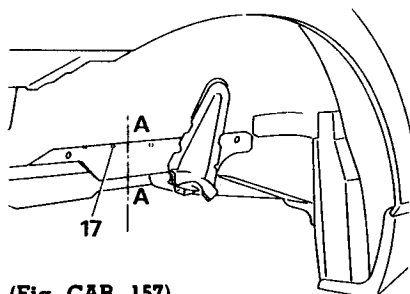
- par cordons successifs au MIG ou au chalumeau suivant (1) (Fig. CAR. 157).
- Souder les longeronnets de plancher AR par cordons au MIG ou au chalumeau.
- Souder le plancher AR par points électriques suivant (15) et (16) (Fig. CAR. 156).
- Souder le plancher par cordons au MIG ou au chalumeau suivant (29) (30) (Fig. CAR. 159).

Nota. — Effectuer des soudages symétriques.

- Après remontage de l'ensemble, appliquer un mastic à lisser au pinceau suivant (29) (30) (Fig. CAR. 159) (10) et (9) (Fig. CAR. 155).

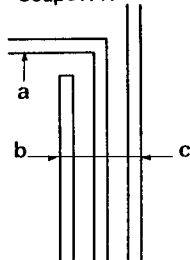
Nota. — Effectuer une application symétrique.

- Appliquer une couche d'anti-gravillonnage sur le soubassement.
- Pulvériser de la cire fluide :
 - à l'intérieur des longeronnets de plancher AR.
 - à l'intérieur de la traverse centrale de plancher AR.
- Reposer le dossier de siège arrière.
- Reposer le panier de roue de secours.
- Regarnir le coffre arrière.

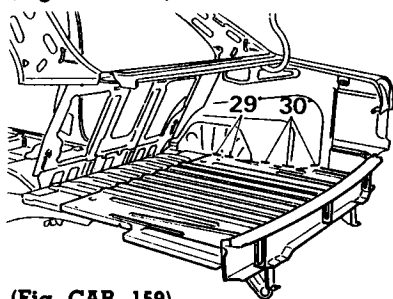


(Fig. CAR. 157)

Coupe A-A



(Fig. CAR. 158)



(Fig. CAR. 159)

- Reposer le panneau de coffre arrière (voir chapitre correspondant).

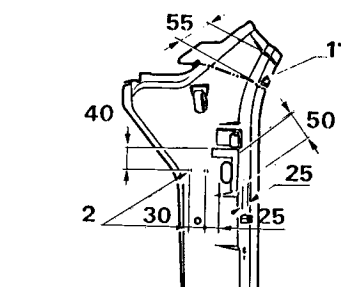
Echange d'un pied avant, d'une aile avant et d'une partie avant de longeron extérieur

DEPOSE

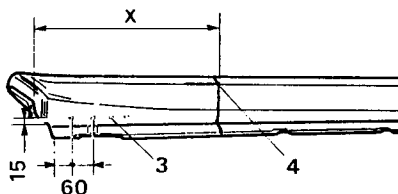
- Déposer la porte (voir chapitre correspondant).
- Dégarnir le 1/2 plancher avant.
- Déposer :
 - le capot avant.
 - l'aile avant.
 - le plancher de bord.
 - la garniture d'auvent.
 - le boîtier de relais (véhicule à injection).

Préparation de la pièce neuve

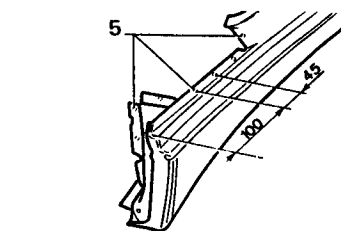
- Tracer puis découper le pied AV suivant (*1) (Fig. CAR. 160).
- Percer le pied AV à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (2) (Fig. CAR. 160).
- Percer le longeron à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant : (3) (Fig. CAR. 161).



(Fig. CAR. 160)



(Fig. CAR. 161)



(Fig. CAR. 162)

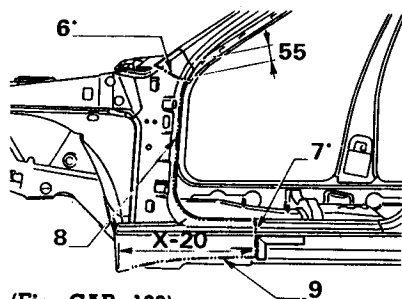
- Découper le longeron à une longueur supérieure à l'âme de longeron suivant (*4) (Fig. CAR. 161).
- Percer le longeron à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (5) (Fig. CAR. 162).

DECOUPAGE

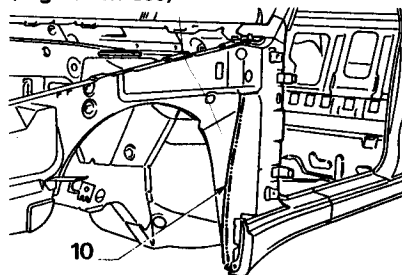
- Tracer puis découper le pied AV et le longeron suivant (*6) (*7) (Fig. CAR. 163).
- Découper le pied AV et le longeron suivant (8) (9) (Fig. CAR. 163).
- Découper le pied AV suivant (10) (Fig. CAR. 164).
- Découper le pied AV suivant (11) (Fig. CAR. 165).
- Percer le renfort à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (12).
- Percer le pied AV à 6,5 mm suivant (13) (14).
- Déposer le pied AV et le longeron.

REPOSE

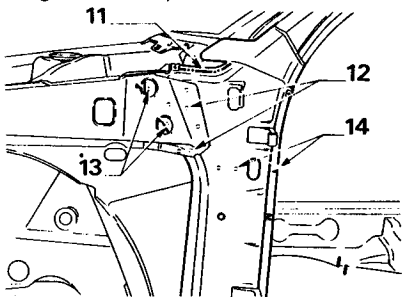
- Préparer les bords d'accostage, les protéger par un apprêt soudable, ainsi que les pièces neuves.
- Souder l'âme AV à l'intérieur du pied AV par points électriques.



(Fig. CAR. 163)

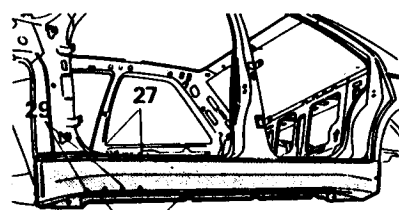


(Fig. CAR. 164)

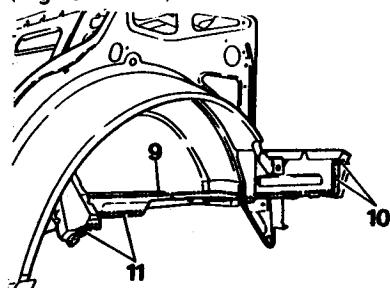


(Fig. CAR. 165)

- Poser :
 - le pied AV.
 - le longeron extérieur.
 - l'aile AV.
 - la porte AV.
- Fixer le pied AV et le longeron à l'aide de vis tôle si nécessaire.
- Aligner les arêtes, répartir les jeux.
- Tracer la coupe définitive du longeron suivant (7) (Fig. CAR. 163).
- Déposer :
 - le longeron extérieur.
 - l'aile AV.
 - la porte AV.
- Retoucher la coupe définitive du longeron suivant (7) (Fig. CAR. 163).
- Souder le pied AV par points électriques suivant (8) (6) et (9) (Fig. CAR. 163).
- Souder le pied AV par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (12) et (14) (Fig. CAR. 165).
- Souder le pied AV et le longeron par cordons successifs au MIG ou au chalumeau suivant (6) et (7) (Fig. CAR. 163).
- Souder le longeron par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (3) (Fig. CAR. 161) et (5) (Fig. CAR. 162).
- Souder le longeron par points électriques suivant (27) et (28) (Fig. CAR. 166).
- Souder le longeron par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (29) (Fig. CAR. 166).
- Souder le pied AV par points électriques suivant (10) (Fig. CAR. 164) et (12) (13) (Fig. CAR. 165).
- Après meulage des cordons de soudage effectuer une finition à l'étain :
 - sur le longeron suivant (7) (Fig. CAR. 163).



(Fig. CAR. 166)



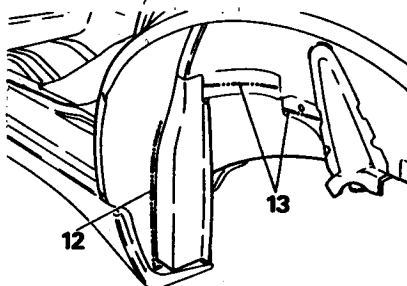
(Fig. CAR. 167)

- sur le pied AV si nécessaire suivant (6) (Fig. CAR. 163).
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau sur l'extrémité avant du longeron et la partie supérieure du pied avant.
- Appliquer un cordon de mastic d'étanchéité sur la partie supérieure du longeron.
- Appliquer une couche d'anti-gravillonnage sur le passage de roue et sur le longeron.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur :
 - du pied AV.
 - du renfort.
 - du longeron.
- Reposer :
 - le boîtier de relais (véhicule à injection).
 - la garniture d'auvent.
 - la planche de bord.
 - l'aile avant.
 - le capot avant.
- Regarnir le 1/2 plancher avant.
- Reposer la porte (voir chapitre correspondant).

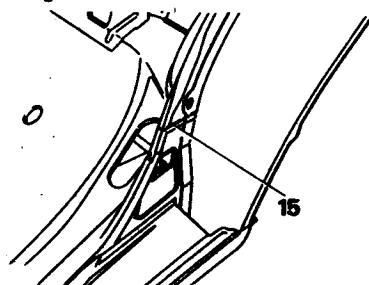
Echange d'un passage de roue assemblé partiel

DEPOSE

- Déposer l'aile arrière (voir chapitre correspondant).
- Déposer le panneau de coffre arrière (voir chapitre correspondant).
- Découper le passage de roue suivant (9) (10) (11) (Fig. CAR. 167) et (12) (13) (Fig. CAR. 168).
- Découper le passage de roue par perçage des points à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons à l'extrémité de (13) (Fig. CAR. 168).



(Fig. CAR. 168)



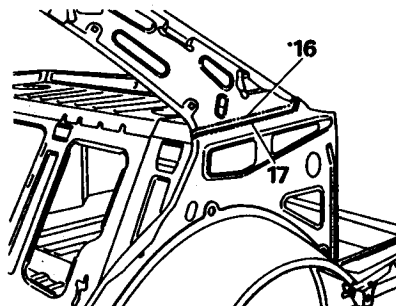
(Fig. CAR. 169)

- Découper le passage de roue suivant (15) (Fig. CAR. 169), (16) (17) (Fig. CAR. 170), (18) (19) (Fig. CAR. 171) et (20) (Fig. CAR. 172).
- Découper le passage de roue par perçage à des points à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (21) (Fig. CAR. 172).
- Déposer le passage de roue.

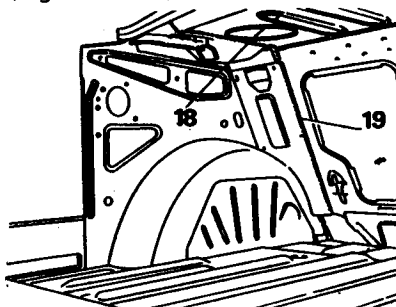
REPOSE

Préparation pièce neuve

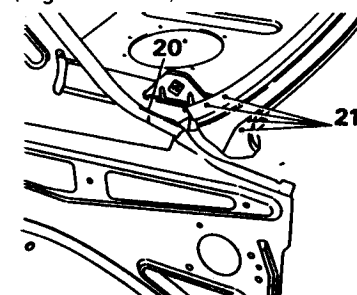
- Déposer par meulage des points ;
- la doublure de custode suivant (1) (2) (Fig. CAR. 173).



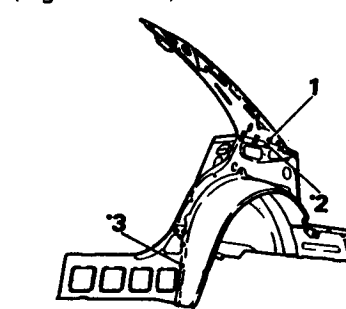
(Fig. CAR. 170)



(Fig. CAR. 171)



(Fig. CAR. 172)



(Fig. CAR. 173)

- l'âme de longeron AR suivant (3) (4) (Fig. CAR. 174).

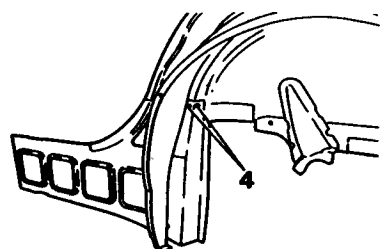
Nota. — Effectuer un meulage par l'intérieur.

- Percer le passage de roue à \varnothing 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons suivant (5) (6) (7) (8) (Fig. CAR. 175).

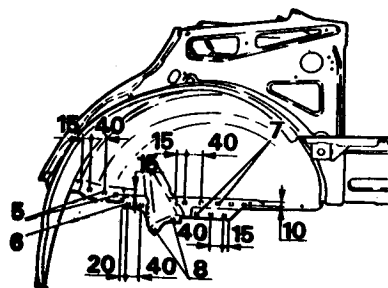
Préparation pour la repose

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable ainsi que la pièce neuve.
- Appliquer un cordon de colle structurale à l'intérieur du longeron extérieur.
- Poser et fixer :
 - le passage de roue assemblé.
 - le panneau de coffre.
 - l'aile AR.
 - la porte AR.
 - le couvercle de coffre.
- Aligner les arêtes, répartir les jeux.
- Contrôler l'écartement $L = 1387 \pm 3$ mm.
- Déposer :
 - l'aile AR.
 - le panneau de coffre.
 - la porte.
 - le couvercle de coffre.

- Souder le passage de roue par points électriques suivant (1) (2) (Fig. CAR. 173), (18) (19) (Fig. CAR. 176) et (20) (Fig. CAR. 172).
- Souder le passage de roue AR par points électriques suivant (20) (Fig. CAR. 172).
- Souder le passage de roue par points électriques suivant (9) (10) (Fig. CAR. 167), (15) (Fig. CAR. 169).
- Souder le passage de roue par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (9) (11) (Fig. CAR. 167), (4) (Fig. CAR. 174) et (13) (Fig. CAR. 168).



(Fig. CAR. 174)



(Fig. CAR. 175)

- Souder le passage de roue par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (37) (Fig. CAR. 176).

- Souder le passage de roue par points bouchons au MIG ou au chalumeau suivant (21) (Fig. CAR. 172).

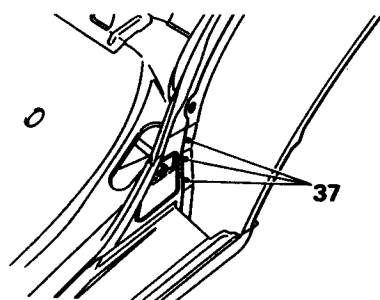
Nota. — Après soudage, meuler les points bouchons pour une meilleure présentation.

- Souder le passage de roue par cordons au MIG ou au chalumeau suivant (40) (41) (Fig. CAR. 177) et (12) (Fig. CAR. 168).
- Après remontage de l'ensemble.
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau suivant (40) (41) (Fig. CAR. 177).
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau suivant (12) (13) (Fig. CAR. 168) et (9) (11) (Fig. CAR. 167).
- Appliquer une couche d'anti-gravillonnage à l'intérieur de tout le passage de roue.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur du longeronnet arrière.
- Reposer le panneau de coffre arrière (voir chapitre correspondant).
- Reposer l'aile arrière (voir chapitre correspondant).

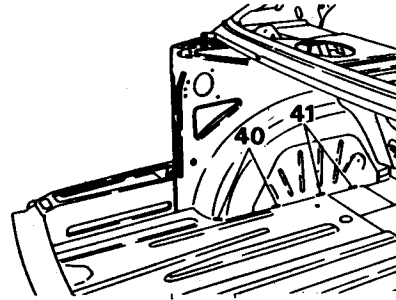
Echange d'un pavillon "Toit ouvrant"

DEPOSE

- Déposer :
 - le toit ouvrant.
 - la vitre de pare-brise.
 - la vitre de lunette AR.
 - les 4 portes.



(Fig. CAR. 176)



(Fig. CAR. 177)

- les 4 joints de portes sur caisse (partiel).
- les 2 joints de gouttière.

- Déposer les 2 vis de fixation de la traverse.

- Découper le pavillon suivant (2) (3) (Fig. CAR. 178).

Nota. — Effectuer une coupe symétrique.

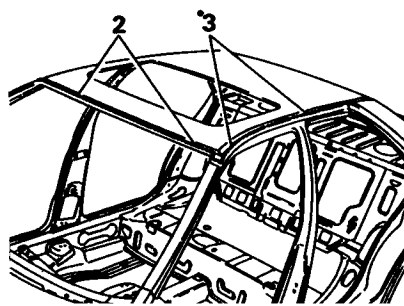
- Découper le pavillon suivant (4) (Fig. CAR. 179).
- Déposer le pavillon.

REPOSE

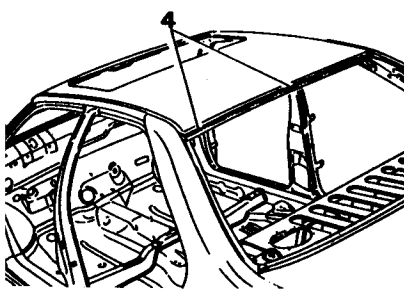
- Préparer les bords d'accostage.
- Appliquer des cordons de colle structurale suivant (5) (6) (Fig. CAR. 180) et (7) (8) (9) (Fig. CAR. 181).

Nota. — Effectuer une application symétrique.

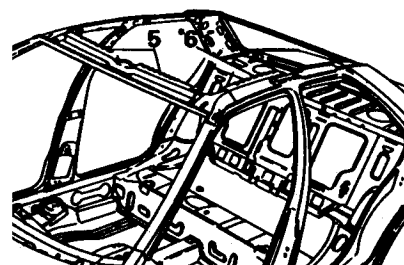
- Protéger les bords à souder par un apprêt soudable.
- Poser le pavillon.
- Aligner les arêtes, répartir les jeux.
- Poser la vis de fixation de la traverse.



(Fig. CAR. 178)



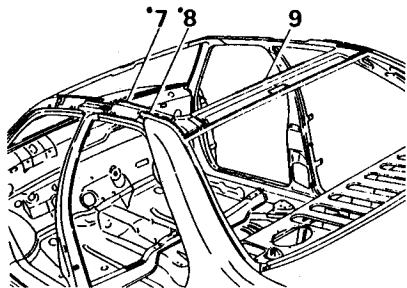
(Fig. CAR. 179)



(Fig. CAR. 180)

— Souder le pavillon par points électriques suivant (11) (*12) (*13) (*14) (*15) (Fig. CAR. 182) et (16) (Fig. CAR. 183).

Attention. — Pour le soudage en (13) et (15) passer la pince par les

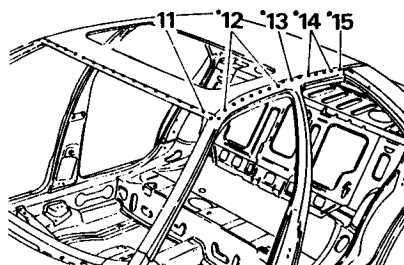


(Fig. CAR. 181)

ouvertures de doublure de ridelle.

Nota. — Effectuer un soudage symétrique.

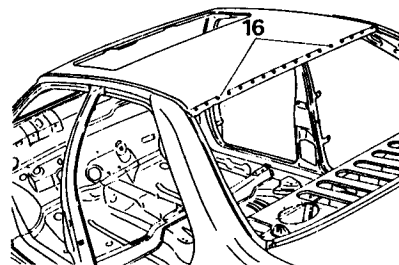
— Appliquer un mastic d'étanchéité sur le pied avant, sur le pied milieu et sur le montant de custode.



(Fig. CAR. 182)

— Reposer :

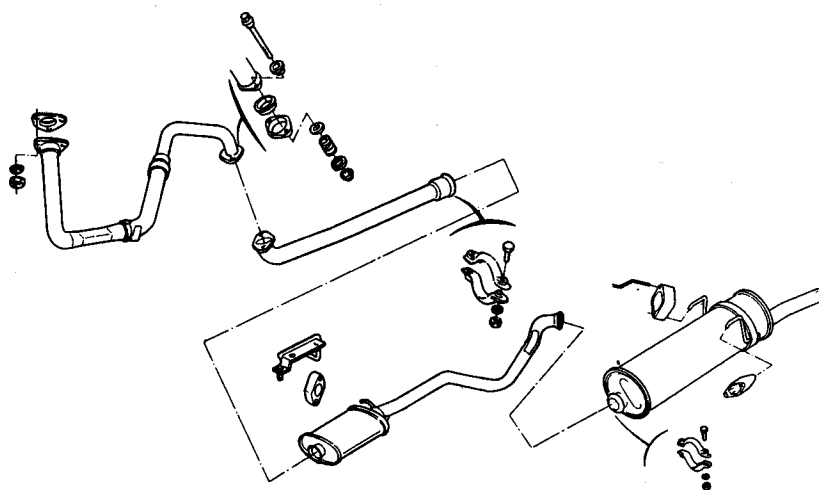
- les 2 joints de gouttière.
- les 4 joints de portes sur caisse.
- les 4 portes.
- la vitre de lunette arrière.
- la vitre de pare-brise.
- le toit ouvrant.



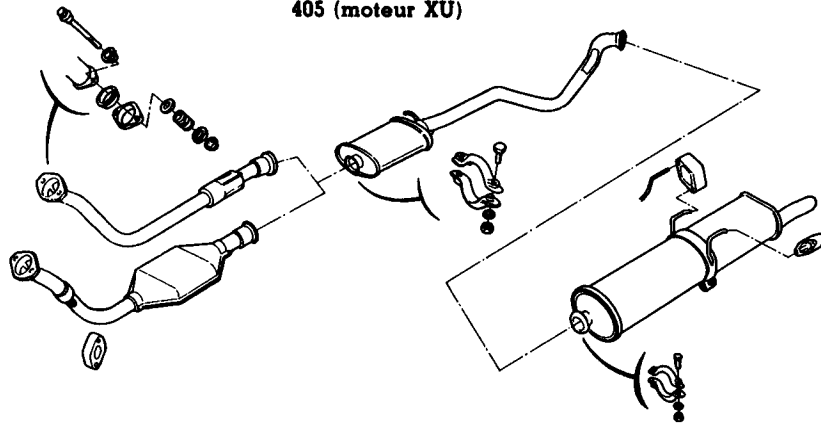
(Fig. CAR. 183)

Échappements

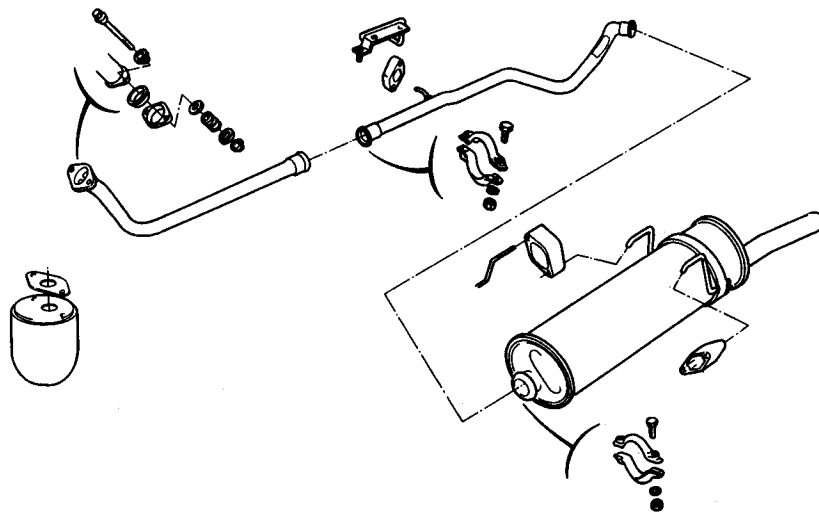
405 (moteur TU)



405 (moteur XU)



405 (moteur XUD9)



405 (moteur XU D7 TE)

